ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tel: Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUS FROID
MAXIMUM HIER 34
MINIMUM (NUIT) 28
A 8 H. CE MATIN 28

22e Année — No 78
OTTAWA JEUDI 2 AVRIL 1936
Le numéro: 2 sous

L'aide anglaise promise à la France et à la Belgique

Notre richesse a baissé de cinq milliards et demi

LA VILLE S'ENDETTERA DAVANTAGE POUR LE SECOURS

La réunion du Conseil de la Société des Nations

Les membres du conseil, à la réunion au cours de laquelle von Ribbentrop, ambassadeur allemand, a dit pourquoi l'Allemagne avait violé le traité de Locarno. A la table, de gauche à droite: signor GRANDI, représentant de l'Italie; M. PIERRE-ETIENNE FLANDIN, représentant de la France; M. STANLEY BRUCE, président, représentant de l'Australie; M. AVENOL, secrétaire de la Société, et M. LITVINOFF, représentant de la Russie.

PROPOSITIONS INACCEPTABLES POUR LA FRANCE

Cette aide est promise aux deux pays en cas d'une agression non provoquée.

UNE LETTRE

La France songe à prendre des mesures pour s'opposer au plan allemand.

UNE REUNION

(Presse Associée)

PARIS, 2. — On dit dans les milieux officiels français que le gouvernement demandera probablement qu'une conférence soit tenue sous peu entre la Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique et demandera que les propositions de Hitler soient rejetées. La France prétend que Hitler est en train de dicter à l'Europe de la même manière qu'il le fait en son pays.

(Presse canadienne)

LONDRES, 2.— Le gouvernement anglais doit adresser aux gouvernements français et belge une lettre dont voici la substance:

La Grande-Bretagne se portera immédiatement au secours de "votre gouvernement", conformément au traité de Locarno, pour toute mesure sur laquelle une décision conjointe pourra être prise. En retour d'assurances réciproques de votre gouvernement, elle prendra, après consultation avec votre gouvernement, toutes les mesures pratiques et possibles au gouvernement de Sa Majesté afin d'assurer la sécurité de votre pays contre une agression non provoquée.

Les obligations dont parle la lettre ne seront en vigueur que si les efforts de conciliation avec l'Allemagne sont une faillite.

LA FRANCE

PARIS, 2.— La France, qui regarde les propositions de paix de Hitler comme un plan rusé pour diviser les puissances de Locarno et faire de lui le dictateur de l'Europe, songe à prendre des mesures pour s'opposer au programme allemand, élaboré pour régler la crise de la Rhénanie.

Le premier ministre Albert Sarraut et le ministre des affaires étrangères Flandin, qui ont passé une partie de la nuit à étudier le mémoire de Hitler, ont eu ce matin

(Suite à la 4e page)

UN APPEL DE G.-L. WRIGHT

IL EN APPELLE D'UNE CONDAMNATION DU MAGISTRAT P.-C. BERGERON.

CORNWALL, 2. — Gordon L. Wright, d'Ottawa, président de la Senator Oil and Gas Development Co., Ltd, qui fut vendredi reconnu coupable de deux accusations d'avoir fait affaires sur garanties non enregistrées, en a appelé de la décision du magistrat P.-C. Bergeron. Wright fut condamné à mille dollars d'amende ou à six mois. Il obtint un cautionement de deux mille dollars. Les accusations contre lui furent portées par l'Ontario Securities Commission, à la suite de transactions avec Mary C. Fraser et C. M. Fraser, de South Lancaster, l'été dernier.

Les nouvelles religieuses

Décrets de la S. Congrégation de la propagande.

ROME. — Par décrets en date du 9 mars 1936 la S. Congrégation de de la Propagande a nommé le R. P. Vittorino Facchinetti, O. F. M., vicaire apostolique de Tripolitaine, et le R. P. Nicolas Stam, Missionnaires de Mill-Hill, vicaire apostolique de Kisumu.

S. Exc. Mgr Facchinetti est né en 1883 à Gorlago (diocèse de Bergame). Ancien élève de l'Université de Louvain, il était maître de conférences à l'Université du Sacré-Coeur de Milan. Depuis plusieurs années ses radio-sermons l'ont rendu populaire dans toute l'Italie.

S. Exc. Mgr Stam, né à Woesp, au diocèse de Haarlem, en 1876, prêtre en 1901, partit en 1902 pour la mission du Haut-Nil. Pro-préfet apostolique de Kavirondo en 1929.

* * *

La S. Congrégation de la Propagande, par décrets en date du 9 mars 1936, a modifié les limites du vicariat apostolique de la Birmanie Septentrionale et de la préfecture apostolique de Kengtung, et changé le nom du diocèse de Hakodate pour celui de Sendai, où est transféré le siège épiscopal.

* * *

M. le chanoine Georges Zischek, directeur de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Leitmeritz, est nommé directeur national de l'oeuvre en Tchécoslovaquie, pour les Allemands. (Décret de la S. Congrégation de la Propagande, 4 mars 1936).

(Fides)

LA PROVINCE NE PAIERAIT QUE 60 P. C.

La ville perdrait une contribution provinciale de $184.440 en 9 mois.

RABAIS FEDERAL

La province devait contribuer $922.000 pour les neuf derniers mois.

ON S'INQUIETE

Les administrateurs de la ville d'Ottawa, déjà aux prises avec des perspectives de chômage plus considérable, craignent de ne recevoir le "poisson d'avril" offert hier à la province d'Ontario par le gouvernement fédéral. Quand le fédéral, hier, décida de réduire de quinze pour cent ses octrois-chômage à la province d'Ontario, les municipalités de la province ont aussitôt entrevu la perspective d'une réduction appropriée de la part de Queen's Park. Pour Ottawa, qui devait recevoir $922.000 pour les neuf derniers mois de l'année, en allocations provinciales, tout laisse prévoir que cette aide diminuera de $184.-440 si la province fait subir par les municipalités la diminution de quinze pour cent.

L'armée des chômeurs, au crochet de la ville, augmentera si les contribuables refusent d'approuver les règlements municipaux pour le programme des travaux, etc. De plus, la préparation d'un règlement requiert deux lectures au conseil de ville, la publication pendant trois semaines dans les journaux avant

(Suite à la 4e page)

PRÉCAUTIONS PRISES PAR LA MONGOLIE

Précautions pour empêcher une autre tentative de s'emparer de son territoire.

TROUPES REPOUSSEES

Presse associée

MOSCOU, 2.— La Mongolie extérieure prend aujourd'hui de nouvelles précautions afin d'empêcher une autre tentative de s'emparer de son territoire, disent des nouvelles d'Ulan Bator, après que tout le territoire envahi par les troupes du Japon et du Mandchoukouo eut été réoccupé.

Des dépêches soviétiques de la capitale de la Mongolie extérieure disent que les troupes en question ont été repoussées avec de lourdes pertes dans le Mandchoukouo.

L'AMBASSADEUR UYEDA

Presse associée

TOKIO, 2.— Le gouvernement japonais a chargé son ambassadeur et commandant en chef au mandchoukouo, le lieutenant-général K. Uyeda, d'élucider la situation amenée par les événements à la frontière de la Mongolie.

Le lieutenant-général J. Nishio dit que, si l'armée japonaise du Mandchoukouo est renforcée, les soviets cesseront leurs menaces à la frontière du Mandchoukouo.

PROTESTATIONS

Presse associée

HSINKING, Manchoukouo, 2— A moins que le gouvernement de la Mongolie extérieure ne prenne des mesures immédiates pour mettre fin aux provocations de tout genre aux frontières du Mandchoukouo, les relations entre les deux pays sont menacées des plus graves conséquences, dit-on aujourd'hui dans le Mandchoukouo. Chang Yen-Ching, ministre des affaires étrangères du Mandchoukouo, a protesté auprès du premier ministre Amor, à Ulan Bator, capitale de la Mongolie extérieure.

Elle atterrit à N.-Y.

NEW-YORK, 2. — Ruth Chatterton, actrice de cinéma, a atterri hier au camp Roosevelt, après avoir piloté son propre aéroplane d'Indianapolis, pour accomplir la dernière étape d'une envolée transcontinentale, dans le but de délimiter une route pour femmes aviatrices lors des prochaines courses aériennes nationales. Elle était accompagnée de son pilote, Bob Lair, et d'une compagne. Elle est partie de Los Angeles, il y a quelques jours.

DEMISSION DU CHEF W. McKEE

On mande de Pembroke, Ont., que le chef William McKee de la sûreté de l'endroit a remis sa démission après onze ans à ce poste. Il s'agit d'une question de salaire. La démission a été reçue par le président T.-D. Giroux de la commission de police de Pembroke. La commission refusa d'accorder une augmentation de $85 dans le traitement du chef McKee.

LES SECOURS SONT RÉDUITS DE 15 POUR 100

Le fédéral juge qu'il en coûte moins au printemps et en été qu'en hiver.

Des relevés ont démontré qu'il en coûte moins le printemps et l'été que l'hiver pour les secours, dit le ministre du Travail dans un communiqué au "Droit". Durant les trois derniers mois, en particulier, le classement soigné des assistés a permis d'en éliminer plusieurs qui ne méritaient pas de secours. Et puis, avec le printemps commenceront des travaux qui absorberont un certain nombre de chômeurs.

Ayant ces considérations en vue, le gouvernement fédéral a décidé de réduire de 15 p. 100 les octrois qu'il a fait mensuellement cet hiver aux fins de l'assistance-chômage. Par suite de cette réductino, la somme qu'il contribuera en avril s'élèvera à $2.606.286, comparativement à $3.-066.218 consenti pendant les mois de janvier, février et mars 1936 et décembre 1935. Ce dernier montant constituait une augmentation générale de 75 p. 100 sur celui payé jusqu'au 30 novembre 1935. Avec le nouveau changement, l'augmentation devient de 60 p. 100.

Le chien fait connaître la mort du maître

STONECLIFFE, Ont., 2 — Un groupe de chercheurs a trouvé le corps de Laurent Larochelle, 25 ans, dans sa case de trappeur à huit milles au sud d'ici, grâce au chien du défunt qui était allé demander de l'aide pour son maître. Le fidèle compagnon avait une mitaine de Larochelle autour de son collier.

Cet établissement est sis à 60 milles à l'ouest de Pembroke, en bordure de la route transcanadienne. On croit que Larochelle se blessa accidentellement à la poitrine. Après avoir envoyé son chien chercher de l'aide il se serait découragé et logé une balle dans la tête. Le trappeur venait ici tous les quinze jours pour ses provisions.

Le constable W.-V. McNeil de la sûreté provinciale et le coroner W.-L. Higginson de Pembroke se sont rendus dans la case de Larochelle pour l'enquête hier après-midi. Le Dr Higginson dit que Larochelle a probablement succombé lundi soir ou de bonne heure mardi matin. L'enquête du coroner a lieu aujourd'hui à Stonecliffe.

La teneur du bill des taxes scolaires entourée du plus grand secret

Le premier ministre Hepburn présente le projet cet après-midi.

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, TORONTO, 2. — Le plus grand secret entoure le bill des écoles séparées avant sa présentation en Chambre, cet après-midi. Les divers ministres interrogés, hier, avant la séance de la législature, ont assuré aux journalistes que la rédaction finale n'en était pas encore faite.

Le cabinet ayant siégé jusqu'à l'ouverture du parlement, hier après-midi, on pense que le premier ministre et ses collègues ont mis la dernière main à la législation attendue anxieusement dans tous les milieux depuis qu'il en a été fait mention pour la première fois dans le discours du trône, à l'ouverture de la session.

On saura toutefois à quoi s'en tenir sur ce projet de loi, au milieu de l'après-midi, à moins qu'un événement imprévu — ce qui est probable — retarde l'introduction de cette législation à un autre jour.

La prorogation d'une législature

LA LEGISLATURE DE LA SASKATCHEWAN A ETE PROROGEE HIER SOIR.

REGINA, 2. — La seconde session de la huitième législature de la Saskatchewan, qui s'est ouverte le 6 février, a été prorogée hier soir à minuit, et le lieutenant-gouverneur H.-E. Munroe a sanctionné 123 bills. Le déficit prévu pour l'année qui se terminera le 31 mars 1937 est de $371,077.

Elle se noie

MONTREAL, 2. — La police cherche à identifier une femme d'environ 38 ans dont le cadavre a été trouvée hier dans le canal Lachine. On croit qu'elle s'est noyée récemment.

Noces d'argent sacerdotales

QUEBEC, 2 avril — Mgr G.-E. Grandbois, âgé de 49 ans et curé de la paroisse de St-David, comté de Lévis et M. le chanoine Cyrille Labrecque, âgé de 53 ans, directeur de la "Semaine Religieuse", célèbrent aujourd'hui leurs noces d'argent sacerdotales.

Mgr Grandbois, natif de la Rivière-du-Loup fut autrefois attaché aux diocèses de Gravelbourg et de Régina. M. le chanoine Labrecque est natif de St-Raphaël, Qué.

Une investigation.

WASHINGTON, 2. — Le sénat des Etats-Unis a autorisé hier une investigation sur l'usage des fonds publics y compris les fonds de secours pour fins politiques.

LEGISLATURE D'ONTARIO

M. CROLL TROUVE QUE LA LOI DES SALAIRES EST BEAUCOUP TROP SÉVÈRE

"Les juges ont peur de mettre la loi du salaire minimum en vigueur.—Ces salaires en crédit. — Les abus des patrons sans coeur. — La pension du vieil âge. — La loi des assurances.

PAR JEAN-MARIE GELINAS

Galerie de la presse, Toronto, 2 avril. — La séance de la Chambre a été entièrement consacrée, hier après-midi, à la présentation ou à l'adoption de la législation. Le ministre du bien-être, l'hon. David-A. Croll, a soumis, pour sa part, huit projets de lois différents tandis que le procureur général Arthur - W. Roebuck en a piloté un.

L'un des bills du ministre du bien-être pourvoit à la disparition du terme minimum d'emprisonnement de deux ans pour les récidivistes dans la violation de la loi du salaire minimum.

"A l'heure présente", expliqua-t-il, "les juges ont peur d'envoyer les patrons en prison parce qu'ils ne donnent pas un juste salaire à leurs ouvriers".

M. Nesbitt: "Ainsi vous faites disparaître les sanctions de cette législation".

M. Croll: "Pas du tout. La loi actuelle est tellement draconienne qu'on n'ose pas la mettre en vigueur".

CONTRE CES ABUS

Pour empêcher les abus des patrons qui paient leurs employés en partie en argent et en partie en crédit, une autre clause de ce bill **oblige les employeurs à donner le** minimum entièrement en numéraire.

Le ministère du bien-être veut faire amender également la loi de pension des vieillards de façon à ce que les livres de la commission soient vérifiés tous les mois.

A la demande de M. Croll on changera la loi actuelle pour permettre que l'état prenne ou quelqu'un d'autre prenne soin des enfants abandonnés par les filles-mères. Aujourd'hui la législation ne prévoit que le cas des mères qui n'ont pas les ressources nécessaires pour faire vivre leur progéniture.

Un autre bill complémentaire de la loi de l'impôt sur le revenu a également été soumis. Il modifie le mode actuel d'évaluation des compagnies en prévision de la nouvelle taxe provinciale. Ce projet de loi était aussi piloté par le ministre du bien-être et des affaires municipales.

La loi municipale sera modifiée sur un grand nombre de points minimes en vertu d'un bill soumis encore par M. Croll. On changera aussi la législation des logements salubres de façon à permettre aux conseils municipaux l'abolition des commissions établies en 1919.

(Suite à la 3e page)

CENTENAIRE D'UN CHEMIN DE FER

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 2. — Le centenaire du chemin de fer Champlain et St-Laurent sera célébré à St-Lambert et à St-Jean, Qué., le 18 juillet, d'après une décision prise hier par le comité général du centenaire. Un comité a été nommé pour élaborer le programme. Une invitation sera faite au gouverneur-général.

LA CONVERSION DE LA DETTE DE L'ALBERTA

Elle est autorisée dans le bill de remboursement du crédit social.

DETTE DE $160.000.000

EDMONTON, 2. — L'autorisation de convertir la dette actuelle de $160,000,000 de l'Alberta en garanties perpétuelles, dont le principal ne devra jamais être payé nécessairement, est contenue dans le bill de remboursement obligatoire du gouvernement du crédit social, qui doit subir aujourd'hui se seconde lecture. Toutes les émissions d'obligations, sans égard à leur date ordinaire d'échéance, tous les certificats d'épargnes, au montant de $9,000,000 et les certificats du trésor de $26,000,000 émis par la province du Dominion pourront être supprimés et remplacés par des émissions provinciales perpétuelles, portant un intérêt minimum de deux et demi pour cent. La loi sera en vigueur sur proclamation.

Le premier ministre Aberhart a déclaré, il y a une semaine, à l'hon. Dunning, ministre des finances, que la province avait l'intention d'émettre immédiatement $67,000,000 seulement de ces actions provinciales, pour faire face aux obligations à échéance d'ici à cinq ans. Le bill pourvoit à la garantie par le Canada, du paiement en principal et intérêt des garanties émises par la province pour le remboursement de toutes les dettes ou d'une partie des dettes de la province.

(Suite à la 7e page)

Petites dépêches

Il est attaqué

MONTREAL, 2. — Lucien Emond, 30 ans, chauffeur de taxi, a été attaqué hier soir par deux hommes, qui le forcèrent à descendre de son automobile, en dehors de la ville. Il ne fut pas volé, mais il souffre de contusions à la tête. La police a retrouvé le taxi plus tard.

Impressions d'un maire

MONTREAL, 2. — Le maire A. Carignan, de Lachine, a déclaré ce qui suit au sujet de la récente conférence des maires à Ottawa: Tout ce que je puis dire, c'est que nous avons été bien reçus, bien nourris et bien logés. Il a fait cette déclaration à une assemblée de la commission métropolitaine de Montréal. Il prit ensuite son siège, mais il se leva de nouveau pour dire: Je pourrais ajouter que nous n'avons rien obtenu.

CHOMEURS TRES RAISONNABLES

(Presse canadienne)

TECUMSEH, Ont., 2. — Les sans travail de l'endroit, loin de demander davantage de l'aide, demandent au contraire une réduction. Les membres de l'association des chômeurs ont demandé au conseil de ville de réduire leurs allocations de 25 pour cent, déclare E. Dugal, greffier de la ville.

LA LÉGISLATURE VEUT PROROGER AVANT PÂQUES

Elle siégera, le matin, l'après-midi et le soir tous les jours à partir de vendredi.

DEBATS PREVUS

GALERIE DE LA PRESSE, TORONTO, 2 avril. — Le gouvernement a décidé de prendre un moyen radical pour tenter de disposer avant Pâques de la cinquantaine de projets de loi encore inscrits au feuilleton de la Chambre. En prévision des longs débats que soulèveront le bill des écoles séparées et celui approuvant les nouveaux contrats d'électricité, le premier ministre Hepburn a annoncé, hier soir, qu'à partir de vendredi la législature siégerait l'avant-midi, l'après-midi et le soir, tous les jours, y compris samedi.

TROIS SEANCES PAR JOUR

Cela veut dire qu'en pratique la Chambre aura trois séances par jour. La séance du matin commencera à 11 heures pour s'ajourner à 1 heure de l'après-midi. Puis il y aura la séance régulière, s'ouvrant à 3 heures. La séance du soir sera à 8 heures, comme d'habitude, et pourra durer toute la nuit si tel est le bon plaisir de l'opposition.

On ignore encore si les comités parlementaires siégeront concurremment avec la Chambre dans l'avant-midi ou si on avancera l'heure de leurs réunions. Toujours est-il que le gouvernement croit pouvoir avec ces mesures d'urgence proroger la session ontarienne pour Pâques, comme la chose s'est toujours faite depuis un temps immémorial.

LUTTE À MORT DANS LA GUERRE ÉTHIOPIENNE

L'empereur d'Ethiopie et les Italiens font leurs préparatifs.

AU LAC ASHANGI

ASMARA, Erythrée, 2. — L'armée italienne du nord et les troupes de l'empereur Hailé Séiassié manoeuvrent aujourd'hui avec soin en vue de ce qu'on regarde comme une lutte à mort dans la guerre éthiopienne.

La petite saison des pluies est déjà commencée en certains secteurs du front du nord, mais les autorités militaires affirment que cela ne retardera pas les opérations.

L'empereur a envoyé ses troupes sur les hauteurs dominant le lac Ashangi, à 30 milles au sud d'Amba Alaji, afin d'attendre la seconde phase de la mêlée décisive, qui, croit-on, sera une attaque par l'armée du maréchal Badoglio. Les troupes de l'empereur au nord du lac Ashangi sont au nombre de 20.000 et sont des mieux disciplinées.

HUIT PROJETS DE LOI ADOPTES EN 2e LECTURE

Galerie de la presse, Toronto, 2 avril. — Outre le bill du solotram qui a été bloqué par la droite, la Chambre a adopté, hier, huit projets de loi en seconde lecture. Quatre d'entres eux étaient pilotés par l'hon. W.-A. Roebuck, procureur général; trois par l'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture, et un par un député libéral, M. F. Schwenger, de Hamilton Centre.

Les quatre bills du procureur général modifient la loi des statistiques vitales, celle des magistrats, celle du moratoire des hypothèques et celle des jurés.

L'INDUSTRIE LAITIERE

Le ministre de l'agriculture fait changer la loi de l'industrie laitière, celle des coopératives et celle des marques d'animaux de boucherie.

Le député de Hamilton Centre veut, pour sa part, des amendements à la présente **législation des accidents du travail.**

DES CHIFFRES INTÉRESSANTS SONT PUBLIÉS

Notre richesse estimée à $25.768.000.000 à la fin de 1933.

LE BOOM DE 1929

L'honorable W.-D. Euler, ministre du Commerce, a autorisé la publication aujourd'hui d'une estimation de la richesse nationale du Canada calculée par le Bureau Fédéral de la statistique. Elle porte jusqu'à la fin de 1933 les chiffres qui avaient été établis pour la première fois en 1929.

Comme on pouvait s'y attendre, le déclin en valeur depuis la cime du boom de 1929 a été considérable et se reflète par tout l'inventaire qu'a préparé le Bureau. Le grand total montre un déclin de $31,275,000,000 à $25,768,000,000, la diminution étant de $5,597,000,000, ou plus de 17 p.c.

Les valeurs des fermes montrent une contraction de $6,300,000,-000 à $4,760,000.000 et la production agricole en possession des fermiers a diminué de moitié. La valeur de la propriété immobilière urbaine a baissé de $8,251,000,000 à $6,913,000,000; celle des forêts de $2,299,000,000 à $2,090,000,000; les effets de ménage et le vêtement, de $1,370,000,000 à $913,000,000; les manufactures, de $837,000,000 à $368,000,000. D'un autre côté les chemins de fer, immobilisations dans les voies et outillage, ont augmenté de $3,321,000,000 à $3,365,-000,000; les téléphones, de $291,-000,000 à $330,000,000; mais, les tramways électriques ont décliné de $240,000,000 à $223,000,000.

L'Ontario comme antérieurement, est à la tête de toutes les provinces par sa richesse nationale qui est de $8,795,000,000, ou 34 p.c. du

(Suite à la 3e page)

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 2. — Une bombe placée à l'entrée d'un magasin de fruits, sur la route de Kingston, a fait explosion ce matin et a laissé une ouverture à l'avant du bâtiment et cassé les vitres de 12 bâtiments des environs. Personne n'a été blessé.

Fortifications du Tyrol autrichien

VIENNE, 2. — On annonce la fortification de la frontière du Tyrol autrichien, afin d'empêcher une invasion du nord. Des officiers de l'état-major général d'Autriche, ainsi que des ingénieurs et des experts en artillerie iront à la frontière allemande afin de choisir les endroits des fortifications.

SALAIRE MOYEN DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE

(De notre correspondant)

Galerie de la presse, Toronto, 2 avril.—Le salaire moyen des fonctionnaires provinciaux en Ontario est de $1,466.19 par année. C'est ce que appris, hier, à la Chambre, le premier ministre Hepburn en réponse à une question posée par l'opposition. Cette moyenne comprend tous les employés civils depuis l'humble balayeur jusqu'au sous-ministre grassement rémunéré.

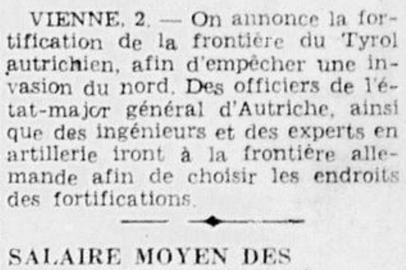

(Presse Canadienne)

TORONTO, 2. — La pression est élevée et le temps est froid dans les provinces des prairies, le nord d'Ontario et la moitié ouest des Etats-Unis. Une vague d'assez basse pression, concentrée dans la région du lac Erié, semble gagner le nord-est et a amené de la pluie et de la neige dans le bas des lacs, pendant que le temps a été beau dans les autres endroits du Canada. La température est en-dessous de la normale dans tout l'est du Canada.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent. — Forts vents de l'est, neige ou pluie. Vendredi.—Vents du nord-ouest, nuageux et un peu plus froid, giboulées.

Maximum hier, 34.
Minimum (nuit), 28.

A 8 h. ce matin:— Dawson, 2 sous 0; Aklavik, 8 sous 0; Ft Simpson, 14; Ft Smith, 4; Pr Rupert, 26; Victoria, 36; Kamloops, 18; Jasper, 4 sous 0; Edmonton, 8 sous 0; Pr Albert, 8; Churchill, 8 sous 0; Winnipeg, 8 sous 0; Moosonee, 0; S. S. Marie, 24; London, 30; Toronto, 32; Kingston, 30; OTTAWA, 28; Montréal, 30; Doucet, 10; Québec, 30; St-Jean, 34; Moncton, 29; Halifax, 32; Charlottetown, 22; Détroit, 30; New-York, 40.

Radio - Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

BRUNA CASTAGNA

Bruna Castagna, l'une des plus récentes étoiles de la TSF qui ait obtenu du succès à l'opéra, sera la vedette d'une émission diffusée ce soir à 8 heures 30 sur le réseau CBS (WABC). Mlle Castagna fit ses débuts dans l'Aïda de Verdi au Metropolitan Opera de New-York l'hiver dernier. Au cours de l'émission de ce soir, l'on entendra également un orchestre symphonique sous la direction de Victor Bay.

KOGEN - LYON

Au cours de l'émission "Music Magic", diffusée ce soir à 10 heures 30 sur le réseau NBC (WJZ), l'on entendra Ruth Lyon, soprano, Cyril Pitts, ténor, et un orchestre sous la direction de Harry Kogen. Le maître de cérémonies sera Mlle Joan Blaine.

AMERICAINS VS LEAFS

Ce soir, à 9 heures, la General Motors diffusera sur un réseau de postes canadiens la joute finale entre les Américains de New-York et les Maple Leafs de Toronto. La joute sera disputée au Maple Leaf Gardens de Toronto et Hewitt fera de nouveau la description des péripéties. Gordon Slinclair fera quelques commentaires. Et l'orchestre de Carroll Lucas se fera entendre pendant les intermèdes.

LES CLASSES DE MUSIQUE

La saison des classes hebdomadaires de musique est terminée. Cependant, demain matin à 11 heures, les deux réseaux de la NBC diffuseront une classe spéciale directement de la scène du Metropolitan Opera de New-York. L'orchestre symphonique sera sous la direction de Walter Damrosch comme d'habitude et le soliste sera Théodore Webb, baryton. De plus, un choeur de 400 étudiants des high schools figure également au programme.

SEPT PIANISTES

La popularité du septuor de pianistes que dirige Ethel Scott Cook, de Windsor, semble s'établir de plus en plus solidement, non seulement parmi les auditeurs de Radio-Canada, mais aussi bien aux Etats-Unis. Récemment, les jeunes pianistes furent invitées à représenter le Canada à l'Exposition du Michigan qui eut lieu il y a quelque temps à Détroit. Les sept jeunes filles jouèrent devant un auditoire de 12,000 personnes au cours d'un programme d'une demi-heure qui mettait en vedette le populaire ténor Lanny Ross. Ce groupe est sous la direction active d'Ethel Scott Cook depuis de nombreuses années.

VERA VAN A HOLLYWOOD

La populaire chanteuse Vera Van a quitté New-York la semaine dernière pour se rendre à Hollywood où elle doit tourner un film pour Paramount. Afin de faire ce voyage, Mlle Van a dû quitter la distribution de "May Wine", la récente opérette de Sigmund Romberg qui remporte actuellement un grand succès sur une scène de Broadway. Elle a dû également rompre son engagement au club New Yorker où elle chantait toutes les nuits.

CE SOIR

JOAN BLAINE sera la charmante maîtresse de cérémonies au cours de l'émission "Music Magic" diffusée ce soir à 10 heures 30 sur le réseau NBC (WJZ).

PROGRAMMES DETAILLES

LE COSAQUE

Adolph Wantrow, baryton, présentera le programme suivant ce soir à 6 heures 15 sur le réseau de l'est de Radio-Canada.

Le chant du pèlerin .... Tschaikowsky
Chanson à boire (russe) .... Drizot
Remembering you .... Wilfred Sanderson
I love Life .... Manna-Zucca

ENTRE AUTRES CE SOIR . . .

6.15—Musique classique (CKAC).
6.30—En dînant. — CRCO.
8.00—Emission Vallée—WEAF.
8.00—L'orchestre symphonique de Pittsburg. Dir. Antonio Modarelli. Pescha Kagan, pianiste. —WJZ.
8.30—La petite Symphonie—WOR. Musique de chambre — CRCO
9.00—Show Boat. Lanny Ross, ton; Winfred Cecil, soprano; Kathleen Wells, contralto — (NBC—WEAF).
10.00—Orch. Symphonique de Cleveland. — CRCO.

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

L'UNIVERS ILLUSTRÉ
CONCOURS

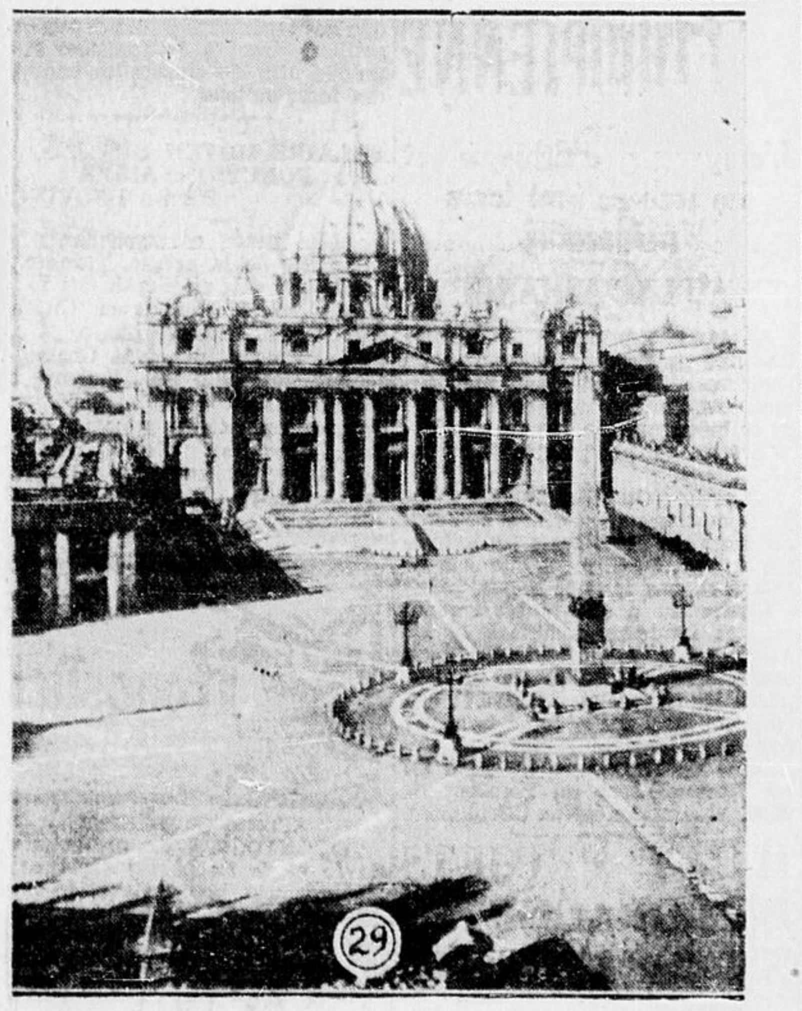

INDICATION: La plus grande église de la Chrétienté.

Conservez cette liste de solutions possibles:

(281) Eglise de S.-Martin, Londres; (282) Immeuble du Fer à Repasser, New-York; (283) Le Theseum, Athènes; (284 Westminster Hall, Londres; (285) Château de Berkley, Angleterre; (286) La Tour Blanche, Salonique; (287) Colosse de Rhodes; (288) Château Morro, la Havane; (289) Université de Trinité, Dublin; (290) Catacombes, Rome.

Que représente cette photographie ? Où est-ce ?

Indiquez l'endroit représenté, selon vous, par cette photo. Ne répondez que par numéros.

CONSERVEZ VOTRE LISTE DE SOLUTIONS POSSIBLES—LA SOLUTION DU PREMIER PROBLEME EST SOUS LA PHOTOGRAPHIE MEME. CELLES DES PROBLEMES DES JOURS SUIVANTS SE TROUVENT DANS LA LISTE DES SOLUTIONS PUBLIEES A DATE, OU SOUS LA PHOTOGRAPHIE MEME.

EMPLOYEZ-LA CONTRE LES BRÛLURES
Vaseline BLANCHE

LES ONDES COURTES

PARIS — (Station radio-coloniale)
JEUDI (soir)
L.O. 25 m. 60 - 11.720 Kc.
6 h. 15—Concert: Relais de Radio-Paris.
7 h. 15—Inf. en français, cours.
7 h. 40—Inf. en espagnol.
8 h. 00—Inf. en anglais.
8 h. 15—Causerie par Mme de Gramont.
8 h. 30—Emission théâtrale.
10 h. 15—Fin de l'émission.
10 h. 45—Causerie.
11 h. 00—Inf. en anglais.
11 h. 15—Inf. en français.
11 h. 30—Musique enregistrée.
12 h. 30—Inf. en espagnol.
12 h. 45—Inf. en allemand.
1 h. 00—Fin de l'émission.
VENDREDI (matin)
2 h. 00—Relais de Paris-P.T.T.
2 h. 20—Musique enregistrée.
2 h. 40—Relais de Paris-P.T.T.
2 h. 55—Musique enregistrée.
3 h. 30—Courrier de France.
3 h. 40—Musique enregistrée.
4 h. 15—Inf. en français.
4 h. 45—Inf. en anglais.
5 h. 00—Fin de l'émission.
L.O. 19 m. 68-15.244 Kc.
5 h. 55—Annonce du programme.
6 h. 00—Concert: Relais de Radio-Paris.
7 h. 00—Inf. en anglais.
7 h. 15—Concert: Reprise du relais.
7 h. 45—Inf. en français.
8 h. 15—Reprise du relais: Concert.
9 h. 00—Les grands courants de la pensée contemporaine, par M. P. Descaves.
9 h. 10—L'esprit d'aujourd'hui par M. Dessoudeix.
9 h. 20—Cours coloniaux.
9 h. 30—Récital avec le concours de Mlles Guionie, cantatrice; Thoret, altiste; MM. Grandmaison, basse; Louis Vuillermoz, corniste; Frécheville, violoncelliste; André Pascal, violoniste; Mlle Leleu, pianiste:

Solo de concert pour basson et piano .... Gabriel Pierné
Concertino, basson et piano .... F. Beer
Andante et 1er mouvement du concerto .... Hendel
Poème élégiaque .... E. Vuillermoz
Sérénade .... F. Gehin
Romance en fa .... Saint-Saens
Adagio et Allegro .... M. Ravel
Habanera .... M. Ravel
Goyescas .... Granados
Bergerettes .... Weckerlin
a) Maman, dites-moi.
b) Non, je n'irai plus au bois.
Canzonetta: S'il est au sein des feuilles .... Scarlatti
Celle que j'aime .... Haydn
Au bord de la fontaine .... Schubert
Pourquoi rester seulette .... St-Saens
Les Anes du Caire .... Nérini
Villanelle .... Eva del Aqua

10 h. 55—Cours des changes et des rentes françaises.
11 h. 00—Fin de l'émission.
L.O. 25 m. 23 - 11.880 Kc.
11 h. 15—Inf. en arabe.
11 h. 30—Inf. en français et cours.
12 h. 00—Concert: Relais.
1 h. 30—Diffusion du Radio-Journal de France.
1 h. 50—Les épopées françaises, par M. Etienne Buisson.
2 h. 00—Concert: Relais.
2 h. 30—Inf. en anglais.
2 h. 45—Inf. en italien.
3 h. 00—Inf. en français, cours.
3 h. 30—Relais du Théâtre National de l'Opéra.

AUTRES STATIONS
—Jeudi—

TOKYO, 4 heures — Un coup d'oeil en musique sur le Japon d'aujourd'hui. JVM, Nazaki, 27.9 m., 10.74 meg.

LONDRES, 6 heures — La fanfare des Scots Guards de sa Majesté. GSD, 25.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 9.58 meg., GSA, 49.5 m., 6.05 meg.

MADRID, 8 heures — Carlos Arijita, pianiste. EAQ, 30.5 m., 9.57 meg.

LONDRES, 10 heures — Orchestre impérial de la BBC. GSD.

EINDHOVEN, Pays-Bas, 9 heures 30 vendredi matin — Monologues par Jaap. PHI, 25.5 m., 11.75 meg.

HORAIRE

Jeudi, 2 avril 1936

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880
8.00—Programme religieux.
8.15—Déjeuner.
9.00—Disques.
9.30—Disques.
10.00—Disques.
10.30—Spécial.
11.00—Disques.
12.00—Musique.
12.30—Pronostics et disques.
1.00—Disques.
1.30—Orchestre Rex Battle.
5.00—Concert.
5.15—Nouvelles.
5.30—Trio du Ritz-Carlton.
5.45—Bourse.
6.00—Virginia Verrill, chanteuse.
6.15—Le Cosaque.
6.30—La mode.
6.45—En dînant.
7.00—Orch. Luigi Romanelli.
7.15—Trio instrumental du Château Laurier.
7.30—"Young Tim" — pour les enfants

PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Facilite le nettoyage de la maison!
Désinfecte tout en nettoyant

LES RESEAUX

NBC (réseau bleu) (WJZ)
WJZ: WBAL, WBZ, WBZA, WHAM, KDKA, WJR, WENR.

NBC (réseau rouge) (WEAF)
WEAF: WCAE, WTAM, WWJ, WLW, WGY, WJAR, WHO, WMAQ, WOW, WTIC, WRVA, WSM.

Columbia Broadcasting System (WABC)
WABC: WNAC, WGR, WKBW, CKLW, WCAU, WBBM, WPG, WHAS, KMOX, WLBW, WCCO, CKAC, CFRB.

7.45—Orch. Edgar Herring.
8.00—Live, laugh and love.
8.30—Musique de chambre.
9.00—A être annoncé.
9.30—Duo de bois.
9.45—Gentleman Jim.
10.00—Charles Courboin, organiste de la MBS.
10.30—Orch. Gene Fogarty.
10.45—Radio-journal.
11.00—Across the border.
11.30—Allanson Brown, organiste.

CKCO—OTTAWA—1010
12.00—Variétés.
1.00—Raymar.
1.15—Musique de danse.
6.00—En dînant.
6.15—Musique de danse.
6.30—Airs vifs.
6.45—Musique de danse.
7.00—Musique de concert.
7.30—Movie Club.
7.45—Nouvelles du vieux temps.
8.00—Chester McKenzie.
8.30—Cliff McCormick, organiste.
8.45—Les Gondoliers.
9.00—Org. du Reg.
9.30—Orch. du Gatineau.
10.00—Thomas Warner, ténor.
10.15—Orch. du Standish.
10.45—Orch. du Glenlea.

CKCH—HULL—1210
8.00—L'horloge musicale.
9.00—Organiste.
9.15—Musique populaire.
9.45—Chansonnettes françaises.
10.30—Pour vous, Mesdames.
11.45—Radio-Revue.
12.00—Spécial.
12.30—Orchestre populaire.
1.15—Chansonnettes.
5.30—Les aspects beaux et nouveaux de l'Agriculture.
5.45—Jack et Jill.
6.00—Variétés.
6.30—Spécial.
7.00—Spécial.
7.15—Le curé du village.
7.30—Radio-journal.
7.45—Orch. Edgar Herring.
8.00—Spécial.
8.30—Revue Radio.
9.00—Radio-Concert Pharand.
9.30—Orch. Carl MacDonald.
10.00—Charles Courboin, organiste.
10.30—Le vieux Québec.
10.45—Radio-Journal.

CKAC—MONTREAL—730
6.25—Heure récréative
7.00—Nouvelles.
7.05—Eugène Corbeil, opérette.
7.15—Le curé du village.
7.30—Toi et Moi.
8.00—La demi-heure théâtrale.
8.30—Par dessus les toits.
8.45—Spécial.
9.15—St-Jean-Baptiste.
9.30—Les vagabonds du piano.
9.45—Les mélodiens.
10.00—Emission Grads.
10.15—Commentateurs.
10.30—Le merle rouge.
10.45—Pierre et Pierrette.
11.05—Guy Lombardo.
11.30—Isham Jones.
12.00—Orch. Olsen.
12.30—Frank Dailey.

CFCF—MONTREAL—600
6.00—Aventures.
6.15—Variétés.
6.30—Revue métropolitaine.
7.00—L'oncle Troy.
7.15—Musicale.
7.30—A être annoncé.
7.45—Mellow Chellow.
9.00—Pour vous, madame.
9.30—A être annoncé.
10.00—RFadio-Ciné.
11.00—Nouvelles sportives.
11.15—Orch. Keller.
11.30—Nouvelles.

Vendredi, 3 avril, 1936

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880
8.00—Programme religieux.
8.15—Déjeuner.
9.00—Fermeture.
10.45—Disques.
11.15—Disques.
Midi—Musique.
12.30—Pronostics et disques.
1.00—Spécial.
1.15—Kiwanis. Déjeuner.
5.00—Songs that stay young
5.15—Nouvelles.
5.30—L'Oncle Jerry.
5.45—Bourse.
6.00—Tournées Musicales.
6.15—Mary Small, chanteuse.
6.30—By candle light.
7.00—Dairy Roe Moore, pianiste.
7.15—Gérard Duranleau, ténor.
7.45—Irene Landor et Bernie Yuffy.
8.00—Concert d'Ottawa.
8.30—Revue Band-Box.
9.00—Sérénade acadienne.
9.30—La Société des Nations.
10.00—Knights of Gladness d'Edmonton.
10.30—Causerie par le ministre des mines.
10.45—Radio-journal
11.00—Across the border.
11.30—Orch. de Gene Fogarty.

CKCO—OTTAWA—1010
12.00—Variétés.
1.00—Raymar.
6.00—En dînant.
6.15—Musique de danse.
6.30—Airs-vifs
6.45—Fanfare
7.00—Radio-théâtre.
7.30—Organiste.
7.45—Nouvelles du vieux temps.
8.00—Violoniste.
8.15—Musique hawaienne.
8.30—Anything goes (CCR).
9.00—Orch. de l'hôtel Regal.
9.30—Orch. de l'Alexandra.
10.00—Orch. Jerry Shea.
10.15—Orch. Laurent Brisebois.
10.45—Orchestre du Glenlea.

CKAC—MONTREAL—730
5.15—Orch. Rudy Vallee.
5.30—Programme du foyer.
5.45—Little Orphan Annie.
6.15—Drame vécu.
6.25—Heure récréative
7.05—Chansons françaises.
7.15—Le curé du village
7.30—Les grandes vedettes.
7.45—Le roman de l'orphelin.
8.00—L'Heure provinciale
9.00—"Hollywood Hotel" — (CBS)
10.00—Les Tziganes.
10.15—Commentateur.
10.30—Bruna Castagna, contralto.
11.00—Sport.
11.15—Don Redman.
11.30—Orch. Bob Crosby.
12.00—Orch. Bernie Cummins.
12.30—Orch. de Guy Lombardo.

CKCH—HULL—1210
8.00—L'horloge musical.
9.00—Organiste.
9.15—Musique populaire.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.30—Pour vous, Mesdames.
11.30—Radio-Revue.
11.45—Disques.
12.00—Spécial.
12.30—Spécial
12.45—Musique populaire.
1.15—Chansons françaises.
5.00—Thé dansant.
5.30—Les Cavaliers de La Salle.
6.00—Variétés.
6.30—Emission Parisien et Boyer.
6.45—Organiste.
7.15—Le curé du village.
7.30—Radio-Journal.
8.00—Radio-Concert Pharand.
8.30—Revue Radio.
9.00—Sérénade acadienne.
9.30—Orch. Carl MacDonald.
10.00—The tune detective.
10.30—Causerie sur les mines.
10.45—Radio-journal.

CFCF—MONTREAL—600
6.00—Variétés.
6.15—Variétés.
6.30—Revue métropolitaine.
6.45—Musical Bits.
7.00—L'oncle Troy.
7.15—Charlie Chan.
7.30—Le jeune Tim.
7.45—Lois Ravel, chanteuse.
8.00—Earth and Man.
8.30—A choisir.
8.45—Ghost hockey.
9.00—Luiger Awhile.
9.30—A être annoncé.
9.45—A être annoncé.
10.00—Nickelodian.
10.30—Les autres Amériques.
11.00—Sport.
11.05—Nouvelles.
11.15—Orch. Leonard Keller.
11.30—Orch. Coleman.
11.45—Orch. Emil Coleman.
12.00—Shandor.
12.08—Orch. Benny Weeks.

Carnet mondain

Leurs Excellences le Gouverneur Général et Lady Tweedsmuir feront trois voyages de quatre jours dans le sud ontarien au mois de mai. Ils visiteront la ville de Québec au mois de juin. Le Gouverneur Général reviendra à Ottawa pour la fermeture du parlement. Leurs Excellences visiteront les provinces maritimes en juin et se rendront en Colombie-Britannique au mois d'août.

• • •

Mme John Buchan et Mlle A. Buchan, la mère et la soeur de son Excellence le Gouverneur Général, arriveront au Canada vers le 17 avril à bord le "Duchess of Bedford". Mme Buchan est âgée de près de 80 ans. Lord Tweedsmuir est l'aîné d'une famille de quatre garçons et de deux filles. Mlle Anna Buchan, sa soeur, est mieux connue sous le nom de plume "O. Douglas".

• • •

Le Général Sir W.-E. Ironside est arrivé à Rideau Hall hier matin.

• • •

L'orateur du sénat et Mme W.-E. Foster ont reçu à dîner hier soir.

• • •

Mme M.-S. Campbell, d'Ottawa, passera les fêtes de Pâques à Toronto, l'invitée de l'Hon. et de Mme Peter Heenan.

• • •

M. et Mme A.-J. Pelletier ont quitté la capitale, hier soir, pour se rendre dans l'ouest. Ils seront de retour à Ottawa vers la fin du mois.

• • •

Le Major et Mme Drew Thompson passeront les fêtes de Pâques à leur maison d'été de Cayuga.

• • •

Le Major Général W.-B.-M. King qui a passé quelque temps au Canada, et qui fut l'invité de Sir James et Lady MacBrien pendant son séjour à Ottawa, s'embarquera bientôt à bord le "Montclare" pour retourner à Londres.

• • •

Le Major Général et Mme E.-C. Ashton qui ont passé quelque temps en Floride, se sont arrêtés à Montréal en revenant où ils furent les invités de Mme H.-B. MacKenzie, la soeur de Mme Ashton. Mlle Amy Ashton, qui accompagnaient ses parents en Floride, est demeurée à Montréal pour quelque temps chez sa tante.

• • •

L'Hon. J.-Earl Lawson et Mme Lawson sont partis hier soir pour leur demeure de Toronto. Mme Lawson ne reviendra qu'après les fêtes de Pâques.

• • •

M. Eric Lanctôt de Roberval, Qué., est arrivé à Ottawa hier. Pendant son séjour dans la capitale, il sera l'invité de son beau-frère et de sa soeur, le Col. et Mme René Landry.

• • •

Le gérant régional de la Air-Ways Company reçut à dîner une quinzaine de membres de la compagnie et leurs femmes à un dîner qui eut chez Murphy-Gamble. Les orateurs furent MM. Cliff Snow, E.-J. Lecompte et Bert Engler et le dîner fut suivi d'une partie de théâtre.

• • •

L'Hon. Clarence-D. Howe, ministre des voies ferrées, des canaux et de la marine, et Mme Howe quitteront la capitale la semaine prochaine pour se rendre en Virginie où ils passeront les fêtes de Pâques. Ils demeureront aussi quelques jours à Washington, D.C.

• • •

M. et Mme W.-H. Troop de Toronto, passeront les fêtes de Pâques à Ottawa chez les parents de Mme Troop, M. et Mme A.-E. Atwood.

• • •

Mme Jean Prévost, M. et Mme André Montpetit, Mlle Marguerite Pelletier, Mlle Suzanne Morin, M. Claude Prévost et M. Jean Raymond partiront, mercredi prochain, pour New-York où ils passeront les fêtes de Pâques.

• • •

Le sénateur et Mme J.-M. Wilson, de retour d'un long séjour en Floride, ont passé quelques jours à New-York, au Waldorf-Astoria.

• • •

Mme A.-H. Paradis, Mlles Jacqueline, Louise et Claire Paradis, sont revenues d'un voyage de plusieurs semaines en Floride.

• • •

M. et Mme Albert Dupuis et M. Raymond Dupuis sont arrivés, ce matin, à Montréal, d'un voyage de quelques mois en Europe.

• • •

Mme Alain Joly de Lotbinière est revenue de Ashville où elle a passé plusieurs semaines.

• • •

Mme Honoré Mercier est de retour de Québec où elle a passé quelque temps.

• • •

Mlles Anna et Clara Dubé reviennent aujourd'hui de Québec de Québec, où elles ont été les invitées de Mme Henri Bray, pendant quelque temps.

• • •

Mme Hugh Mathewson part, aujourd'hui, pour New-York à bord du "Berengaria" pour Londres, où elle passera quelque temps l'invitée de sir John et de lady Child.

• • •

Mme F.-M. Gaudet est revenue de Québec où elle était l'hôtel de ses soeurs, Mlles Thompson, depuis quelque temps.

• • •

M. et Mme Hercule Dansereau, de passage à New-York, se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

• • •

Sir Frank et lady Barnard sont retournés à Victoria après avoir passé l'hiver en Californie.

• • •

Mlle Pauline Tellier est revenue de Québec où elle était l'invitée de sa soeur, Mme Laval Fortier.

• • •

Mme Gaspard LeMoine et M. John LeMoine sont actuellement à Atlantic City, au Marlborough-Blenheim.

• • •

Dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, il y aura partie de cartes chez Mme Arthur Ménard, 64 rue Murray, en faveur de l'oeuvre du pain du Précieux-Sang.

LES CORS
cessent tout de suite d'être douloureux
Puis vous pouvez les enlever!
Versez du FREEZONE sur ce cor douloureux. Il cessera tout de suite d'être sensible, puis vous pourrez bientôt l'enlever avec vos doigts. Vous serez enchanté! C'est si facile et il n'y a pas de douleur. C'est comme un charme chaque fois.
Une petite bouteille de FREEZONE ne coûte que quelques sous en toute pharmacie, et est suffisante pour enlever tous les cors durs, cors mous et callosités. Essayez-le!
FREEZONE

POURQUOI LE FÉDÉRAL DUT REFUSER L'AIDE

Aberhart ne voulut pas se soumettre à un conseil de prêts.

CORRESPONDANCE

Si le gouvernement fédéral a refusé d'aider à la province d'Alberta à honorer son échéance d'obligations de $3.200.000, hier, c'est parce que le premier ministre Aberhart avait au préalable refusé de placer sa province sous la juridiction d'un conseil de prêts que désire établir le ministre des Finances. C'est encore parce que M. Aberhart avait annoncé son intention d'effectuer un fondement global des dettes provinciales à des conditions que ne pouvait accepter le trésor fédéral.

Ces raisons ressortent clairement de la correspondance entre le premier ministre Aberhart et le ministre des Finances, M. Dunning. Celui-ci a donné lecture hier et déposé au greffe des Communes copie de cette correspondance.

LE 12 MARS

La première communication de l'Alberta date du 12 mars cette année. Elle est d'Edmonton et est signée par M. C. Cockroft, trésorier provincial. Celui-ci y expose le problème financier de l'Alberta qui doit honorer le 1er avril suivant une échéance d'obligations de 3.200.000. L'Alberta n'a que $550.000 disponible à cette fin et demande au fédéral de lui avancer le solde, soit $3.650.000 aux mêmes termes et conditions que l'avance consentie au 15 janvier dernier. M. Cockroft dit que le budget provincial est préparé de telle sorte qu'il fournira, au moyen d'impôts additionnels, des revenus nécessaires pour administrer la province dans l'avenir.

M. Dunning, le 17 mars, répond par télégramme. Il dit que les journaux lui ont appris que M. Aberhart avait l'intention de présenter un projet de loi à la législature afin de réduire le taux d'intérêt sur la dette provinciale, sans cependant recourir au conseil de prêt projeté. Il rappelle que cette décision affecte déjà le crédit de l'ouest et paralyse les efforts que fait le fédéral pour protéger le crédit provincial et son propre crédit. Il refuse de prêter.

UNE CONFERENCE

Deux jours plus tard, M. Dunning envoie aux premiers ministres des quatre provinces de l'ouest un télégramme pour les inviter à une conférence sur la question d'établissement d'un conseil de prêts. Il rappelle que la modification constitutionnelle nécessaire à l'établissement de ce conseil doit être faite à l'unanimité. Il les convoque à une conférence pour la semaine suivante.

Le 20 mars, M. Aberhart télégraphie à M. Dunning pour lui dire que la session l'empêche de venir à Ottawa. Il lui demande de financer le prêt pour l'échéance du 1er avril. On pourra s'entendre plus tard, ajoute-t-il.

M. Dunning, le même jour, répond que le fédéral ne peut consentir à prêter aux provinces si celles-ci refusent de se soumettre au conseil de prêts. En janvier, le fédéral a consenti à aider l'Alberta pour donner le temps à celle-ci de considérer le projet de conseil. Il veut savoir si la province consent à se soumettre au conseil.

Le 21 mars, M. Aberhart répond par télégramme qu'il apprécie les francs énoncés de M. Dunning et les efforts que fait le fédéral depuis cinq mois pour le maintien du crédit. Il dit que les détails du conseil projeté n'ont pas été assez clairement définis encore pour que la législature albertaine les approuve. Il reconnait le droit de contrôle du fédéral sur les prêts.

Le 25 mars, M. Dunning répond. Il dit que les termes et conditions en vertu desquels fonctionenra le conseil de prêts ont été clairement étudiés par le comité des questions financières. Celui-ci a envoyé aux provinces les copies du procès-verbal de ses réunions. Il rappelle que le conseil de prêts est constitué par un représentant provincial, le ministre fédéral des finances et le gouverneur de la Banque du Canada comme aviseur technique. Ce conseil aura le droit d'approuver tout programme de fondement de la dette provinciale et d'emprunt futur de la part des provinces. Il rappelle qu'il ne reste qu'une semaine pour régler la question.

Le 23 mars, M. Dunning télégraphie à toutes les provinces si elles s'objectent à ce que le gouvernement soumette une loi établissant le conseil des prêts.

PLAN DE CONVERSION

Le 25 mars, M. Aberhart annonce que l'Alberta projette de convertir en des échéances perpétuelles à 3 p. 100, une somme totale de dettes d'environ $67.000.000 qui porte actuellement intérêts à cinq et cinq et demi pour cent. Pour garantir de payer les intérêts sur ces nouvelles obligations, l'Alberta projette de céder au fédéral ses subsides annuels. Le fédéral n'aurait pas à garantir le principal mais simplement les intérêts. D'autre part, en vue de ces dispositions, M. Aberhart demande au fédéral d'agréer sa requête précédente et de lui garantir un prêt de 2.650.000 pour lui aider à honorer son échéance du 1er avril. Il soutint que les mesures budgétaires provinciales et son plan de remboursement de dette, énoncé plus haut, protège suffisamment le fédéral.

Le 26 mars, M. Dunning répond par lettre dit que la province d'Alberta doit se soumettre au projet de conseil de prêts. Il dit aussi qu'il ne connait point d'autorité constitutionnelle qui permettrait à la province d'engager ses subsides de la façon qu'elle prétend le faire. Il lui demande s'il s'objecte à ce que la législation établissant un conseil de prêt soit moussée à la Chambre.

IMPOSSIBILITE

Le même jour, M. Aberhart répond qu'il ne s'objecte pas à ce que le gouvernement procède avec le bill des amendements constitutionnels. D'autre part, il lui répète que son gouvernement ne peut se soumettre aux règlements du conseil de prêts projeté relativement aux futurs emprunts. Il dit que le budget provincial ne prévoit aucune dépense additionnelle. Il demande au gouvernement de garantir les intérêts sur les subsides dus seulement, ce qui, dit-il, limiterait au bas mot la responsabilité fédérale.

Le 30 mars, M. Dunning répond que la proposition Aberhart a été considérée par le gouvernement. Il lui dit carrément que le fédéral ne peut lui aider à honorer son échéance du 1er avril, surtout en vue du fait que l'Alberta se propose de convertir sa dette à moindre intérêt. Le gouvernement fédéral ne peut non plus garantir partiellement les intérêts sur le programme de financement.

Le même jour, M. Aberhart dit que le fédéral consent à aider la province, l'Alberta le remboursera en entier à même ce qui lui revient pour aliénation de ses ressources naturelles.

Enfin, le 30 mars M. Dunning répond que la somme due pour ressources naturelles à l'Alberta, soit cinq millions, doit être retenue pour être appliquée aux $24.749.000 que doit cette province.

Il n'y a plus de communications après cette date.

QUELQUES QUESTIONS

M. R.-A. Pelletier, député crédit-socialiste de Peace-River, demande au ministre des Finances si vraiment il était désireux, comme il l'avait télégraphié aux provinces, de tenir une conférence à ce sujet avec les premiers ministres de l'ouest. M. Dunning répond que le député n'a qu'à lire la correspondance pour se convaincre que oui. M. Heaps demande si toutes les provinces s'étaient entendues sur le principe d'un conseil de prêts lors de la conférence à Ottawa. M. Dunning répond que oui.

En réponse à d'autres questions, M. Dunning dit que la Colombie-Britannique a demandé une conférence et son représentant viendra sous peu à Ottawa. La Saskatchewan et le Manitoba, n'ont pas d'objections à ce que l'on procède aux modifications de la constitution. Elles veulent tout simplement qu'il soit entendu qu'une province peut se retirer en tout temps de l'autorité du conseil de prêts.

M. BENNETT

M. Bennett rappelle que le ministre des Finances, d'après la correspondance qu'il a lue, a dit qu'il fallait virtuellement l'unanimité des provinces pour effectuer des modifications à la constitution. Il dit avoir lu un rapport du discours prononcé par le premier ministre Taschereau, de même, dans lequel celui-ci a déclaré que tout amendement à la constitution devrait être soumis et approuvé par la législature de cette province. Ceci, dit-il, devient très important en vue de ce qui a été dit cet après-midi.

M. Dunning répond que pour ce qui est de discours, il croit comprendre que M. Taschereau parlait des méthodes de modifier la constitution et non pas des modifications constitutionnelles dont il est donné avis de motion dans le feuilleton des Communes.

M. R.-A. Pelletier dit que le ministre a déclaré que le fédéral avait prêté $2.000.000 à l'Alberta en janvier pour donner à la province le temps d'étudier le projet de conseil de prêts. Il n'a pas donné de raison pour son refus actuel. La population albertaine a toujours payé promptement et apparemment, maintenant, elle est devenue malhonnête.

—A l'ordre crient des députés...

Le président: Le député parle en marge du règlement.

M. Dunning: Je laisserai la correspondance parler pour elle-même.

Chaque jour il vous est offert de nouvelles idées, de nouveaux moyens de jouissance, de nouveaux aides à votre bien-être. Lisez les annonces.

LES RADIOTRONS GENERAL ELECTRIC
Améliorez LA RECEPTION
MÉTAL VERRE
N-46F
FABRICATION CANADIENNE
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

CE MATIN LES JUMELLES DIONNE ont eu 5 autres bols de QUAKER OATS
Partout, les mères suivent le brillant exemple donné par les spécialistes préposés au soin des cinq petites Dionne. L'habitude quotidienne de la Quaker Oats s'implante partout, grâce à sa Vitamine B de santé* qui fait tant de bien aux enfants! Les Dionne en ont tous les jours. Commandez-en de votre épicier.

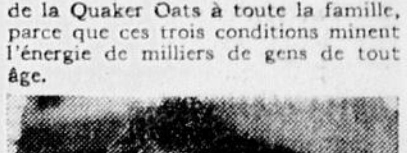

Le Besoin de Vitamine B à 3 Effets de la Quaker Oats
Tout corps humain a besoin d'être fortifié par la Vitamine B—la précieuse Vitamine à triple effet qui combat la NERVOSITE, la CONSTIPATION et le MANQUE D'APPETIT résultant d'un manque de Vitamine B. Donnez de la Quaker Oats à toute la famille, parce que ces trois conditions minent l'énergie de milliers de gens de tout âge.

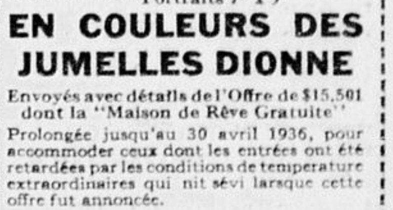

GRATIS En échange de marques de commerce! Beaux Portraits 7" x 9"
EN COULEURS DES JUMELLES DIONNE
Envoyés avec détails de l'Offre de $15,501 dont la "Maison de Rêve Gratuite"
Prolongée jusqu'au 30 avril 1936, pour accommoder ceux dont les entrées ont été retardées par les conditions de temperature extraordinaires qui ont sévi larsque cette offre fut annoncée.

Voici la première opportunité de vous procurer GRATIS de beaux portraits à encadrer, en 6 couleurs naturelles des jumelles Dionne! Vous n'avez jamais vu de si beaux, de si merveilleux portraits de bébés. Une joie et une inspiration pour tout foyer. Mettez le coupon à la poste, maintenant, pour avoir ce merveilleux cadeau gratuit.
THE QUAKER OATS CO., Dept. Q2,
Peterborough, Ontario.
Veuillez m'envoyer gratis et franco un beau portrait en 6 couleurs de la jumelle Dionne indiquée ci-après. MARIE ☐ CECILE ☐ ANNETTE ☐ YVONNE ☐ EMILIE ☐ avec détails complets de l'offre de $15.501 dont la "Maison de Rêve Gratuite", offre faite pour 3,114 personnes. J'inclus 2 marques de commerce découpées de paquets de Quaker Oats. Pour une série complète de 5 portraits, j'inclus 10 marques de commerce.
Nom
Adresse
Ville
Prov.

QUICK QUAKER OATS

"Donnez-MOI comme Cadeau de Pâques!" Pit Brock
Un canari chanteur, c'est du soleil rayonnant. Il apporte, en une mesure pleine, débordante, l'amour, la gaieté et l'esprit de camaraderie.
Quand vous donnez à un ami un oiseau, vous donnez à l'oiseau un ami.
Et il est si facile de prendre soin de Pit!
LES GRAINES BROCK POUR OISEAUX
fournissent la nourriture propre et fraîche qui conserve Pit en santé, heureux et le fait chanter joyeusement. Le Régal (avec Levure) dans le paquet est un article à picorer qui complète son régime.
LE GRAVIER BROCK POUR OISEAUX — quartz ARGENTE propre, dur et tranchant pour faciliter la digestion de Pit et pour lui garder les pattes propres et en état confortable.
33F
Les GRAINES pour OISEAUX ET LE RÉGAL BROCK

Le Droit

"L'avenir est a ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada ... $5.00 Ottawa, par poste, $6.00
Etats-Unis .. $7.00 Union Postale $10.00
Hebdomadaire
Canada ... $1.50
Etats-Unis et Union Postale ... $2.50

JEUDI, 2 AVRIL 1936

Cette nouvelle législation

Elle ne semble pas devoir être modifiée, même à la suite de la décision du premier ministre de rester à son poste. — Une répartition d'impôts scolaires qui ne sera pas équitable. — Quelles seront ses lacunes ?

M. Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, annonçait il y a quelques mois que son état de santé ne lui permettrait pas de rester à son poste et que, dès la fin de la session actuelle, il se retirerait de la vie publique. Toutes sortes de rumeurs coururent leur train: les unes voulaient que la maladie du premier ministre fut d'ordre diplomatique: celui-ci se serait suicidé politiquement en s'aliénant la haute finance, lors de la résiliation des contrats d'énergie électrique; ou bien il n'osait pas, comme il s'y était engagé, régler la question de la répartition des taxes scolaires. M. Hepburn a fait, en temps et lieu, justice de ces divagations et les événements qui se déroulent actuellement sont la meilleure preuve qu'il n'est pas homme à renier sa parole et à fuir devant les responsabilités. En effet, n'est-il pas significatif que M. Hepburn profite, pour faire connaître qu'il décide de rester à la tête du gouvernement et de son parti, d'un caucus où se joue le sort de la nouvelle loi scolaire ? Il demeure à son poste afin de faire accepter un règlement partiel des griefs catholiques et pour tranquilliser ceux de ses partisans que redoutent que les électeurs les châtient d'avoir accordé une demi-mesure de justice aux contribuables des écoles séparées. Si ce geste honore le premier ministre, les circonstances qui le provoquent ne sont guère au crédit de certains députés et de leurs mandants. Les dépêches nous apprennent que les députés sont sortis tout souriants du caucus. Ils étaient heureux, sans doute, de la décision du premier ministre, mais il semble qu'ils l'étaient encore plus de ce que la législation qu'on venait de leur proposer ou sur les termes de laquelle ils s'étaient entendus ne satisfaisait qu'à demi les demandes des catholiques.

Les dernières informations que nous recevons de Toronto concordent avec celles que nous résumions samedi dernier: les compagnies à fonds social qui peuvent dresser une liste nominale de leurs actionnaires seront obligées de diviser leurs taxes scolaires d'après la part de capital que détiennent leurs actionnaires catholiques. Les autres, celles dont les actions changent continuellement de mains, répartiront ces taxes d'après l'évaluation municipale de chaque groupe de contribuables (des écoles publiques et des écoles séparées). Quant aux impôts provenant des entreprises d'Etat, ils seront remis entièrement, comme par le passé, aux écoles publiques: les écoles séparées n'en recevront pas la moindre part.

La nouvelle législation sera presentée aujourd'hui à la législature de Toronto, et ce n'est qu'alors que nous en connaitrons les termes précis. Si elle s'en tient aux dispositions que nous avons énoncés, elle ne satisfera certainement pas les contribuables catholiques. Ses lacunes seront de deux sortes: elle ne permettra pas que toutes les taxes scolaires catholiques soient attribuées aux écoles séparées; de plus, elle rejettera le mode de répartition qui aurait été le plus juste, celui qui repose sur l'assitance scolaire.

Charles GAUTIER.

[illegible]

LE MOIS LITTERAIRE

Le mois de mars n'a guère été fécond, dans le domaine littéraire. Pourtant, les éditeurs tiennent cette époque pour favorable à leur commerce. Faut-il attribuer aux écrivains la rareté des "vient de paraître" ?

Deux livres importants, mais assez austères, ont néanmoins paru. Ils ne ressortiraient pas à la chronique littéraire, n'était l'évolution qui se manifeste chez les gens dits intellectuels.

Au Canada comme ailleurs, la crise, la fameuse crise, a orienté les esprits vers les questions de pécune. Dans le monde de l'édition, cette préoccupation a donné naissance à une pléthore d'ouvrage sur les sciences sociales ou économiques.

La littérature proprement dite en a souffert, chez nous en tout cas. Le mouvement s'est dessiné alors que s'ébauchait une production romanesque. Albert Lévesque venait de publier les Romans de la jeune génération, série qui avait révélé quatre ou cinq jeunes romanciers de talent d'ailleurs inégal. C'était un commencement; ce fut aussi la fin. A vrai dire, après une première œuvre pleine de promesses, certains de ces auteurs ont tenté un second essai, mais il n'eurent pas tant de bonheur. Nous voulons parler de Rex Desmarchais et d'Eva Sénécal.

Ne croyons pas, toutefois, que le roman offre seul une lecture attachante. L'économique, envisagé sous un certain angle, donne des œuvres parfois d'un singulier intérêt humain. L'argent joue un tel rôle dans notre vie collective que, non seulement il cause des tragédies sans nombre, mais les avatars de son existence mouvementée forment par eux-mêmes la trame d'une tragédie.

M. Henry Hornbostel l'a bien vu, mais il ne voit qu'un drame bourgeois dans les aventures du numéraire, comme son titre l'indique: LE DRAME MONETAIRE (1). Professeur d'économie politique à l'université de Poitiers, M. Hornbostel donnait, le printemps dernier, une série de conférences à l'Ecole des hautes Etudes commerciales de Montréal sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien. C'est le texte de ces cours que publie maintenant Lévesque.

L'auteur explique d'abord la nature de la monnaie, puis la théorie de l'étalon-or. De là, il se lance dans le maquis des doctrines sans nombre inventées par les pauvres humains pour échapper à la tyrannie du précieux métal. Cette lutte contre le système séculaire ne date pas d'aujourd'hui. L'après-guerre et surtout l'effondrement de 1929 lui ont donné une acuité que l'histoire n'avait peut-être pas enregistrée depuis la grande révolution monétaire qu'opéra, à l'aube des temps modernes, la découverte des trésors américains.

Toutes les doctrines actuelles, décorées de noms fantaisistes, se ramènent à la "théorie quantitative de la monnaie", qu'on pourrait énoncer: "La monnaie n'est pas une quantité, elle est le reflet des autres biens". En d'autres termes, il existe un rapport nécessaire entre la quantité de monnaie et les prix. Nous avons d'un côté l'élément monnaie, et de l'autre l'élément marchandise. La variation dans la valeur des marchandises est due à un changement dans la valeur de la monnaie. Pourquoi cet esclavage ? Subordonnons plutôt la valeur de la monnaie à celle des marchandises, c'est-à-dire varions la quantité du numéraire selon que varie la quantité des marchandises. De ce raisonnement sont sorties toutes les expériences qu'ont tentées ou que voudraient tenter de hardis réformateurs: inflation ou déflation excessives, monnaie dirigée, crédit social, technocratie, monnaie fondante. Cette dernière théorie due à l'Allemand Silvio Gesell, est la plus séduisante. La monnaie fondante est une monnaie-papier (donc gagée par rien du tout), soumise à une dépréciation annuelle. Une petite bourgarde du Tyrol autrichien a réalisé cette théorie dans la pratique. L'expérience donnait de bons résultats. Mais elle n'a pas été probante, parce que l'Etat y mit fin prématurément.

M. Hornbostel explique tout cela en un langage clair et précis. Son livre si utile se lit avec plaisir, même si l'on n'a pas l'habitude de ces questions.

L'abbé Wilfrid Morin aborde un aspect bien différent du problème économique, mais tout autant d'actualité : LA PROPRIETE PRIVEE (1). Le sous-titre en indique le contenu et la portée. "Droit réel, Droit limité, d'après saint Thomas et les encycliques de Léon XIII et de Pie XI". Livre de doctrine, par conséquent, et d'une doctrine puisée aux meilleures sources, anciennes ou récentes. L'auteur développe sa thèse avec soin, n'oubliant pas de nuancer sa pensée comme il convient, bien qu'il ne soit pas spécialiste de ces questions. Vicaire dans une paroisse populeuse du diocèse de Montréal, il est plutôt homme d'action que d'étude. Faut-il croire que le contact avec certaines réalités l'a porté à rechercher un guide sûr dans les discussions acerbes de nos temps troublés ? M. Morin a du reste de la méthode et un bon esprit philosophique. Son livre rendra de grands services.

Ne soyons pas injuste. Signalons au moins que le mois de mars a vu naitre un ouvrage de pure littérature: PRECISIONS SUR "UN HOMME ET SON PECHE" de Claude-Henri Grignon (2). "Ouvrage" est un bien gros mot pour un opuscule si mince. L'épaisseur du volume n'y fait rien. On peut, d'un autre côté, se demander s'il est bien nécessaire d'expliquer un roman deux ans après sa publication. Mais ne discutons pas notre plaisir. Tout ce qu'écrit Grignon est truculent, plein de suc et de substance. On retrouve, dans son petit livre, le polémiste qui s'était assagi pour écrire l'histoire d'un avare. Polémiste vigoureux, haut en couleurs. Exagéré, injuste aussi. Exemple: "Pourquoi nous ne faisons pas de Curwood ? C'est bien simple, c'est que nous n'avons pas de talent". On serait tenté de citer à Grignon la phrase de Renan: "La vérité se trouve dans les nuances". Mais le tempérament de Claude-Henri ne doit pas s'accommoder de M. Renan et de ses subtibilité.

Pierre DAVIAULT.

(1) Un Vol., éd. Albert Levesque, Montreal, Dépôt à Ottawa chez Mlle Barthe, 288, rue Nelson.

(2) Un vol., Aux éditions du Vieux Chene, Montreal.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 2 AVRIL 1916.

L'Allemagne, afin de relever le moral de la population et de mousser le quatrième emprunt national, concentre toutes ses forces sur Verdun, mais elle n'a pas encore obtenu la grande victoire désirée.

Cinq zeppelins survolent la côte-est de l'Angleterre et y jettent 90 bombes.

Le général Dubail est nommé gouverneur de Paris. Il succède au général Maunoury.

Au Mexique, les troupes du révolutionnaire Villa sont en déroute.

AU JOUR LE JOUR

M. Bennett, chef d'opposition

Mardi soir, à propos d'une remarque sans importance du ministre de l'Agriculture, M. Bennett s'est plaint des mauvais traitements dont il était l'objet de la part des membres du parti au pouvoir. La scène a surpris tous les auditeurs car vraiment il n'y avait rien dans les paroles de M. Gardiner qui pût donner raison au chef de l'opposition de se croire piqué au plus vif de ses sentiments. "A force de répéter une chose, mon honorable ami (M. Bennett) en vient à croire qu'un autre l'a dite", avait répondu M. Gardiner à une remarque du chef conservateur. Et là-dessus M Bennett a déclaré qu'on l'insultait: "Il faut, a-t-il dit, que je sois exposé à des insultes de cette sorte, mais je songe que le moment peut venir où un autre occupera ma position. Ceux-là pourront s'attendre à être traités de la façon dont ils auront traité les autres. Dans les institutions britanniques ordinaires, on ne traite pas un ennemi vaincu d'une façon indigne et en l'insultant." Comme on le voit, M. Bennett a très mal pris la réplique de M. Gardiner. Mais tous ceux qui ont suivi les débats parlementaires, de 1930 à 1935, ont souvenance que M. Bennett avait des répliques foudroyantes à l'endroit de ses adversaires. A-t-il toujours traité le vaincu du 28 juillet 1930 avec tous les égards dus aux services rendus au pays par M. King, pendant les neuf années qu'il avait été premier ministre? M. Bennett éprouve peut-être lui-même la véracité de sa déclaration: il est traité de la façon dont il a traité les autres. Quant aux reproches qu'il a faits à M. Power, aujourd'hui ministre de la Santé et des Pensions, ils venaient un peu tard. M. Power a déjà eu des mots très durs à l'endroit de M. Bennett. C'est d'assez bonne guerre. M. Bennett lui-même, rude batailleur, a rarement ménagé ses coups. Pourquoi se plaindrait-il maintenant de ceux qu'il reçoit?

Constitution et centralisation

Toute tentative de centralisation de la part du gouvernement d'Ottawa est un empiètement sur les droits des provinces, telle est l'affirmation que l'on peut justement faire comme un énoncé de principe. Sir Wilfrid Laurier lui-même ne voyait pas les choses autrement. Dans un discours prononcé à la Chambre des Communes le 17 avril 1885, il disait ce qui suit au sujet d'un projet de loi sur le cens électoral présenté par Sir John-A. Macdonald: "On se demande naturellement pourquoi ces tentatives répétées, cet acharnement à imposer une pareille loi au pays. La raison est bien simple: c'est chez lui (Sir John Macdonald) une idée fixe parce que cette mesure, qui est un acte de centralisation, une infraction au principe fédératif de notre Constitution, est parfaitement en harmonie avec ses principes bien connus . . . (On sait, en effet, que Sir John Macdonald aurait préféré, avant 1867, une union législative à une fédération de provinces). Nous n'avons pas une société unique en ce pays. Nous avons sept (aujourd'hui dix) sociétés différentes et lorsque l'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton) disait hier que nous avons sept Etats différents en ce pays, il proclamait une vérité incontestable. C'est là l'erreur du bill. Le bill traite le pays comme un Etat unique. Et c'est là que nous retrouvons encore la prédilection bien connue du très honorable premier ministre en faveur d'une union législative . . . Ce bill porte atteinte au principe fédératif. C'est une tentative de centralisation . . . En 1870, lorsque ce projet fut discuté pour la première fois, le plus intime confident de l'honorable premier minisrte, Sir Charles Tupper, disait: "J'approuve entièrement le principe centralisateur de ce bill..." La Chambre ne possède de son chef aucun droit quelconque; les seuls droits qu'elle possède lui sont délégués par le peuple des provinces." Depuis 1865 le gouvernement fédéral a fait de nombreuses tentatives de centralisation. Chaque fois, il a attenté au principe de la fédération des provinces. Aujourd'hui on fait de nouveaux efforts en vue de la centralisation des pouvoirs à Ottawa. Le gouvernement libéral ferait bien de peser les paroles précitées de Sir Wilfrid Laurier. On cite les mots de Laurier à tort et à travers d'habitude. Voici une belle occasion de citer à propos l'un de ses plus importants discours.

La richesse nationale

D'intéressantes statistiques viennent d'être publiées avec l'autorisation du ministre du Commerce, M. Euler. Elles portent sur la richesse nationale du Canada. De 1929 à 1933, le chiffre de cette richesse a diminué de $31,275,000,000 à $25,768,000,000, un déclin de $5,597,000,000 ou de 17 pour cent. Les principales valeurs sont les suivantes: fermes, $4,760,000,000; propriété immobilière urbaine, $6,913,000,000; forêts, $2,090,000,000; effets de ménage et vêtements, $913,000,000; manufactures, $368,000,000; chemins de fer (voies et outillage), $3,365,000,000; téléphones, $330,000,000; tramways électriques, $223,000,000. Voici maintenant le partage de la richesse nationale par province:

Ile du Prince-Edouard	$ 138,699,000
Nouvelle-Ecosse	790,000,000
Nouveau-Brunswick	730,297,000
Québec	6,738,181,000
Ontario	8,795,800,000
Manitoba	1,562,421,000
Saskatchewan	2,527,147,000
Alberta	2,035,576,000
Colombie canadienne	2,430,890,000
Yukon	18,934,000
Canada	$25,768,236,000

Il appert que la richesse par tête est de $2,413.00. Ce chiffre indique jusqu'à quel point on a poussé la concentration de l'argent et des valeurs mobliières et immobilières. Le ministre du Travail, M. Rogers, disait au commencement de la semaine que le nombre des personnes recevant des secours au Canada, en février 1935, était de 1,310,423. Si l'on compte maintenant les personnes qui travaillent mais qui n'ont pas une valeur de $2,413.00, on aura une idée du petit nombre de gens qui possèdent de très grosses fortunes. Selon le mot de M. Stevens, il y a au Canada, une douzaine d'individus qui contrôlent directement ou indirectement à peu près toute la richesse nationale.

L. R.

Il est des larmes qu'on ne voudrait pas reverser, mais qu'on ne voudrait pas n'avoir pas versées.—**A. Barratin.**

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Voyage de Vancouver

Le capitaine Georges Vancouver avait déjà visité la côte du Pacifique sous le commandement de Cook et combattu sous les ordres de Rodney aux Antilles. Mais c'est son grand voyage dont le début eut lieu en 1791 qui rendit son nom célèbre dans l'histoire du Canada. Commandant le célèbre navire "Discovery", il fit voile de Falmouth le 1er avril 1791, pour ne rentrer au port qu'en 1795. Il fit au cours de ce voyage le plus grand relevé nautique d'une seule expédition. Vancouver ne réussit pas à découvrir un passage au nord-ouest non plus qu'à conclure une entente avec le gouverneur espagnol. Mais son voyage à Nootka, sur l'île de Vancouver fournit de précieux renseignements géographiques et plusieurs points de la côte portent encore les noms qu'il leur donna. Les droits réclamés par l'Angleterre, sur la côte du Pacifique, entre les possessions espagnoles et russes, et tels que formulés par Vancouver, servirent plus tard de titres aux Anglais pour obtenir la Colombie Britannique. C'est à juste titre que l'on a commémoré le souvenir de Vancouver en donnant son nom à la capitale de cette province ainsi qu'à l'île sur laquelle elle se trouve située.

Les Glanures du jeudi

On est souvent inégal à soi-même devant les hommes. Pas devant Dieu, si l'on veut.

Offrir à Dieu la plénitude du moment présent.

ANDRE LAURENDEAU, La Relève, oct. 1935.

Il est si bref, cet espace de la vie qui nous est laissé! Il conviendrait peut-être de n'en dilapider aucune parcelle, de ne laisser perdre aucune goutte de cette onde parcimonieuse que la clepsydre pleure goutte à goutte, aucun atome de la poudre rare dans laquelle le sablier creuse son cône, composant avec hâte sa fragile pyramide inférieure, plus éternelle pour nous que celle de Chéops. L'AMOUR divin peut faire de ce sable mort une poussière féconde, de l'eau amère et regrettée la source inépuisable et joyeuse qui fut promise un jour par Jésus.

A. D. SERTILLANGES, O.P., L'amour chrétien,
Gabalda, 1919, pp. 70-71.

Mon Dieu, retenez-moi en deçà de cette innocence déjà grosse du péché futur, — ce péché qui, parfois, nous tue sans que nous bougions, sans que nous fassions un geste: cette pensée, ce désir accueillis, retenus. Rien ne paraît au dehors; nous sommes assis, fumant, feuilletant un livre; et notre âme, à l'insu de tous, tombe foudroyée, morte.

FRANÇOIS MAURIAC, Souffrance et bonheur
du chrétien, Grasset, 1931, p. 166.

Il n'est pas juste de dire qu'en observant la loi divine, si dure soit-elle, on lutte contre sa nature. On lutte au contraire pour elle, c'est-à-dire pour sa régénération. De même le ciseau du sculpteur ne travaille pas contre la pierre, mais pour la pierre, afin qu'elle devienne une statue.

ANDRE FAYOL, Notes sur l'amour humain,
La Revue des Jeunes, 15 sept. 1935, p. 202.

Au vrai, la Grâce détruit bien moins qu'elle n'utilise les obstacles qu'elle rencontre dans une âme. La vie des saints abonde en exemples singuliers de ces transmutations: on trouve parfois, à la source d'une vie chrétienne merveilleusement pure et féconde, un vice jugulé. Une conversion ressemble au miracle de Cana: l'eau est changée en vin, mais il fallait l'eau naturelle pour qu'apparût le vin précieux.

MAURIAC, Trois récits, Paris, Grasset, 1929, pp. X-XI.

Ce qui me dégoûte, ou plutôt me fait rire, c'est de voir des gens sans religion qui donnent dans toutes les naïvetés et toutes les crédulités, c'est de voir des professeurs de philosophie persuadés, malgré l'expérience de tant d'innombrables échecs avant eux, qu'on peut encore arriver à connaître la vérité par la raison et qu'il n'est pas besoin d'une préalable adhésion du coeur aux "mystères".

JACQUES RIVIERE à Paul Claudel, lettre du 27 juin, 1908.

Non, l'Ethiopie n'est pas le seul pays d'esclaves. L'Europe d'aujourd'hui est couverte d'hommes asservis. La notion même de l'homme n'y est pas seulement menacée: on pourrait la croire déjà perdue.

Mais, dans ces troupeaux humains, vêtus de chemises noires, brunes ou rouges, que la civilisation occidentale dresse les uns contre les autres, il ne subsiste d'hommes libres que les chrétiens — les seuls qui se trouvent dans cette condition dont parle Pascal où l'on ne saurait recevoir de mal ni de bien de la part des hommes; ceux-là seulement échappent à tout empire; une porte secrète de leur coeur ouvre sur le ciel.

Si la religion chrétienne était l'opium du peuple, elle n'aurait pas contre elle tous les tyrans du monde, ni tant de redoutables "civilisés". Ils ne la haïraient pas tant, si elle ne nous avait rendus libres, à jamais.

FRANÇOIS MAURIAC, Sept., 1er nov. 35, p. 16.

LE GLANEUR AU SERVICE DE
L'INSTITUT DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE.

Des chiffres intéressants sont publiés

(Suite de la 1re)

total. Elle était de $10,655,000,000 en 1929. Le Québec vient en second avec $6,738,000,000, 26 p.c. du total. Elle était de $8,403,000,000 en 1929. La richesse des autres provinces s'établit comme suit, avec les chiffres de 1929 entre parenthèses Saskatchewan $2,527,000,000 ($3,088,000,000), Alberta $2,035,000,000 ($2,427,000,000), Manitoba $1,562,000,000 ($1,979,000,000), Nouvelle-Ecosse $790,000,000 ($925,000,000), Nouveau-Brunswick $730,000,000 ($855,000,000), Ile du Prince-Edouard $138,000,000 ($167,000,000), Yukon $18,000,000 ($15,000,000).

La principale richesse de chaque province en particulier est comme suit: Ontario, propriété immobilière urbaine $2,732,000,000; Québec, propriété immobilière urbaine $2,436,000,000; Saskatchewan, propriété agricole $1,250,000,000; Colombie Britannique, propriété immobilière urbaine $676,000,000; Alberta, propriété agricole $873,000,000; Manitoba, propriété agricole $416,000,000; Nouvelle-Ecosse, propriété immobilière urbaine $160,000,000; Nouveau-Brunswick, chemins de fer $154,000,000; Ile du Prince-Edouard, propriété agricole $68,000,000; Yukon, mines $12,000,000.

La richesse agricole de chaque province, avec chiffres correspondants de 1929 entre parenthèses, se répartit comme suit: Ontario $1,554,000,000 ($2,287,000,000); Saskatchewan $1,250,000,000 ($1,712,000,000); Québec $960,000,000 ($1,447,000,000); Alberta $873,000,000 ($1,098,000,000); Manitoba $416,000,000 ($689,000,000; Colombie Britannique $192,000,000 ($252,000,000); Nouvelle-Ecosse $126,000,000 ($178,000,000); Nouveau-Brunswick $121,000,000 ($181,000,000); Ile du Prince-Edouard $68,000,000 ($92,000,000).

La richesse en manufactures: Ontario $605,000,000 ($1,104,000,000); Québec $398,000,000 ($686,000,000); Colombie Britannique $166,000,000 ($222,000,000); Nouvelle-Ecosse $42,000,000 ($61,000,000); Nouveau-Brunswick $37,000,000 ($61,000,000); Manitoba $33,000,000 ($56,000,000); Alberta $21,000,000 ($45,000,000); Saskatchewan $11,000,000 ($20,000,000); Ile du Prince-Edouard $1,430,000 ($1,797,000).

La richesse forestière: Québec $789,000,000 $(835,000,000); Ontario $525,000,000 ($577,000,000); Colombie Britannique $452,000,000 ($497,000,000); Nouveau-Brunswick $120,000,000 ($133,000,000); Alberta $79,000,000 ($88,000,000); Nouvelle-Ecosse $63,000,000 ($69,000,000); Saskatchewan $53,000,000 ($59,000,000); Manitoba $33,000,000 ($36,000,000); Ile du Prince-Edouard $1,700,000 ($1,922,000).

La richesse en pêcheries: Colombie Britannique $8,900,000 ($13,795,000); Nouvelle-Ecosse $5,800,000 ($7,447,000); Nouveau-Brunswick $3,200,000 $(4,150,000); Ontario $2,800,000 ($3,400,000); Québec $2,800,000 ($2,300,000); Ile du Prince-Edouard $900,000 ($725,000); Manitoba $800,000 $(1,317,000); Alberta $190,000 ($547,000); Saskatchewan $60,000 ($122,000); Yukon $13,000 ($12,000).

La richesse en mines est représentée par le capital immobilisée: Ontario $310,000,000 ($302,000,000); Colombie Britannique $129,000,000 ($170,000,000); Québec $127,000,000 ($146,000,000); Alberta $112,000,000 ($142,000,000); Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard $59,000,000 ($67,000,000); Manitoba $30,000,000 ($18,000,000); Yukon $12,000,000 ($7,000,000); Saskatchewan $12,000,000 ($6,000,000); Nouveau-Brunswick $5,000,000 ($4,900,000).

M. Croll trouve que la loi. . . .

(Suite de la 1ère page)

LA LOI DES ASSURANCES

Le procureur général Roebuck a présenté à son tour un bill qui change la loi des assurances sur un grand nombre de points afin d'assurer une plus grande uniformité à cette législation par tout le Canada. Ces amendements sont faits en vertus d'une entente conclue à la dernière conférence interprovinciale à Ottawa.

Il ajouta que des projets de loi similaires étaient actuellement devant les législature de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et des provinces maritimes.

M. Nesbitt: "Qu'en sera-t-il, si nous adoptons cette législation et si les autres provinces ne le font pas?"

M. Roebuck: "L'entente est que toutes les provinces l'adopteront, sans quoi aucune d'entre elles ne mettra cette loi en vigueur. C'est la raison pourquoi il est dit dans le bill que cette législation ne viendra en force que le jour de sa proclamation".

BILLS DE DEPUTES

Deux simples députés, MM. F. Schwenger, Hamilton Centre, et W. Newman, Victoria, ont aussi soumis chacun un projet de loi. Le premier veut que les ouvriers victimes d'accidents de travail aient le droit d'après la loi, de s'assurer les soins des chiropracticiens. Le second désire d'obtenir un juste salaire pour les garçons de ferme employé battage du grain.

Sur la Colline

RENSEIGNEMENTS

En réponse aux questions de M. Maybank, député libéral de Winnipeg-sud-centre, le ministère des Finances a fourni hier, aux Communes, les renseignements suivants:

Le contrôleur du trésor a loué de l'International Business Machines Company, Limited, de Toronto, en 1933, trois machines à poinçonner, 2 classeurs un assortisseur et un poinçon reproducteur, tous de marque Hollerith, au loyer mensuel de $810. Ces machines sont employées à la préparation de la paye et des chèques aux fonctionnaires. On épargne 24 employés au moins par ces machines.

DETAILS DE CES CONCESSIONS

Les détails des concessions commerciales que se sont consenties la France et le Canada en vertu d'un récent accord supplémentaire ont été fournis aux Communes hier par M. Euler, ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous avons déjà publié ces détails.

TROIS BILLS ADOPTES

Les trois bills de M. Power à propos de la Commission des pensions et des anciens combattants ont été adoptés hier en deuxième lecture par la Chambre des Communes.

LE BILL DU BLE

Le bill du gouvernement autorisant le fédéral à distribuer $6,850,000 aux fermiers de l'ouest qui ont vendu leur blé et leurs céréales secondaires par l'entremise des cartels en 1930, a passé en troisième lecture hier aux Communes et a été envoyé au Sénat. Les conservateurs crièrent: "Sur division!" lorsque le président mit la question aux voix. Le vote ne fut pas inscrit.

Le chef conservateur, M. Bennett, critiqua de nouveau le préambule du bill disant qu'il contenait de faux avancés. Le premier ministre King lui répondait que d'ordinaire il n'est pas à conseiller d'avoir de longs préambules dans les bills mais que parfois pareils préambules étaient désirables. Il ajouta que M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, considérait que les avancés de ce préambule étaient véridiques. Il prend sa parole à ce sujet et ne veut pas servir d'arbitre entre M. Gardiner et M. Bennett.

PENSIONS DE GUERRE

Dix membres de la Chambre des Communes ont droit aux pensions de guerre, selon un rapport déposé aux Communes, hier par le secrétaire d'Etat, M. Rinfret. Dans le cas de trois ministres du cabinet, MM. Ian Mackenzie, C.-G. Power et N. McLeod Rogers, les pensions ont été suspendues.

DU TRAVAIL

Le gouvernement fédéral est à négocier avec les chemins de fer une entente à propos des 10,000 hommes des camps de concentration qui seront employés aux travaux d'entretien des voies cet été. C'est ce que le ministre du Travail, M. Rogers, a dit hier à la Chambre. Il faudra quelque temps avant que l'entente soit signée mais copie en sera déposée au greffe. Plusieurs hommes seront au travail en avril et le seront en mai.

NOUVEAU MOT

M. T.-L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, a lancé une nouvelle attaque, hier après-midi aux Communes, sur le bill gouvernement ayant pour objet d'établir une commission nationale du placement. Le Canada, a-t-il dit, a été "statistiqué à mort." Une commission qui s'occupera de recueillir des statistiques sur le chômage est de trop. M. Church suggère que le fédéral ferait mieux de s'en prendre aux patrons de magasins à rayons qui maltraite leurs employés. Il affirme que récemment, il a été prouvé qu'un magasin à rayons pouvait intimider les journaux et se moquer du Parlement. Il n'a pas mentionné de noms. Le fédéral devrait assumer tous les frais des secours, dit-il.

M. T.-V. Grant, libéral de King's dit que les conservateurs ne veulent tout simplement pas reconnaitre que le Parlement est à opérer une résurrection. Pendant cinq ans, ils ont assisté à sa déchéance. Il suggère qu'on place les chômeurs sur les fermes et qu'on les paie $10 par jour.

MORT DE M. T.-G. MARQUIS, HISTORIEN ET EDUCATEUR CONNU

ANCIENNE ETOILE DU MONDE ATHLETIQUE, IL FUT PENDANT UN TEMPS REDACTEUR EN CHEF DE L'"OTTAWA FREE PRESS".

(Presse Canadienne)

TORONTO, 2. — Auteur, poète, historien et éducateur, M. Thomas-G. Marquis, l'un des historiens les plus connus au Canada et autrefois l'une des étoiles athlétiques de l'Université Queen de Kingston, est décédé ici hier.

Natif de Chatham, N.-B., il entra à l'Université Queen à l'âge de 16 ans, après avoir reçu du poète Charles-G.-D. Roberts toute la préparation nécessaire.

LAUREAT D'UN CONCOURS

Grand gaillard aux larges épaules, il s'intéressa plus pendant sa première année d'Université des sports que des études et n'arrivait qu'à des résultats assez ordinaires. L'année suivante, dans un concours auquel prenaient part des étudiants beaucoup plus mûris il gagna un prix pour le meilleur poème classique.

A partir de ce moment il continua ses études et se distingua brillamment tant dans les concours intellectuels que sur le champ du rugby ou la patinoire de hockey. Il fut l'un des athlètes les plus versatiles qu'ait jamais produit l'Université Queen.

HISTORIEN DU CANADA

Plusieurs histoires du Canada maintenant en usage dans les écoles publiques et les High Schools furent écrites par M. Marquis. Il fouilla les archives canadiennes et s'appropria ainsi un champ considérable de connaissances.

"The King's Wish", livre qu'il écrivit il y a dix ans, plus léger que le reste de son oeuvre, fut grandement lu.

Quelques-unes de ses oeuvres furent exécutées en collaboration avec Mlle Machar dont le nom de plume "Fidelis" est bien connu. Il l'avait rencontrée alors qu'il suivait les cours de l'Université Queen, dont le père de Mlle Machar était l'un des fondateurs.

M. Marquis fit du journalisme pendant quelque temps et fut rédacteur en chef de l'"Ottawa Free Press".

Il demeurait à Toronto depuis trente ans.

Les élections de la L. F. C. hier soir

Une année particulièrement bien réussie fut révélée au cours de l'assemblée annuelle de la section d'Ottawa de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu à la Congrégation Notre-Dame hier soir sous la présidence de Mme J.-A. Mc Kenna. La prière d'ouverture fut récitée par M. l'abbé Léo Sauvé, aumônier de la Société. La nouvelle présidente, élue pour l'année 1936, est Mlle M.-I. Hickson.

Un rapport présenté par Mme J.-B. Lotsy accuse une liste de 900 membres, dont 82 nouveaux pour l'année qui s'achève. L'on insista particulièrement sur l'importance des nombreux cercles d'études de la Ligue et, après présentation de plusieurs rapports, l'on procéda aux élections.

Mme D.-P. McKenna fut la présidente du comité de nomination et les scrutatrices furent Mme Austin Burke, Mme Joseph McDonald, Mme M. Moriarty, Mme R.-A. Devine, Mme W.-J. Bambrick, et Mme B.-G. Robinson.

Les résultats des élections: présidente, Mlle M.-I. Hickson; première vice-présidente, Mme Douglas Hogan; deuxième vice-présidente, Mme F.-A. Parent; troisième vice-présidente, Mme T.-W. Asselin; secrétaire archiviste, Mme L. O'Malley; secrétaire correspondant, Mme M. Walsh; trésorière, Mme E. Lisle; conseillères, Mme John Kealey, Mme J. Noonan, Mme J.-A. Hawley, Mme A.-D. Dorion, Mme E. Hart, Mlle Isabelle Kealey, Mme E.-J. Cousineau, Mme James More, Mme W.-T. Meyers, Mme L.-G. O'Meara, Mme C. Consitt et Mme Frank McDonald.

Six personnes tuées.

MADRID, 2. — Les gardes civils envoyés dans les régions rurales pour empêcher la confiscation des terres par les paysans ont tué hier six personnes.

SOYEZ PRUDENT !

S'il est avantageux de répéter dans les affaires, pourquoi pas pour la prudence ? Si vous ne dites qu'une fois à un homme d'être prudent, vous n'aurez pas grand succès. Mais redites-lui maintes et maintes fois la même chose et à la longue, il sera guéri de son imprudence.

En 1935, le bilan tragique des accidents d'auto a été plus élevé que jamais. En janvier, cette année, il y eut quinze accidents d'autos, avec deux morts et 21 blessés dans ce district. Tout indique que la mortalité accidentelle sera plus forte que jamais en 1936.

Il faut donc répéter sans cesse: soyez prudent. Il n'y a pas de limite à cela. Et souvenez-vous: "La sécurité vous coûte plus cher quand vous êtes imprudent".

La Cie des Tramways d'Ottawa

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

HULL JEUDI 2 AVRIL 1936

— CALENDRIER —

VENDREDI 3 AVRIL 1936 — 94e jour de l'année
Lever du soleil 5.32 — Lever de la lune 3.33
Coucher du soleil 6.24 — Coucher de la lune 3.51
QUARANTE-HEURES
Refuge de L'Orignal, 2, 3, 4 avril
FETE DU JOUR
Notre-Dame de Pitié

QUE LA LEÇON PROFITE

La fin d'un long procès. — La justice ne se venge pas: elle punit et veut prévenir le crime. — Le danger évident de fréquenter de mauvais milieux. — Des journaux ont fait un étalage éhonté de jaunisme.

Pas pour le plaisir d'y revenir, mais afin de faire ressortir un peu la leçon qui s'en dégage, il est opportun de parler ici du long procès qui vient de se terminer en cour de justice de notre district. Il aura été, dit-on, le plus long du genre dans les annales de l'histoire judiciaire canadienne. Cela s'explique par le fait que six personnes furent jugées conjointement pour le même crime.

Les procureurs de la Couronne comme ceux de la défense ont fait tout ce qu'ils ont pu pour établir, d'un côté la responsabilité de chacun des accusés, de l'autre, les circonstances atténuantes capables de diminuer cette responsabilité. Pendant six longues semaines les douze jurés furent retenus captifs pour entendre la cause et préparer leur décision. En toute dignité et impartialité M. le juge L. Cannon a présidé le tribunal, donnant toute latitude légitime à la défense, tout en conduisant les procédures avec la fermeté voullue.

Et maintenant l'affaire est close, en ce qui concerne les six coupables. Deux de ces derniers payeront de leur détention à perpétuité le double crime du vol de banque et de l'assassinat d'une jeune victime innocente, tandis que les quatre autres feront de 10 à 25 ans de pénitencier. Six autres personnes devront être jugées pour conspiration pour vol ou pour complicité après le fait. Trois autres encore se sont trouvées ou se trouvent impliquées: le meurtrier direct de Nadeau, qui a expié son forfait aux mains mêmes de la police; un complice qui est encore au large et une femme qui, pour avoir servi de témoin important à la Couronne, se voit maintenant soustraite à l'accusation d'abord portée contre elle.

Ainsi, quinze personnes ont été mêlées à la triste affaire, qui aura coûté des milliers et des milliers de dollars à la société, dans les procédures que cette dernière doit intenter pour découvrir les auteurs de tout crime et les châtier comme il convient.

On l'a fait remarquer de nouveau en cour: la société ne punit pas les criminels par motif de vengeance, mais bien plutôt dans le but de les ramener dans le bon chemin, surtout pour prévenir de nouvelles offenses. Il est clair que si le mal n'était pas justement réprimé la vie sociale deviendrait impossible.

Le procès dont le dénouement s'est produit lundi dernier doit donc servir d'avertissement, de leçon salutaire à ceux qui seraient tentés d'entrer dans la mauvaise voie. Les jeunes gens particulièrement devront comprendre combien il est imprudent et dangereux, du simple point de vue de la justice légale, de fréquenter certains endroits et certaines gens. C'est là qu'on apprend petit à petit à perdre toute pudeur et retenue, qu'on rencontre de mauvais compagnons et qu'on risque d'être entraînés dans les aventures capables de conduire jusque sur la trappe de l'échafaud.

A l'autorité civile de faire en sorte que les occasions de débauche soient réduites à l'inévitable; aux parents de bien conseiller et de surveiller le plus possible leurs jeunes gens et jeunes filles (puisque ces dernières, à cause des mœurs de notre époque, deviennent de plus en plus exposées, tout comme les premiers); à ces jeunes de réfléchir, d'être sur leurs gardes et de songer aux conséquences éventuelles des tentations diverses qui les assaillent et peuvent les emporter bien loin dans le chemin du déshonneur et de la punition. Car, ainsi qu'on le dit parfois, la justice a le bras long. Ou elle saisit sur-le-champ le coupable ou bien, si elle retarde, elle finit presque toujours par arriver. On peut lui échapper pour un temps, mais on lui échappe rarement toujours.

Le malheureux événement du 4 décembre dernier est là pour faire la démonstration de ce qui précède. Il a pu impliquer des criminels de carrière, mais il en a aussi embrassé d'autres qui jusque-là n'avaient rien à se faire reprocher devant l'opinion publique, par la société.

Regrettons aussi, à ce sujet, que certaine presse ait de nouveau profité de ce malheur pour se livrer à des excès d'un jaunisme éhonté, qui est allé jusqu'à spéculer sur le verdict et la sentence possibles de la justice, jusqu'à livrer à la publicité des détails d'intimité qui n'avaient absolument rien à faire avec l'accusation en litige. Pour notre part, nous avons voulu, comme d'habitude, éviter de propos délibéré ces excès, tout en informant substantiellement nos lecteurs sur la marche du procès devant les tribunaux.

Henri LESSARD.

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Union des Briqueteurs-Maçons.

Ce soir, à 8 h. 15, au Secrétariat, il y a assemblée régulière de l'Union. Tous les membres doivent y assister.

Le Secrétaire.

Remerciements de la famille Jos. Rossignol

La famille Rossignol remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Jos. Rossignol, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages, visites ou assistance aux funérailles, qui ont eu lieu lundi matin dans Notre-Dame.

Grand'messe: M. et Mme Eugène Parisien.

Bouquets spirituels: M. et Mme Ouellette, Mme F. Fortin.

Sympathies: M. et Mme Jos. Auger, M. et Mme Ernest Hébert, Mlle Thérèse Fortin.

SALON DE BEAUTE
FERNANDE
Mlle Fernande MERCIER, prop.
PERMANENTS
CROQUIGNOLS
$1 et plus
Finger Wave, 25c et 35c
Satisfaction garantie
110, Wellington, Hull — Sh. 6714

LAURIER HULL
Aujourd'hui Seulement
Pierre Blanchar et Florelle
dans
"Amants Voleurs"
AUSSI
Suzy Vernon et Jules Berry
dans
"Touche à Tout"
En plus: "Le journal-éclair".

Traduits pour vol dans des chalets

Télesphore Pilon, du Lac Simon, arrêté hier par le détective provincial Ephrem Larivière, a été traduit ce matin devant le juge H. Achim sur accusation de vol avec effraction dans deux chalets de sa localité, ceux de John Aubrech et de John Fitzgerald. Il y aurait pris pour $150 d'articles divers, dont des couvertures de laine, des essuie-mains et une toile à tente. L'affaire a été remise à huit jours proforma.

M. Morel ne reçut aucun pot-de-vin

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, Toronto, 2 avril. — L'enquête sur les achats de traverses de chemin de fer pour le Témiskaming and Northern Ontario Railway se poursuit toujours devant le comité des comptes publics. On remonta, hier, aussi haut que 1924 pour considérer les contrats donnés sous le régime conservateur. C'est le procureur général Arthur W. Roebuck qui procéda à l'interrogatoire des témoins et à la lecture de plusieurs lettres ou documents. Il assura qu'à la veille d'élections provinciales on avait fortement augmenté les achats de traverses de chemin de fer. Il produisit des chèques pour montrer qu'en trois ans la Edgar Gagné Lumber Company avait reçu $216,608.80 pour l'achat de 283,000 traverses.

GAGNE TEMOIGNE

Mais la sensation fut quand Gagné entra dans la boite aux témoins et déclara que Harry Morel, ancien député conservateur provincial de Nipissing, devait recevoir un tiers des dividendes de sa compagnie, s'il lui faisait obtenir des contrats de traverses pour le T. & N. O. Toutefois lors du contre-interrogatoire par le colonel W. H. Price, il fut révélé que Morel ne reçut aucun pot-de-vin.

Morel fut élu député pour la première fois en 1908. Il fut sept ans au parlement ontarien. Réélu plus tard, il démissionna en 1930 pour tenter de devenir député fédéral.

CAUSERIE SUR LES ABEILLES PAR M. STEPHEN

Faite sous les auspices du chapitre de Hull de la Corporation des Techniciens.

AVEC PROJECTIONS

Une intéressante causerie d'ordre scientifique a été donnée hier soir à l'Ecole Technique de Hull, par M. W.-A. Stephen, du Service d'apiculture de la Ferme expérimentale d'Ottawa. Il a parlé sous les auspices du chapitre de Hull de la Corporation des Techniciens de la province de Québec. Il fut présenté par M. Roland Beaudry, vice-président, et remercié par M. J.-S. Lefort, président du chapitre de Hull. M. A. Buteau, directeur de l'Ecole, était au nombre des auditeurs.

M. Stephen a commencé par parler un peu d'histoire, au sujet des abeilles. Celles-ci, dit-il, ont toujours été considérées, depuis l'antiquité, comme un modèle d'organisation sociale, et leur produit, le miel, comme un symbole de douceur, d'abondance et de richesse. Aristote, Platon, Plutarque, Virgile ont célébré l'abeille, des points de vue philosophique, social ou agricole. Pline appelle le miel un "présent des cieux". "Mais c'est surtout depuis le 17e siècle que la science apicole s'est constituée et développée.

DESCRIPTION

M. Stephen a ensuite donné la description morphologique de l'abeille et de sa vie sociale. Il y a la reine, qui a mission d'assurer la progéniture, d'une abondance extraordinaire, puis les bourdons, les agents reproducteurs, et enfin les ouvrières, qui procurent la nourriture à tous et fabriquent le délicieux produit dont nous nous nourrissons nous-mêmes. Une ruche contient des milliers et milliers d'abeilles.

Le conférencier a continué en donnant de nombreux renseignements sur la fabrication du miel, son extraction, le coulage et la mise sur le marché, ainsi que sur l'essaimage et l'hivernement des abeilles. Il a répondu à maintes questions qui lui furent posées pour faire préciser des informations données.

La conférence était illustrée de nombreuses projections.

MME M.-J. LABELLE, DE CORBEIL, BLESSEE GRIEVEMENT HIER

MME ALEXANDRE LEGROS QUI AIDA AVEC MME LABELLE A LA NAISSANCE DES QUINTUPLETTES EST EGALEMENT BLESSEE.

(Presse canadienne)

WINDSOR, Ont., 2 avril— Mme Marie-Jeanne Labelle de Corbeil, sage-femme depuis 20 ans, était dans un état critique aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Agée de 58 ans, cette personne qui prêta son concours à la naissance des quintuplettes Dionne au mois de mai, 1934, fut grièvement blessée dans un accident d'automobile tard hier soir.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré que Mme Labelle avait des chances de s'en tirer et que les quatre autres occupants de l'automobile y compris Mme Alexandre Legros, qui prêta aussi ses soins à la naissance des fameuses petites Dionne, n'étaient pas sérieusement blessés.

M. Philip Adams qui revenait de Floride en compagnie de son épouse, de sa fille et des deux sages-femmes voulut dépasser une automobile sur la grand'route près de St-Joachim, 20 milles à l'est de Windsor. Il déclara qu'il sentit que sa voiture dérapait et donna un coup de volant, mais le poids d'une petite remorque employée pour le transport des bagages entraina l'automobile dans le fossé. La voiture frappa un pôteau téléphonique et plongea dans un fossé d'une profondeur de 10 pieds.

Des automobilistes qui voyagaient sur le même chemin s'arrêtèrent et retirèrent des débris de la voiture les occupants blessés et les transportèrent ensuite dans cette ville. Mme Labelle souffre du déchirement de muscles à l'arrière de l'épaule droite, de blessures internes possibles et de quelques profondes coupures à la figure. Les autorités de l'hôpital ont déclaré que son état était grave.

Adams déclara qu'ils entreprirent le voyage de retour après avoir passé quelque temps en Floride à cause de la nouvelle de l'incendie de la demeure de Mme Labelle à Corbeil il y a quelques jours. On ne devait pas apprendre la malheureuse nouvelle à la sage-femme avant son arrivée à son village. "M. Adams déclara qu'il voulait que Mme Labelle jouisse du voyage".

Mme Legros est blessée au dos tandis que M. Adams, sa femme et sa fille ont encouru des coupures et des contusions.

Les cérémonies du couronnement

(Presse canadienne)

LONDRES, 2. — Le premier ministre Baldwin a annoncé aujourd'hui en chambre des communes que le Roi avait approuvé les arrangements en vue de son couronnement, en mai 1937. La date exacte en sera annoncée le plus tôt possible.

Prévenir les accidents et apprendre à secourir ceux qui sont victimes

C'est la double oeuvre à laquelle M. Arthur Gaboury donne tout son dévouement.

LIGUE DE SECURITE

Des cours de premiers soins ou de secourisme seront bientôt entrepris ici.

BUT EDUCATIF

Comme résultat du passage à Hull, hier, de M. Arthur Gaboury et de M. J.-Denis Perrault, qui ont rencontré quelques citoyens de Hull afin de les intéresser à leur oeuvre, tout indique qu'une section de la Ligue de Sécurité de la province de Québec sera établie ici, ainsi qu'un centre de l'Association ambulancière St-Jean.

La Ligue de sécurité a pour but de faire l'éducation du public, sans oublier la jeunesse écolière, en matière de prévention des accidents de toutes sortes, dont les occasions sont si nombreuses aujourd'hui, à cause de l'automobilisme, du tramway, du mécanisme industriel si développé. L'Association ambulancière s'occupe d'enseigner comment s'y prendre pour secourir sur-le-champ un blessé ou un accidenté quelconque. C'est ce qu'on appelle en France, dit-on, le secourisme.

Les personnes qu'on rencontrées les visiteurs sont le chef de police F. Marengère, l'échevin G. Bilodeau, M. A. Buteau, directeur de l'Ecole Technique de Hull, le Dr J.-U. Dupont et un représentant du "Droit".

Au cours d'une conversation entremêlée de plusieurs questions de leurs hôtes, MM. Gaboury et Perrault leur ont donné de nombreux renseignements sur la double oeuvre qu'ils poursuivent.

BUT EDUCATIF

Par la prévention des accidents, par exemple, les patrons et leurs ouvriers développent chez eux le sens de la responsabilité de la vie humaine, l'esprit social, la charité chrétienne, sans compter les bénéfices matériels réalisés en diminuant les malheurs industriels, par le fait que les cotisations à verser à la Commission des accidents de travail sont abaissées. Chez les écoliers, par ailleurs, on développe l'esprit d'initiative, la maitrise de soi, deux qualités essentielles pour mieux réussir dans la vie, parvenir à occuper des positions importantes et à rendre ainsi à notre société des services plus notables.

Le secourisme atteint aussi une fin identique. C'est l'aide expresse apportée à autrui dans le malheur, c'est le dévouement social prévu, auquel on s'est entrainé et que l'on exerce en toutes occasions propices.

Il est pratiquement entendu que des cours de premiers soins seront donnés dans un avenir rapproché à nos policiers, pompiers, élèves de l'Ecole Technique et à un certain nombre d'ouvriers. Ils seront professés par une personne compétente et couronnés par un examen dont le succès assurera à ceux qui les auront suivis la possession d'un diplôme approprié. Par la suite ces cours seront répandus dans d'autres milieux.

M. A. GABOURY

M. Gaboury et son compagnon, M. Perrault, parlent de leur oeuvre avec un enthousiasme convaincant, soulignant son côté formateur pour l'individu, les bénéfices que la société et la race peuvent en retirer, grâce à l'éducation sociale et nationale qu'elle procure.

M. Gaboury a été le pionnier au Canada du mouvement d'éducation pour la prévention des accidents, en 1913, alors qu'il était surintendant de la Montreal Tramways. Il est devenu le secrétaire général de la Ligue de Sécurité publique, est administrateur provincial du Conseil de Québec de l'Association ambulancière St-Jean, gérant général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents de travail. Il vient d'être fait Chevalier du St-Sépulcre et recevra solennellement son investiture dimanche prochain, 5 avril, en l'église Notre-Dame de Montréal, des mains de S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire.

M. Perrault est vice-président de la Ligue de Sécurité.

CES COURS

Le Conseil de Québec de l'Association ambulancière St-Jean s'est réorganisé le 15 mars 1934, nous a appris M. Gaboury, et l'oeuvre des cours ou du secourisme s'est répandue rapidement depuis. En 1935, on a triplé le nombre de ceux qui ont été diplômés, en le portant à 1725. Au cours de cette année on compte que ce nombre atteindra le chiffre de 7,500, dans les collèges, séminaires, écoles, et cela ne comprend pas le domaine de l'industrie.

MM. Gaboury et Perrault ont visité plusieurs régions de la province déjà et entendent donner désormais une attention spéciale à celle de Hull. "Votre région nous parait lointaine, nous dit M. Gaboury, eu égard à la facilité qu'il y a pour nous, de Montréal, de visiter les autres centres de la province, parce que les occasions de le faire sont plus nombreuses, mais cela ne signifie pas que nous voulions ni allons vous négliger."

HOMMES
qui souffrez de la PROSTATITE, CATARRHE de la VESSIE, RETENTION D'URINE
et des symptômes suivants: insomnie, douleurs dans les jambes, lumbago, nervosité, paupières enflées, brûlure et pesanteur de la vessie, urine brûlante, difficulté à uriner, prenez la
PROSTATINE
Ce remède efficace soulage les douleurs, combat la cause enraye le progrès du mal, même si ces maladies sont anciennes.
Prix réduit à $1.50 le flacon.
A.-R. FARLEY, Ph.C., Hull

De belles fêtes se préparent à Buckingham, Qué.

REUNION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE ST-MICHEL EN MAI PROCHAIN.

(De notre Correspondant)

BUCKINGHAM, 2. — Dernièrement un groupe d'hommes et de jeunes gens se réunissaient au Collège St-Michel pour discuter les affaires concernant la réunion proposée des Anciens du Collège, réunion qui doit avoir lieu le ou vers le 24 mai prochain. Ceux présents à cette assemblée étaient le Rév. Fr. Gatien, supérieur du Collège, le Rév. Fr. Francis, assistant-directeur, MM. Elzéar Malette, J.-J. Bigelow, Wm Cameron, fils, François-B. Landry, James Martin, Horace-M. Lapierre, Earl Martin, Lorenzo Cadieux et Félix Daoust. Ces messieurs, avec M. Roméo Lorrain, député de Papineau à Québec, (qui était inévitablement absent à cette occasion) forment le Comité des fêtes à venir, lesquelles promettent d'être un fait intéressant et unique dans les annales de Buckingham. Cette assemblée générale coïncidera avec les fêtes du Jubilé d'Or de l'arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne au Canada et avec le 44e anniversaire de leur arrivée dans Buckingham. Comme cette réunion est la première du genre à être tenue à Buckingham, le Comité d'Organisation est désireux de voir présents autant d'anciens élèves du Collège que possible et conséquemment invite tous et chacun des anciens élèves des Frères et qui présentement demeurent en dehors de Buckingham d'envoyer leurs noms et adresses à M. Félix Daoust, secrétaire du Comité, ou au Rév. Frère Supérieur du Collège St-Michel à Buckingham.

TRANSACTION:— La propriété connue jadis comme Hôtel Roy et située sur la rue Principale a été vendue dernièrement par M. Edmund Maloney à M. Joseph Larocque, qui a l'intention de la démolir et la reconstruire en une maison à appartements modernes.

HOPITAL:— Un règlement nouveau concernant l'heure des visites aux malades de l'Hôpital St-Michel, deviendra en vigueur le dimanche 5 avril 1936. Les heures des visites seront comme suit:—

Chambre privée: 10 à 11 a.m.; 2 à 4 h. p.m.; 7 à 9 h. p.m.

Semi-privée: Pas d'admission dans la matinée; 2 à 4 h. p.m.; 7 à 9 h. p.m.

Dans la salle publique: de 2 à 4 h. p.m.; de 7 à 8.30 h. p.m.

Mardi, jeudi et dimanche seulement.

Un incident qui aurait pu avoir des suites graves est survenu lundi dans le courant de l'après-midi, rue Principale, lorsque le chemin enfonça sur la pesanteur d'un camion qui venait de laisser un magasin tout près de là. Heureusement que le camion n'allait pas vite car on craint qu'un accident grave fût survenu. Les employés de la ville se sont mis à l'oeuvre aussitôt pour réparer le chemin.

NAISSANCES:— Est né à M. et Mme Daniel Lacroix (Simonne Gauthier), un fils qui fut baptisé sous les noms de Joseph-Omer-Adeclerc. Parrain, Damase Gauthier; marraine, Délima Latour.

A M. et Mme Aimé Brousseau (Laurette Guindon) un fils, Joseph-Raymond-Bernard. Parrain, Médéric Simard; marraine, Anna Beauchamp.

A M. et Mme Lucien Lalande, un fils, Joseph-Raymond-Lucien-Claude. Parrain, Alphonse Fauvelle, marraine, Evelina Fauvelle.

Une fille est née à M. et Mme Elzéar Boucher (Elisa Clément), qui fut baptisée sous les noms de Marie-Rollande-Emma. Parrain, Abraham Larocque, marraine, Emma Spencer.

A M. et Mme Frank Lafranchise (Diana Charette), un fils, Joseph-Allen-Bernard. Parrain, Bernard Trudeau, marraine, Loretta Lafranchise.

A M. et Mme John Daniel Lascelle (Ideltha Butler), un fils, Joseph-Wilfred-Stanley. Parrain, Fred Beihler, marraine, Marie Laframboise.

A M. et Mme Dieudonné Pilotte (Marie Chénier), un fils, Joseph-Pereas-Yvon. Parrain, Pereas Chénier, marraine, Albertine Constantin.

A M. et Mme Gérald Neilan (Annie Hornes), une fille, Mary-Catherine-Géraldine. Parrain, Arthur Pigeon, marraine, Catherine Souquet.

CARNET SOCIAL:— M. et Mme Sylvio Côté et Mlle Jeanne Côté, de Montréal, visitaient M. Stanislas Côté et M. et Mme Honorius Côté à la fin de la semaine.

M. et Mme Emile Boisvert et leurs enfants, Jacqueline et Bernard, d'Ottawa, rendaient visite à M. et Mme Lucien Renaud, enfin de semaine.

M. Paul-Emile St-Julien est allé passer quelque temps à Ottawa.

Mlles Alice Portelance et Mary Vallillee faisaient un voyage dans la Capitale, dernièrement.

Mme Maurice Dupont, de High-Falls, a passé quelques jours chez M. et Mme Jérémie Majeau.

Mme Joseph Farrel et M. Grégoire Farrel sont revenus à Buckingham après avoir assisté aux funérailles de Mme Therrien, qui eurent lieu dernièrement à Ottawa.

DANS LE COMITE DE CHOMAGE ET PENSIONS

La succursale de Hull de la Légion Canadienne nous prie de mentionner que son comité de chômage et des pensions se compose du capitaine S. Duguay, président, et de M. S. Merrifield. Dans le compte rendu de la dernière assemblée, le nom du capitaine Duguay avait été involontairement omis.

POUR AIDER LA JEUNESSE TOUT ENTIÈRE

M. Edgar Rochette, ministre du Travail, parle du bureau de placement projeté par le gouvernement.

PLUSIEURS DISCOURS

QUEBEC, 2 avril. — (P. C.) — La première session de la 19ème Législature du Québec est commencée depuis bientôt deux semaines et le débat sur l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône se continue. Le député libéral de Drummond, M. Arthur Rajotte ajourna le débat hier soir et l'a repris aujourd'hui pour la fin de semaine.

Le ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries, M. Edgar Rochette reprit le débat hier au point où il en était. Le député conservateur de St-Sauveur, M. Pierre Bertrand, parla après lui et M. Amédée Caron, député libéral des Iles de la Madeleine, répondit à M. Bertrand. M. W.-E. Lauriault, député actionniste de St-Henri, parla à la séance du soir et il fut suivi par M. Pierre Gagnon, député libéral de Kamouraska, et celui-ci par M. Léo Duguay, député conservateur du Lac St-Jean et ancien membre de la Chambre des Communes.

Le ministre du travail expliqua les intentions du gouvernement au sujet du bureau de placement qu'il projète d'établir pour les jeunes de la province. Ce que le gouvernement projète de créer, dit-il, c'est un organisme chargé d'étudier tout le problème du chômage de la jeunesse et de fournir des directives professionnelles aussi bien que de trouver des emplois.

Les députés de l'opposition ont trouvé que le discours du trône ne donnait que des idées bien vagues et peux rassurantes sur la législation sociale que veut établir le gouvernement. M. Lauriault souligna la nécessité d'une aide quelconque aux petits propriétaires, qui constituent une classe de citoyens de valeur dont l'influence fait échec aux mouvements subversifs. Il suggère qu'une commission étudie les difficultés du petit propriétaire et détermine les moyens à prendre pour l'aider.

M. Duguay dit qu'il avait grande hâte d'apprendre ce que le gouvernement a l'intention de faire au sujet des dettes municipales, question dont le discours du trône ne dit mot. Ces dettes municipales pèsent lourdement sur sa partie de la province, dit-il.

M. Gagnon dit que les cultivateurs n'ont pu traverser la crise que grâce à l'aide que le gouvernement leur a donnée. Pour ce qui est de la jeunesse de la province, M. Gagnon dit qu'elle est encline à trop compter sur l'aide du gouvernement au lieu de compter surtout sur eux-mêmes. Les jeunes devraient chercher à frayer eux-mêmes leur chemin dans le monde, dit-il, comme il l'a fait lui-même en travaillant durement sur la ferme paternelle, et comme son père l'a fait avant lui.

M. E. ROCHETTE

Le bureau de placement que le gouvernement projète de créer en faveur des jeunes chômeurs de la province, dit M. Rochette, sera beaucoup plus qu'une simple agence chargée de trouver des emplois.

Le bureau dont parle le discours du trône a été conçu comme un moyen pour le gouvernement de venir en aide à toute la cause de la jeunesse, d'étudier ses problèmes et de lui aider à résoudre ses difficultés, dit le ministre du Travail. Le bureau s'occupera aussi d'orientation professionnelle.

M. Rochette, en reprenant le débat sur le discours de la couronne s'adressa directement aux membres de l'Action libérale nationale et leur dit que, de fait, ils étaient des libéraux et qu'ils avaient des buts communs avec les députés qui siègent du côté du gouvernement. Il est regrettable, dit-il, que les libéraux soient divisés entre eux et qu'ils se disputent au lieu de s'efforcer de s'entendre et de travailler ensemble à la réalisation de leur commun idéal. L'opposition est composée de 16 députés conservateurs et de 26 députés actionnistes parmi lesquels plusieurs sont d'anciens libéraux.

Le parti libéral a toujours été le champion des réformes sociales et des ouvriers, dit M. Rochette, et la législation ouvrière du Québec est la meilleure du Dominion. Le gouvernement a l'intention de faire d'autres réformes dans la législation ouvrière et il considérera la possibilité d'autres réformes encore à mesure qu'elles s'avéreront nécessaires.

Il y a actuellement un grand nombre de jeunes hommes intelligents dans la province "à qui la société n'a rien à offrir et qui, n'ayant d'autres ressources que celles de la charité, l'aide de l'Etat ou la générosité de parents ou d'amis, souffrent dans leur amour-propre et leur dignité, s'irritent et s'ouvrent à la révolte". Cette attitude est naturelle et facile à comprendre et le gouvernement a l'intention de faire tout ce qu'il pourra pour les aider dans leur misère.

"Je ne serait pas assez fou, dit-il, pour promettre qu'un bureau de placement trouvera de l'emploi pour tous. Je peux cependant affirmer au chef de l'opposition que ce n'est pas seulement un bureau qui dressera la liste des emplois vacants que le gouvernement a l'intention de créer. Ce que nous voulons établir, c'est un organisme qui nous aidera à aider efficacement la jeunesse."

M. PIERRE BERTRAND

Les pertes subies par le gouvernement et les gains de l'opposition aux dernières élections provinciales, dit M. Bertrand, s'expliquent aisément par le mécontentement du public causé par les conditions de vie impossibles qu'a amenées une administration déficiente.

"Tenez une assemblée politique libérale aujourd'hui, n'importe où, je vous invite à le faire, dit l'orateur. Essayez de tenir une assemblée, à la ville ou à la campagne, et vous verrez ce qui se produira car le gouvernement est devenu aussi impopulaire que l'opposition est devenue populaire."

Plusieurs libéraux n'ont été élus que par accident, dit M. Bertrand, qui reprocha aux liberaux de perdre du temps et de l'espace, même dans le discours du trône, à essayer de convaincre tout le monde qu'ils sont un gouvernement sage et un grand parti, alors que chacun sait à quoi s'en tenir!

La loi des accidents de travail est le fait d'un gouvernement qui n'est pas sincère, ajouta-t-il, d'un gouvernement qui promet n'importe quoi avant les élections et veut tout changer, mais qui ne fait rien après les élections.

La colonisation, telle que l'entend le gouvernement, consiste à envoyer des employés du ministère voyager dans les régions dites de colonisation afin de voir si les terres sont toujours là alors que les colons "sont comme des mendiants en haillons et écrivent à leurs amis pour leur demander de l'argent afin de pouvoir retourner d'où ils viennent."

M. A. CARON

M. Amédée Caron dit que le gouvernement libéral du Québec a sauvé les pêcheurs des Iles de la Madeleine pendant le régime Bennett et il rappela que le gouvernement provincial administra les pêcheries de Gaspé et de la Côte Nord pendant que les îles, dont il est le député, se trouvaient sous la gouverne du fédéral. Il fit l'éloge de la politique du gouvernement en matières de pêcheries, de colonisation et de drainage.

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

Funérailles de M. Félix Boucher faites ce matin

En l'église et au cimetière Notre-Dame de Hull ont eu lieu ce matin les funérailles de M. Félix Boucher, époux de feu Henriette Daoust, décédé ces jours derniers à l'âge de 85 ans et 8 mois, après une maladie de cinq mois. Le cortège funèbre partit à 8 heures de la maison mortuaire, 152, rue Champlain. Le service funèbre a été célébré par le R. P. L. Godbout, assisté des PP. N. Dubois et H. Laferté, O. M. I., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. L. Gratton avait fait la levée du corps.

La chorale paroissiale a fait le chant.

Conduisaient le deuil: les quatre fils du défunt, Alexis, Octave, Wilfrid et Alfred Boucher; ses beaux-frères, Alfred Desjardins et Alfred Daoust; ses petits-fils, Ernest, Royal, Paul-Emile, Gaston, Yvon, Aurèle, Fernand, Jean-Louis, Marcel, Lionel, Armand, Emile, Victor Boucher, Albert Tessier, Armand et Philippe Leduc.

Il y avait aussi dans le cortège MM. Aimé Guertin, Notaire H. Desrosiers, Léo. Laroche, Jos. Chénier, fils, A. Doré, Eug. Doré, C.-K. Déziel, Roméo Pilon, S. Tessier, A. Beaudin, G. Massé, A. Dame, L. Monast, G. Monast, R. Monfils, A. Thériault, W. Desjardins, E. Auger, Josaphat Pharand, J. Duquette, R. Bélanger, L. Lalonde, L. Bordeleau, Paul Cormier, Henri Lévesque, Ed. Lafleur, O. Duquette, Jos. Martel, A. Gagnon, H. Larouche, M. Villeneuve, O. Dubé, J. Petit, V. Durocher, H. Malette, Henri Tassé, O. Latulippe, J. Lemieux, J. Gravel, D. Girouard, A. Laurin, Jos. Chénier, A. Labelle, échevin Moïse Galipeau, A. Deschaines, A. Villeneuve, A. Cousineau, Oscar Tessier, C. Samson, D. Tremblay, J.-B. Tremblay, J.-B. Parent, H. Leblanc, N. Piché, R. Chénier, A. Renaud, J.-L. Lussier, E. Lafrenière, Alph. Couture, J.-B. Michon, H. Langevin, O. Clairmont, Arthur Farley, Ed. Gauthier, Jos. Bélanger, Armand Boyer, L. Tremblay, J.-N. Allaire, Alfred Daoust, Jos. Bourgoin, Zéphir Leblanc, Emile Leblanc, Oscar Cousineau, O.-A. Genest, Avocat Noël Beauchamp, avocat A. Taché, Sam. Clairmont, H. Lafleur, N. Joanisse, A. Croteau, R. Laroche, E. Dagenais, R. Villeneuve, Nap. Legault, V. Laflamme, M. Laplaca, E. Dompierre, J.-A. Bilodeau, F. Myre, E. Croteau, J. Laberge, A. Proulx, J.-A. Rémillard, A. Schnobb, J. Dumoulin, J. Philippe, Henri Massé, T. Montcion, Dr E.-L. Lafond, O.-E. Godbout, J.-B. Riel, J.-B. Pharand et autres.

Né dans le comté des Deux-Montagnes, M. Boucher arriva à Hull à l'âge de 16 ans. C'est au moulin Booth qu'il travailla la plus grande partie de sa vie. Il n'était à la retraite que depuis trois ans. Mme Boucher, née Henriette Daoust, est décédée en 1901.

Survivent cinq fils: Alexis, Octave, Albert, Wilfrid, à Hull, et Alfred, à Montréal; trois filles, Mme H. Tessier (Alexina) à Ottawa, Mme A. Leduc, (Arabella), à Montréal, Mlle Clémentine Boucher à la maison; quatre beaux-frères, MM. Joseph et Louis Daoust à Montréal, Alfred Daoust, à Hull, Alfred Desjardins à Ottawa; une belle-soeur, Mme A. Desjardins; 36 petits-enfants et 3 arrière-petits enfants.

BOUQUETS SPIRITUELS

Mlle T. Doré, M. et Mme F. Boucher, les élèves de Mlle G. Desmarais, M. et Mme P. Loyer, M. et Mme O. Boucher, Mlle J. Lalonde, Mme E. Dubuc, Mlle L. Dubuc, M. et Mme L. Fortin, M. et Mme A. Desjardins, la famille E. Bordeleau, M. et Mme A. Boucher, Montréal, M. et Mme O. Boucher, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme A. Leduc.

TRIBUTS FLORAUX

Croix: les enfants; coussin: Exécutif Local 115 des Canadiens Français de la Amalgamated Clothing Workers of America, de Montréal; Couronne: la maison Freedman Co., Protective Association of Montreal; Coussin: Famille de M. et Mme Alfred Desjardins, Ottawa.

SYMPATHIES

Mlle Desrosiers, M. Marcel Boucher, de Montréal, Mme et Mlles Villeneuve, M. et Mme A. Daoust, la famille A. Deschênes, M. Thomas Montcion, M. et Mme E. Lafontaine, la famille O. Latulippe, M. et Mme E. Pilon, la famille Jos. Chénier, jr., M. et Mme A. Thibault, la famille H. Lalonde, la famille Samson, la famille Jos. Laurin, M. et Mme D. Villeneuve, M. et Mme L. Plouffe, M. et Mme A. Meunier, Mme D. St-Pierre, Mlles L. et R. Leclerc, St-André-Avellin, la famille A. Latrémouille, la famille L. Monast, Mlle A. Latrémouille, les familles E. Laurent, W.-S. Larose, A. Nadeau, M. A. Taché, avocat, Union Nationale de Hull, M. et Mme J. Guttadoria, Mlle F. St-Pierre, la famille F. Campeau, Mlle M.-A. Lemieux, M. et Mme R. Baillot, Mlle B. Valin, M. et Mme A. Beaudin, M. et Mme L. Lalonde, famille Art. Chénier, Mlle S. Valin, famille J.-N. Allaire, Mlles B. et G. Hébert, M. R. Plouffe, M. et Mme P. Plouffe, famille A. Dame, M. Aimé Guertin, M. Jos. Martel.

AFFILIATION A LA TERRE SAINTE

Mme Alexina Tessier, M. et Mme Léo Laroche, M. et Mme A.-R. Farley, Mlle Béatrice Bélanger, Mlle Albertine Cloutier.

AFFILIATION A L'OEUVRE DU PRECIEUX-SANG

Mlle Berthe Madore.

AFFILIATION A L'OEUVRE DES DOMINICAINS

La famille Chs Piché, M. E. Boucher, Mlle M.-A. Beauchamp, Mlle Cécile Lefebvre, M. et Mme A. Beauchamp, Mlle M.-J. Canuel, Hôpital St-Vincent, M. et Mme Léo Goulet.

MESSES

Mme J. Pharand, M. et Mme A.-L. Raymond, Mlle Béatrice Boucher, Mme Alb. Boucher, Marcelle et Irène Valin, famille L. Fortin, les Servantes de Jésus-Marie.

LA PROVINCE NE PAIERAIT...

(Suite de la 1ère page)

le referendum des contribuables.

C'est dire que les propriétaires d'Ottawa ne seront pas appelés à voter sur le règlement des travaux avant une couple de mois.

DES CHIFFRES

En janvier, le gouvernement provincial a contribué $162,894 à la corporation municipale pour l'assistance-chômage, soit 75 pour cent des frais des secours payés par la ville. En février, la contribution provinciale de $171,285 n'a pas encore été reçue de Toonto et en mars, elle était de $173,000.

Le maire Stanley Lewis nous donne les chiffres suivants sur la contribution provinciale pour les neuf derniers mois de l'année, à raison de 75 pour cent des déboursésé estimés en secours directs:

Avril, $118,000; mai, $98,000; juin, $86,000; juillet, $78,000; août, $81,000; septembre, $99,000; octobre, $99,000; novembre, $123,000 et décembre, $140,000, pour le grand total de $922,000. En diminuant de montant de quinze pour cent, la ville ne peut s'attendre qu'à $737,560.

"Nous espérons que les contribuables comprendront notre détresse en fait d'assistance publique, dit le maire Lewis, et qu'il adoptera les règlement que nous leur soumettrons."

PAS DE COMMENTAIRE

On mande de Toronto que l'hon David Croll, ministre des affaires municipales et du bien-être, devra conférer avec ses collègues, avant de commenter la réduction de quinze pour cent dans les contributions fédérales aux déboursés de secours-chômage de la province.

On rappelle toutefois que dans sa lettre à la ville, le 3 février, M. Croll avait dit que l'augmentation de l'aide provinciale à 75 pour cent et l'établissement de contributions maximum pour les centres les plus considérables devait être diminuée si le fédéral réduisait son octroi à la province.

"Nous en sommes rendus au point dit le maire Lewis, où; les administrateurs municipaux ne sont pas maitres des finances de leurs villes. Des commissions, non élues par le peuple, d'un coup de crayon rouge biffent les mesures les plus savamment ébauchées pour soulager la détresse des chômeurs et éviter la banqueroute municipale."

Propositions inacceptables...

(Suite de la 1ère page)

une autre conférence afin de décider des mesures à prendre contre le Reich, et ils doivent soumettre leur programme au cabinet français demain ou samedi.

Les milieux officiels, qui regardent les propositions allemandes comme inacceptables à la France, désirent que le gouvernement insiste sur la réunion immédiate des représentants de Grande-Bretagne, de France, de Belgique et d'Italie, signataires du pacte de Locarno, violé par la rémilitarisation de l'Allemagne. M. Flandin a demandé aux Anglais, dit-on, de prendre des mesures pour que cette réunion ait lieu samedi ou lundi à Bruxelles.

On croit aussi que le gouvernement français demandera un échange d'ententes d'assistance mutuelle.

Les autorités françaises, de même que les journaux du pays estiment que l'acceptation des propositions de Hitler serait la fin du rôle actuel joué par la France en Europe et amènerait son isolement rapide. D'après Pertinax, le programme de Hitler plongerait sans doute l'Europe dans le sang et le feu.

CONTRE-ATTAQUE FRANÇAISE

(Presse Associée)

PARIS, 2. — La France met à contribution ses ressources diplomatiques en vue d'une contre-attaque du plan de Locarno de l'Allemagne. P.-E. Flandin, ministre des affaires étrangères, a appelé à Paris les ambassadeurs à Londres, Berlin, Bruxelles et Rome. Le gouvernement français, dit-on, est résolu à prendre une ferme attitude contre la violation du traité de Locarno par l'Allemagne, jusqu'après les élections françaises du 26 avril et du 3 mai. En second lieu le gouvernement temporisera tout en cherchant un plan de plan plus favorable à la France.

La France étudierait les moyens de limiter les fortifications de l'Allemagne en Rhénanie. Si de telles fortifications étaient construites, il serait difficile pour la France d'aider ses alliées, les pays de la petite entente et de la Pologne.

VUES ALLEMANDES

(Presse Associée)

BERLIN, 2. — L'Allemagne regarde les nouvelles propositions de Hitler comme le commencement d'un mouvement destiné à faire disparaitre le système entier d'après-guerre et à amener la rénovation de l'Europe. D'autres puissances européennes défaites pendant la grande guerre, dit-on, se rangeront probablement du côté de l'Allemagne, quand elles auront constaté que des mesures coercitives n'ont pas été appliquées à ce pays pour avoir répudié le traité de Locarno par la rémilitarisation de la Rhénanie. Le nouveau programme de paix du Führer est regardé comme un magistral appel à l'opinion anglaise de se ranger du côté de l'Allemagne et comme un moyen de forcer la France à négocier à des conditions de natures à faire disparaître toute menace contre la liberté d'action de l'Allemagne.

PROPOSITIONS ACCEPTABLES

(Presse Associée)

LONDRES, 2. — Il y avait indice hier soir, à la suite d'une séance du cabinet, que plusieurs des contre-propositions de Hitler seraient acceptées. Le gouvernement regarderait les propositions comme conciliatrices et dignes de servir de bases à des négociations, en dépit du fait que Hitler ne se montre pas repentant après avoir envoyé des troupes en Rhénanie.

Des brûlures

MONTREAL, 2. — Trois jeunes gens et une jeune fille se sont fait des brûlures au visage et aux mains, après avoir levé le couvercle d'un égout. L'un d'eux alluma une allumette et le gaz prit feu.

PAGE FÉMININE

"GRIS"

L'ami de mes enfants. Un chat bien ordinaire, comme tout ce que nous possédons.

Joliment habillé de fourrure grise avec collet et veston blancs; les manchettes aussi sont blanches.

Il a une tête expressive, pour un chat. Des yeux primesautiers et le corps plein de plaisir . . .

Le meilleur baromètre annonçant les tempêtes, c'est-à-dire qu'il a joui, cet hiver:

Des sauts, des courses folles, à travers la maison; il ne fournissait pas.

Et si les petits s'amusèrent de ses gambades !

Ils ne demandaient qu'à l'imiter et voilà, sans doute, la cause des intempéries de la dure saison . . .

Très bien policé, dès les premiers bruits, au petit jour, "Gris" monte et attend à la porte de la chambre.

Un miaule discret avertit sa meilleure amie Thérèse. Elle lui répond: "Bonjour Monsieur.

Et "Monsieur" saute sur le lit.

Commencent les épanchements et suit la visite des autres amis: Monique, Luc, Rachel.

Signal du réveil.

Gris" comme tous les chats fiers de leur nom, aime manger la souri.

Il s'en délecte tant que sa taille devient replète; cela lui donne un air de bonne santé.

Par malheur, sa gourmandise lui inspire toutes sortes de mauvais désirs:

Ainsi, je le surpris, ce matin, regardant, avec des yeux de convoitise,

Des étourneauxv, voletant dans les plaines, tout heureux du printemps.

Ah! ça, je ne te le passerai pas, "Gris"! J'aime trop les oiseaux pour que tu les chasses.

Ils sont chez-eux, ici. Des corrections dompteront ce penchant carnassier".

Je nourris des craintes pour la paresse.

Notre tendresse pour "Gris" le tolère sur les lits moëlleux, durant le jour.

Il y prend ses aises, à loisir, s'étendant au soleil, avec des gestes satisfaits.

Il abuse même, ne descendant à la cuisine tout juste pour prendre ses repas.

Et nous nous apercevons, depuis quelques jours, qu'il néglige la chasse.

"Gris", un chat bien convenable, devenir paresseux! Ce serait dommage . . .

Voilà ce que l'on gagne à trop gâter les chats—comme les enfants d'ailleurs—

Ils se livrent aux vices et ne font rien de bon . . .

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY.

ENTRECOTE GRILLEE

Parez une belle entrecôte de ¾ de pouce d'épaisseur; passez-la dans l'huile. Mettez au gril et surveillez la cuisson. Salez et poivrez et mettez dans un plat préalablement chauffé et où vous avez mis à fondre du beurre. Parsemez de cresson ou de persil.

QUAND ILS ACCOURENT TOUS VERS LE PLAT DE FAMILLE!

Votre coeur se réjouira de voir votre famille accourir vers les assiettes de Fèves telles que Heinz les cuit au four. D'abord, elles sont le choix de la récolte, puis elles sont triées à la main. Cuites à point dans de vrais fours, trempant dans la sauce sans égale Heinz. Quatre succulentes variétés — dont l'une "à la végétarienne", sans viande, convient particulièrement pour le Carême.

Farineuses, brunes, fermes, "croquantes" — la cuisson à la mode de "chez soi" n'a jamais produit un plat plus appétissant, plus substantiel et plus économique. Procurez-vous aujourd'hui une provision des 4 sortes — les prix Heinz sont modestes.

FÈVES
CUITES AU FOUR
HEINZ

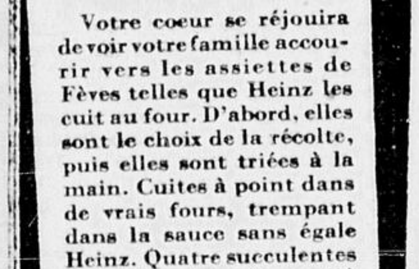

SPAGHETTI QUI EST EXTRA BON

Le délicieux Spaghetti Cuit Heinz assure un repas rapidement servi, économique et satisfaisant . . . les vitamines et la saveur du lait, du beurre, du fromage doré—les éléments nutritifs du blé de choix — et la vraie sauce aux tomates Heinz.

Commandez une provision de Spaghetti Cuit Heinz aujourd'hui même . . . ainsi que quelques boites de Macaroni Cuit Heinz . . . à la sauce crème avec fromage . . . pour varier agréablement vos menus.

SPAGHETTI CUIT
HEINZ

HEINZ
SPAGHETTI

L'HYGIENE

par
Grant Fleming M.D.

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'inspection

La raison qui milite le plus en faveur de l'inspection à laquelle pourvoient les différents services de santé est la nécessité incontestable de cette sage mesure pour atteindre le but vers lequel tendent toutes ces organisations de bien public et qui consiste à prévenir la maladie et à procurer la meilleure santé possible à tous les citoyens.

Une grande partie des maladies qui affligent l'humanité sont causées par l'entrée dans l'organisme de certains microbes offensifs. Nous pouvons dire que nous buvons et mangeons de ces microbes qui sont souvent incorporés à la nourriture et aux breuvages que nous absorbons ayant été contaminés avant leur usage. Il ne faut pas en déduire, toutefois, que nous sommes constamment menacés par les aliments que nous absorbons et les breuvages que nous prenons pour nous nourrir et refaire nos forces.

Certains aliments, à cause de leur source de provenance et des conditions dans lesquelles ils sont manipulés sont plus aptes que d'autres à être contaminés. Il est vrai de dire que la cuisson assainit les aliments parce que la chaleur détruit les microbes ainsi que les toxines ou poisons que ceux-ci pourraient produire.

Les aliments que l'on absorbe crus doivent être manipulés avec un soin particulier. Il faut aussi songer que les aliments cuits ne demeurent pas sains indéfiniment; ils peuvent être contaminés après leur cuisson. Les aliments conservés au froid sont généralement plus sains non pas parce que le froid détruit les microbes, mais parce qu'il est peu favorable à leur développement.

Ce qui advient des aliments une fois rendus dans nos demeures dépend absolument de nous. Nous nous fions ou nous devrions pouvoir nous fier entièrement à nos services de santé pour obtenir de nos marchands licenciés des aliments sains et hors de tout danger. Le service de santé moderne dirigé par un personnel qualifié nous assure cette garantie.

Vous êtes-vous quelquefois arrêté à penser aux graves dangers qui menaceraient votre santé lorsque vous mangez dans des endroits publics si votre service de santé ne pourvoyait à l'inspection de ces lieux? Dans quelques endroits vous seriez encore en sûreté parce que les propriétaires sont consciencieux et n'attendent pas l'inspection du service de santé pour agir comme ils doivent le faire mais dans d'autres cas, votre bien-être serait gravement compromis. Il est bien difficile de juger de la propreté de la cuisine par une façade attrayante, et la stérilisation des verres dans lesquels nous buvons est bien plus importante que la propreté méticuleuse des nappes sur lesquelles reposent le couvert.

L'inspection peut contrarier certaines personnes et paraitre superflue à nombre d'autres, mais elle n'en est pas moins le seul moyen de contrôler certains hasards peut-être fâcheux qui peuvent se rencontrer sur le chemin de notre santé et de notre bien-être.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

BEIGNETS D'ORANGE

Prenez de beaux quartiers d'orange, bien nets. Faites bien attention de ne pas en gratigner la peau, il ne faut pas que le jus coule. Plongez les dans une bonne pâtes à frire légère, et jetez-les dans l'huile bouillante. L'huile d'olive est tout à fait indiquée pour ce genre de beignet. Son parfum se marie très agréablement au goût de l'orange. Lorsque vos beignets sont dorés des deux côtés, retirez-les et sucrez-les au sucre cristallisé! A manger chaud.

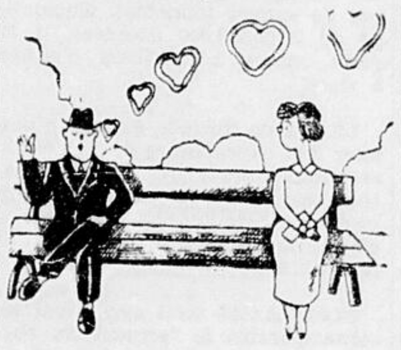

L'amoureux timide
(Hummel Hambourg)

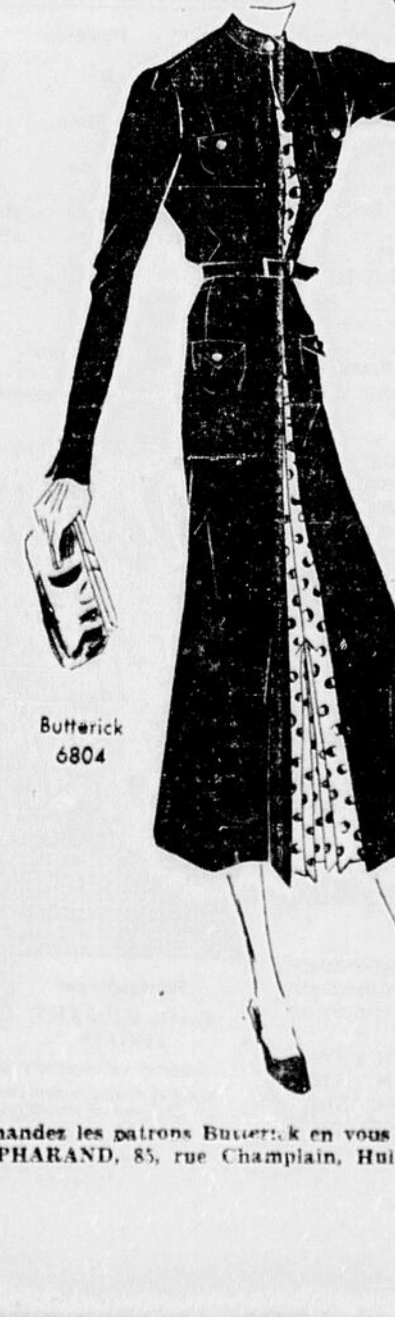

Butterick
6804

Demandez les patrons Butterick en vous adressant au magasin JOSAPHAT PHARAND, 85, rue Champlain, Hull, P. Q.

FACILE À COUDRE

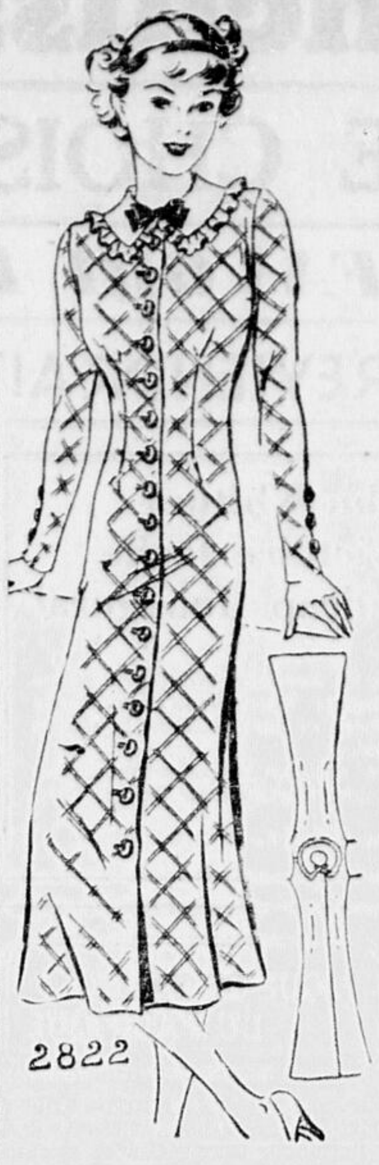

2822

Publié par

Laura-I. BALDT, A.M.

Plusieurs annees durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York.

Voici une nouvelle et chic robe princesse simili-manteau, de lainage gris transparent, une conception des plus seyantes pour les tailles juvéniles.

Elle est très appropriée à la ville où à la campagne. Elle se boutonne jusqu'au collet fillette en piqué avec bordure froncée picot. Le picot est fait professionnellement, il va sans dire.

Vous pouvez aussi la réaliser en crêpe de soie bleu marine ou toile marine avec pois polka blancs et collet d'organdi blanc.

Voyez le petit diagramme montrant sa facilité de confection.

Le style No 2822 se présente dans les tailles 12, 14, 16, 18, et 20 ans.

La taille 16 exige 3 1-4 verges d'un tissu de 39 pouces avec 3-8 verges d'un tissu opposition de 35 pouces.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble 35 sous.

Envoyez 20 cents en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre nom, adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes, Journal "Le Droit". Ottawa, Ont.

DEPART

à Evangeline G.

On ne sait jamais quand on part
Si l'on reviendra dans la vie,
Si l'on reverra tôt ou tard
Ceux à qui l'amitié nous lie.

On ne sait pas si l'au-revoir
Que l'on module avec tendresse
Ne trompera pas notre espoir
Comme une menteuse caresse.

On ne sait pas si les baisers
Qu'on alterne avec des sourires
Helas, ne sont pas les derniers:
Les glas tintent si près des rires.

On ne sait pas . . . Et c'est pourquoi
On hésite au seuil de la porte.
On s'en va, mais au fond de soi
C'est tous les siens que l'on emporte!

Marie-Antoinette Grégoire-Coupal

MARIE-MADELEINE AU SEPULCRE

Le lendemain du Sabbat, de très grand matin, — avant le jour, — Marie Magdeleine se rend au Tombeau. Elle voit la pierre tombale rejetée à côté du Sépulcre.

Elle va alors en toute hâte prévenir Simon-Pierre et cet autre Disciple que Jésus aimait.

— On a enlevé le Seigneur de son Tombeau, leur dit-elle, et nous ne savons où on l'a placé.

Pierre sort aussitôt avec l'autre Disciple et tous deux se mettent à courir pour aller au Sépulcre. Mais le Disciple courait plus vite que Pierre, de sorte que, gagnant, les devants, il y parvint le premier.

Il pencha la tête sur le Tombeau et il aperçut les linges posés à terre. Toutefois, il n'entra pas.

Simon-Pierre, qui venait derrière lui, arrive à son tour et pénètre aussitôt dans le Sépulcre. Il regarde les linceuls étaient là; le suaire dans lequel on avait enveloppé la tête de Jésus y était aussi, non pas avec les linceuils, mais à une autre place et plié à part.

Le Disciple qui était arrivé le premier entre également. Ses yeux s'ouvrent, et la foi le gagne. Jusqu'à ce moment, en effet, ils n'avaient point encore compris ce que dit l'Ecriture: "Qu'il fallait que le Christ ressuscitât d'entre les morts".

Pendant que les Disciples rentraient chez eux, Marie, tout en larmes, était restée auprès du Tombeau.

Pendant qu'elle pleurait ainsi, elle vint à se pencher et à regarder dans l'intérieur du Sépulcre. Et voici que deux anges vêtus de blanc, assis à la place où avait été le corps de Jésus, — l'un à la tête, et l'autre aux pieds, — apparaissent à ses regards.

Ces Anges l'interrogent;

—Femme, pourquoi pleurez-vous?

C'est qu'on m'a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a déposé.

Après avoir dit ces mots, elle se retourne... Et derrière elle, mais sans se rendre compte que ce fût Lui, elle aperçoit Jésus, qui se tenait debout.

—Femme, lui demande-t-il, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu?

Elle supose que c'est le propriétaire du jardin.

—Seigneur, répond-elle, si c'est vous qui l'avez enlevé d'ici, dites-moi où vous l'avez déposé et j'irai le chercher.

La voix de Jésus prononce alors ce mot:

—Marie!...

Et soudain Marie se précipite vers Lui.

—O mon Maitre! s'écrie-t-elle.

—Ne t'attache pas ainsi à moi!... reprend Jésus. Je ne suis pas d'ailleur remonté encore vers mon Père ... Va transmettre à mes frères cette parole: "Je fais mon Ascension vers mon Père et le vôtre, vers mon Dieu et votre Dieu."

Marie-Magdeleine court trouver les Disciples, et leur annonce cette nouvelle:

—J'ai vu le Seigneur!... Et voilà ce qu'il m'a dit!

OISEAUX SANS TETE

Préparez une farce avec des champignons hachés, un peu de mie de pain trempée dans du lait, un oeuf, du jambon et du persil haché. Prenez de minces tranches de veau et déposez au milieu de chaque tranche une boulette de farce. Roulez l'escalope et ficelez-la. Chauffez du beurre ou de la graisse, jetez-y les paupiettes, faites-les revenir sur toutes leurs faces. Mouillez avec un verre de bouillon; couvrez la casserole et laissez mijoter doucement une heure. Servez en posant chaque paupiette sur un croûton de pain. Nappez avec le jus.

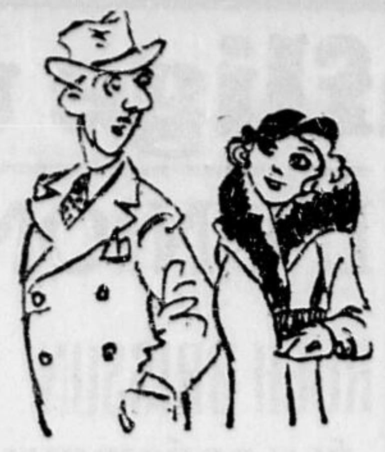

LUI.—"Vous me prenez pour un parfait idiot?"
ELLE.—"Parfait n'est pas de ce monde."

Les oeufs de temps frais sont les meilleurs

POUR LA CONSERVATION

Les oeufs sont l'un des aliments les plus économiques à l'heure actuelle. Les bas prix de ce produit coïncide avec la saison de forte production. C'est à ce moment également que se pose pour la ménagère la question de la conservation pour l'emploi futur. Les oeufs que l'on se propose de conserver devraient être achetés avant l'arrivée des chaleurs.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a mis en marche vers 1898 des recherches sur la conservation des oeufs à la Ferme expérimentale à Ottawa et presque toutes les substances préservatrices que l'on trouve dans le commerce ont été essayées. Des résultats variables ont été obtenus, mais les essais ont établi à la satisfaction des chercheurs qu'il y a deux préservatifs sur lesquels la ménagère peut compter entièrement — l'eau de chaux et l'eau de verre (silicade de soude). Ces deux substances ont donné des résultats entièrement satisfaisants et se sont montrées bien supérieures à toutes les autres préparations à l'essai. C'est l'eau de chaux qui a donné les meilleurs résultats; c'est aussi l'eau de chaux qui coûte le moins cher et qui est le plus agréable à employer.

Il n'y a pas cependant de substance préservatrice qui puisse conserver aux oeufs le bon goût de la catégorie "A". L'oeuf conservé a toujours ce léger goût de vieux, qui varie plus ou moins suvant la qualité que l'oeuf avait lorsqu'il a été mis en entrepôt. Les oeufs que l'on achète pour la conservation devraient être de la meilleure qualité. Si on les achète sur la ferme, on fera bien de les mirer tous, un par un, avant de les entreposer.

Cheveux courts et longs

Un congrès international de coiffeurs pour dames s'est tenu à Vienne. Entre autres décisions, il a, parait-il, décrété la mort des cheveux courts. Ce que les Allemands appellent la **Bubikopt** ne peut plus se porter avec les toilettes du soir: à robes longues, cheveux longs! Tel est le mot d'ordre...

Sur le tottoir, avec un tailleur, les cheveux courts sont encore tolérables, mais avec une robe de bal, c'est devenu très mauvais genre. Et les congressistes ajoutent dans leur manifeste:

"Avec des chignons et d'autres arrangements artificiels en cheveux véritables, nous pouvons fournir aux élégantes tout ce qu'elles désirent."

Cette condamnation des cheveux courts n'a pas été agréée par les coiffeurs des quartiers populaires de Vienne. Le "Syndicat des coiffeurs socialistes" (où la politique ne va-t-elle pas se nicher?) a voté la résolution suivante:

"La décision du congrès est une escroquerie. Ce que l'on cherche, c'est à revendre aux femmes les cheveux qu'on leur a coupés à l'époque du lancement de la mode des cheveux courts, **cheveux que les coiffeurs ont acquis gratuitement...** La jeune fille viennoise refusera de tomber dans ce panneau."

La midinette, la dactylo de Vienne qui n'aura pas les moyens de racheter des cheveux attendra tout simplement que ses cheveux repoussent. C'est ce que font d'ailleurs beaucoup de Parisiennes! Seules, les femmes riches et esclaves de la mode auront les cheveux courts le jour et longs le soir...

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante

CACAO
FRY
QUALITE—SAVEUR—VALEUR NUTRITIVE

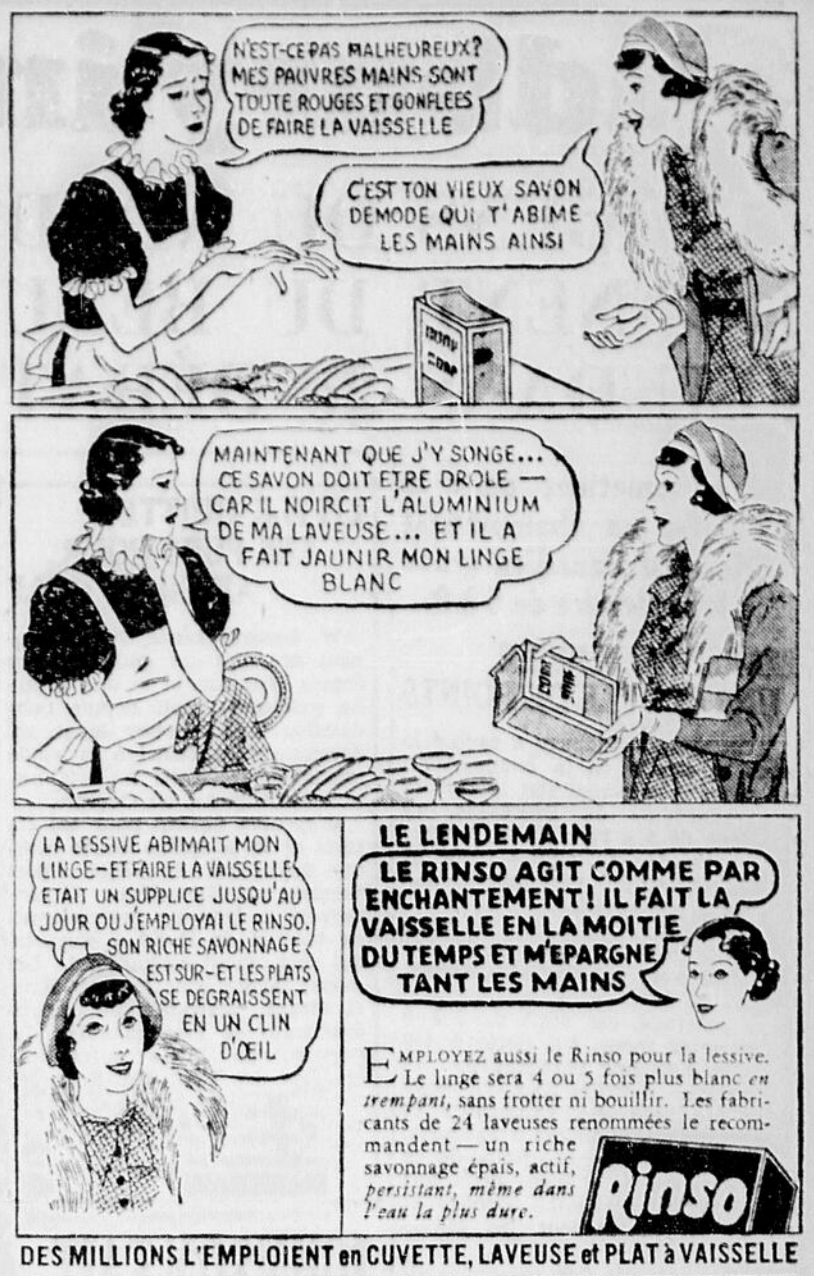
N'EST-CE PAS MALHEUREUX? MES PAUVRES MAINS SONT TOUTE ROUGES ET GONFLEES DE FAIRE LA VAISSELLE
C'EST TON VIEUX SAVON DEMODE QUI T'ABIME LES MAINS AINSI
MAINTENANT QUE J'Y SONGE... CE SAVON DOIT ETRE DROLE — CAR IL NOIRCIT L'ALUMINIUM DE MA LAVEUSE... ET IL A FAIT JAUNIR MON LINGE BLANC
LA LESSIVE ABIMAIT MON LINGE—ET FAIRE LA VAISSELLE ETAIT UN SUPPLICE JUSQU'AU JOUR OU J'EMPLOYAI LE RINSO. SON RICHE SAVONNAGE EST SUR—ET LES PLATS SE DEGRAISSENT EN UN CLIN D'ŒIL
LE LENDEMAIN
LE RINSO AGIT COMME PAR ENCHANTEMENT! IL FAIT LA VAISSELLE EN LA MOITIE DU TEMPS ET M'EPARGNE TANT LES MAINS
Rinso

EMPLOYEZ aussi le Rinso pour la lessive. Le linge sera 4 ou 5 fois plus blanc *en trempant*, sans frotter ni bouillir. Les fabricants de 24 laveuses renommées le recommandent — un riche savonnage épais, actif, *persistant, même dans l'eau la plus dure.*

DES MILLIONS L'EMPLOIENT en CUVETTE, LAVEUSE et PLAT à VAISSELLE

Coca-Cola
Célèbre son
JUBILÉ d'Or

LOBLAWS

Une occasion pour vous procurer notre meilleur thé à un Prix "Spécial"

THÉ d'une riche saveur
Etiquette Rouge Loblaw

LOBLAW'S TEA
LOBLAW'S BLACK TEA

Paquet de ½ lv. Noir ou mélangé. 31c
Pqt de 1 lv., noir 61c

Cette semaine, nous offrons comme Spécial du
Shortening Domestic ou Easifirst
2 cartons de 1 lv. 25c

SPECIAL—
FARINE Rose Brand d'Alberta
Sac de 24 lvs 63c

SPECIAL—
Confitures aux Fraises de Brigger
Mises en conserve dans la saison. Pot de 32 onces, avec pectine 24c

SPECIAL—
Framboises de la Colombie
Marque Kinney. Boite squat No 2 17c

SPECIAL—
Cirage à chaussures
NUGGET, teintes assorties. La bte 10c

SPECIAL—
Flocons de Savon Princess 2 Gros pqts 29c

SPECIAL—
Savon de Toilette Palmolive 3 morc. 14c

SPECIAL—
Farine à Pain Marque Royal. Sac de 98 lvs $2.57

Vous pouvez toujours vous fier aux
OEUFS Strictement frais de Loblaw. Classe "A" Gros. La douz. 23c

ORANGES de Floride
Extra grosses. Extra spécial, la douz. 29c

SPECIAUX EN VENTE DU 2 AU 8 AVRIL
LOBLAW GROCETERIAS Co., Limited

ALIMENT BIENFAISANT POUR ENFANTS EN CROISSANCE

12 gros biscuits dans chaque boite

SHREDDED WHEAT

LE *blé entier* est la nourriture idéale pour les enfants qui profitent. Il leur fournit les éléments essentiels à la nutrition et aussi à la formation de muscles forts, de dents et d'os sains. Et le *Shredded Wheat est du blé 100% entier sous la forme la plus délicieuse et la plus digestible.* Les enfant raffolent de son croustillant agréable. Servez-leur en donc au moins une fois par jour, et comme régal supplémentaire, faites-leur en goûter avec des bananes tranchées ou autres fruits.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Sudbury inflige un blanchissage à Brockville

LES GENS DU NORD DONNENT DU BEAU JEU DANS 2e DÉBAT

Ils se remettent dans la course au championnat de l'Est Canadien grâce à leur victoire de 5 à 0.

MARSHALL ENFILE UNE COUPLE DE POINTS

TORONTO.—Sudbury a égalisé la série mi-finale de la coupe Allan en prenant mercredi soir la mesure des Magédoma de Brockville, au pointage de 5 à 10, dans la deuxième partie de leur série. L'une et l'autre troupe a maintenant une victoire à son crédit.

Les gens du Nord entrent toujours la haute main, quoique Brockville a lutté avec courage et détermination.

Le pointage, qui était de 2 à 0 au premier repos, fut porté à 4-0 dans le deuxième paragraphe.

Ironstone a brillé d'un vif éclat dans les buts des vainqueurs et Marshall s'est distingué à l'attaque. Il fut constamment autour de la cage ennemie et y logea deux fois la rondelle. Graboski, Cooper et Stuart se partagèrent les autres points.

Il n'y avait que 1500 personnes au Jardin Maple Leaf.

La partie décisive de la série aura lieu samedi après-midi.

Les alignements

Sudbury.		Brockville
Ironstone	but	Tice
Cook	défense	Price
Kampman	défense	Sherry
Conick	centre	J. Graboski
Hiller	aile	Dowery
Marshall	aile	Kennedy

Subst. de Sudbury: T. Graboski, Grosso, Stuart, Cooper.

Subst. de Brockville: Dexter, McMahon, Ryan, Coleman.

Arbitres: Shouldice, Ottawa, et Hedges, Toronto.

Première Période

1—Sudbury, T. Graboski . 6'38"
2—Sudbury, Cooper (Stuart) 16'03"

Punitions: Coleman, Hiller, Cook.

Deuxième Période

3—Sudbury, Stuart (Grosso) 4'45"
4—Sudbury, Marshall (Conick) . . . 12'11"

Punitions: Ryan, Conick, J. Graboski, Kampman, Cook.

Troisième Période

5—Sudbury, Marshall . . . . 5'13"

Punitions: Cook, Price.

Final: Sudbury, 5; Brockville, 0.

Le clan Godin perd la 1ère aux Bulldogs

SMILLIE FAIT TRIOMPHER WINDSOR, DANS LA PERIODE SUPPLEMENTAIRE, CONTRE BUFFALO.

WINDSOR, Ont., 2. — Les Bouledogues de Windsor ont compté une fois de trop, en période supplémentaire, et ils ont vaincu les Bisons de Buffalo 2-1 mercredi soir dans la première joute semi-finale de l'Internationale.

Les mêmes équipes se rencontrent de nouveau ce soir à Niagara-Falls.

"Surveillez Godin" est le mot d'ordre du gérant de Windsor à ses hockeyeurs. Mais Sammy Godin et son clan sont en forme et comptent détailler contre les Olympiques de Détroit en finale.

Don Smillie, qui a déjà joué pour les Volants de St-Louis et les Tecumsehs de London durant la saison, fut le héros de la joute de mercredi. Il compta le point décisif de la partie, moins de deux minutes avant la fin de la période supplémentaire.

Les Bisons avaient pris l'avantage, dans la deuxième manche, grâce au lancer d'Arthur Berlette, mais Aubrey Webster égalisa pour Windsor, juste 49 secondes avant la fin de ce paragraphe. Dans le surtemps, Brophy passa à Steele qui passa à Smillie, posté à 25 pieds d'Alex Wood, cerbère de Buffalo. On connait le reste.

Les alignements:—

BUFFALO: but, Wood; défenses, Teasdale et Berlette; centre, Roth; ailes, Jarvis et Barton; subst.: Lederman, Godin, Newman, Touhey, Cunningham et Massecar.

WINDSOR: but, Robertson; défenses, Mackenzie et Arnott; centre, King; ailes, Moffatt et Downie; subst.: Webster, Macdonald, Drouillard, Bretto, Smillie, Brophy, Leroux et Steele.

Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

LAMB LIVRE UN COMBAT PERDANT

BRANSHOT en Angleterre — Willie Lamb, golfeur professionnel de Toronto, a fait 75 dans la deuxième série du tournoi annuel du "Dailp Mail", pour porter son total à 152.

Percy Alliss, Reg Whitcombe et James Adams mènent la parade avec un pointage de 141.

LITTLE QUITTE LES PURS POUR AIDER LE GOLF

W. Lawson Little, fils, champion mondial du golf amateur depuis deux ans et la plus grande vedette du golf depuis l'abdication du roi Bobby Jones, est devenu professionnel à la veille même du troisième tournoi national d'Augusta, en Georgie.

Il recevra $10.000 pour ses efforts de la première année comme promoteur du vieux sport écossais aux Etats-Unis. Il participera à titre de professionnel au tournoi de $5.000 à Augusta, qui s'est ouvert aujourd'hui. Les autres favoris sont Jones et Henri Picard, professionnel franco-américain de Pennsylvanie. La décision de Little nuira aux chances des Etats-Unis dans le tournoi annuel anglo-américain pour le trophée Walker en septembre prochain.

JOHNSON FAIT LE NÉCESSAIRE

LE LANCEUR DES PHILLIES TAPE LE SIMPLE QUI ASSURE LA VICTOIRE A SON CLUB SUR LES CHAMPIONS

WINTER HAVEN— Un ralliement sensationnel en septième manche a donné aux Phillies une victoire de 3 à 1 sur les Cubs dans leur exhibition de mercredi.

Syl Johnson, qui remplaça Kelleher dans la case, bâcla les affaires au moyen d'un simple lorsque les sacs étaient pleins.

LE RESULTAT

Chicago (N) .. 000 001 001—1 5 2
Philadelphie (N) 000 000 30x—3 5 3

Batteries: Shoun et Hartnett, O'Dea; Kelleher, Johnson et Wilson, Atwood.

L'UNION LOCALE CHOISIT UN CONSEIL SOLIDE

ROCH BRISSON ÉLU PRÉSIDENT DE NOS LURONS

UN GROUPE DE FERVENTS RAQUETTEURS EST CHARGE D'ADMINISTRER L'UNION POUR LE TERME 1936-1937.

L'Union locale des raquetteurs s'est donné ces jours-ci un solide conseil pour le terme 1936-1937 et, comme dans le passé, elle marchera, sous l'égide de ses nouveaux chefs, de succès en succès.

M. Roch Brisson, un des doyens de la raquette dans nos parages, a été appelé à le présidence. Roch succède à M. Ray St-Aubin. Il aura l'apui de citoyens en vue et surtout bien connus dans le domaine de la raquette.

Voici la composition du nouveau conseil:—

Président — M. Roch Brisson, du Forestier.

Vice-présidents — M. Sévère Desjardins, du Châteauguay, et M. Ludger Lagacé, des Alpins.

Secrétaire — M. R. Lagacé, des Alpins.

Trésorier — M. J.-E. Bélanger, de l'Iberville.

Directeur de la publicité — M. L. Chevrier, de l'Aigle des Laurentides.

Aumônier — M. l'abbé S. Grenon, aumônier de l'Union Canadienne des raquetteurs.

Vérificateurs — M. W. St-Cyr, de l'Aigle des Laurentides, et M. A. Benoit, de l'Iberville.

Capitaine et maréchal — M. A. Bureau, du Forestier.

LE CONGRES DE 1937

M. le président Brisson a remercié bien sincèrement les délégués de l'honneur qu'ils lui font en l'élevant à la présidence. Il profita de l'occasion pour annoncer que des démarches sérieuses ont été entreprises en vue d'obtenir que le congrès international de 1937 ait lieu à Ottawa.

SOIREE DES ALPINS

Les Alpins de Hull organisent pour le 25 courant une soirée sportive dont le clou sera la présentation de médailles d'or à deux anciens présidents de l'Union locale.

L'Union donnera une des médailles et l'Aigle des Laurentides l'autre.

À l'Ombre du Sobranié de Sport

par Gil-O. JULIEN

ON peut s'attendre à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle que W. Fry, président de l'Union amateur du Canada, a levé l'interdiction qui pèse depuis l'automne sur les directeurs du club de rugby majeur d'Ottawa.

Fry, apprend-on, est bien disposé à l'endroit de nos magnats dont la culpabilité dans l'affaire Berry n'a jamais été établie, et il lèvera l'interdiction dès que les chefs de la filiale locale le jugeront à propos.

* * *

VASTE ENTREPRISE

LES courses de trot et amble constituent une très vaste entreprise en Amérique. On estime en effet que chaque année, 3.000 hommes y gagnent leur vie à titre de conducteurs et il faut ajouter à ce total tous les employés des écuries et des champs de courses.

Quand aux chevaux eux-mêmes, ils contribuent à faire circuler de l'argent en mangeant chaque mois 225.000 boisseaux d'avoine et 2.250 tonnes de foin.

* * *

TORONTO CONFIANT

LE Maple Leaf et l'Américain concluent ce soir à Toronto la série mi-finale qui conduit à la coupe Stanley, emblème du championnat mondial. Ce devrait être une affaire de taille, après le jeu serré des deux premiers engagements.

Le Maple Leaf a confiance en sa force, mais la clique de "Red" Dutton pourrait fort bien causer une autre vive surprise.

* * *

EXCELLENT CHOIX

LE choix de Roch Brisson à la présidence de l'Union locale des raquetteurs fait honneur à nos lurons. Sous la tutelle de Brisson et du conseil d'hommes dévoués qui lui prêtera main forte, l'Union connaitra, nous en sommes certain, des jours aussi glorieux que par le passé.

PROCEDE PEU CERTAIN

L'OEIL électrique que l'on installe un peu partout sur les pistes américaines n'est certes pas infaillible. Témoins de récentes épreuves au parc Tropical.

Il appert que dans deux courses, l'oeil et un camera cinématographique firent voir deux vainqueurs différents pour chacune. C'est tout de même ennuyeux, surtout si vous avez parié pour l'un ou l'autre de ces bêtes apparemment victorieuses!

* * *

DANS LA SOUPIERE

LE Dr Joë Coupal, dentiste bien connu d'Ottawa, était, il y a plus d'un quart de siècle, habile joueur de rugby sous les couleurs de l'Université d'Ottawa. . Les frais de voyage des deux ligues de balle majeures dépasseront cette année de 80.000 dollars ceux de 1935. . John McNeill, sous-commissaire de l'athlétisme en New-York, a été témoin depuis douze ans de plus de 75.000 rondes de boxes. . On estime que 375.000 spectateurs payants furent témoins des Jeux Olympiques d'hiver. . Un grand Prix automobile sera couru cet été à Cape Town en Afrique du Sud. . on y invitera les plus célèbre conducteurs du monde .

* * *

SUR LE PONT DES SAPEURS

"Guise" Water parlant confidentiellement aux amis... de Mme Lupescu et du roi Carol... Les pauvres diables d'oiseaux que le froid fait chanter d'un ton faux... Le maire Lewis se parlant à lui-même après les récents édits de Toronto... Les pensionnaires de l'Union Mission qui espèrent et espèrent... mais qui espèrent en vain... L'oeuf qui commence à sonner la corne de son auto à 11 heures du soir pour appeler un ami. . ou est-ce une amie...

GRABOWSKI CEDE AU CLUB DE MINNEAPOLIS

WINTERHAVEN — Les Phillies de la ligue Nationale annoncent qu'il ont cédé Reggie Grabrowski, lanceur droitier, au club Minneapolis de l'Association Américaine, en paiement pour Léo Norris, champ court obtenu l'an dernier.

WALKER BATTU

Baby Frizmendi, poids-plume mexicain, a pris la décision dans un match rapide de dix rondes contre le "Tigre" Walker, noir de Cincinnati, mercredi soir. Le Bébé pesait 131 1-2 livres et le Tigre, 132 1-2 livres.

On demandes des Rats Musqués
Pour nos magasins de New-York et d'Ottawa
On paie les plus hauts prix.
L. MOLOT
176, rue Rideau — Ottawa

PROULX FAVORI POUR LE TITRE DE L'OUEST

STAN O'NEIL REVIENDRAIT À OTTAWA

Le champion de John Whitney remporte une victoire facile dans le handicap Inaugural

BOWIE.—Singing Wood, coursier de John-Hay Whitney, a gagné acilement le handicap Inaugural, disputé mercredi au parc Prince Georges, sur la distance de cinq furlongs et demi. C'était la séance l'ouverture sur les pistes du Maryland.

Le rejeton de Royal Minstrel a déclassé ses adversaires pour asser sous le fil avec une marge de cinq longueurs sur Stubbs. New Deal arriva troisième.

Cette victoire rapporta à Whiney la somme de 2195 dollars.

PROVIDENCE ENTRE DANS LES FINALES

Les Coqs Rouges à Jean Dubuc éliminent les Indiens de Springfield hier soir.

PROVIDENCE, R. I., 2. — Les Coqs Rouges du Rhode Island, de M'sieur Jean Dubuc, président, sous l'égide géniale d'Albert Leduc, entrent maintenant dans les finales de la ligue Canado-américaine. Ils ont éliminé les Indiens de Springfield, Mass. (l'an dernier, les Castors de Québec) pour mériter de détailler contre les Voyageurs de Philadelphie en finale.

Mercredi soir, les R. I. Reds ont vaincu les Indiens 4—2 en présence de 4.600 fervents dans une joute qui fut chaudement contestée. Les Rouges prirent les devants deux fois seulement pour se voir rejoints par les opiniâtres Peaux-Rouges des Berkshires. Ceux-ci étaient privés des services de leur étoile de défense, Irvine Frew.

LEDUC EN EVIDENCE

Albert Leduc, le prestidigitateur, compta le premier point des Rouges dans la troisième minute de la deuxième manche. Quatre minutes plus tard, Jacques Toupin égalisait pour Springfield. Toe Blake, la fougue de la Nationale, compta pour Providence au milieu de la dernière période. Mais Paul Raymond, ci-devant du Canadien lui aussi, égalisa en moins de deux minutes. Blake se fâcha en secoua les filets de Grant une deuxième fois et Gus Rivers bâcla les affaires pour les Rouges. Les punitions des visiteurs permirent au clan Dubuc-Leduc d'enfiler ces deux points.

Les alignements:

PROVIDENCE:— But: Byrne; défense: Leduc, Field; centre: Keating; ailes: Lowery, Kuhn; subst.: Gaudreault, Harrington, Lorrain, Filmore, Blake, Conn, Rivers, Mulligan.

SPRINGFIELD:— But: Grant; défense: Bourgault, McBride; centre: Toupin; ailes: Lafrance, Raymond; subst.: Wilson, Jack, Saunders, Murray, Bennett, Alexandre, Brennan, Speyer.

Arbitres: Synnott et Shaver.

1re Période

Pas de point.

Punitions: McBride, 2; Gaudreault, Field.

2e Période

1—Providence—Leduc . . . . . . 2'56"
2—Springfield—Toupin (Lafrance-Bourgault) . . . . 6'15"

Punitions: Harrington, Jack, Lafrance, Lowery, Kuhn, Brennan.

3e Période

3—Providence—Blake (Rivers, Filmore) . . . . . . 8'21"
4—Springfield—Raymond (Speyer, Lafrance) . . . . . . 9'44"
5—Providence—Blake (Rivers, Conn) . . . . 12'34"
6—Providence—Rivers (Blake) . . . . 18'58"

Punitions: Wilson, Blake, Toupin.

GREENBERG FAIT DU BON TRAVAIL

SA TENUE AU BATON DONNE AUX TIGRES UNE BELLE VICTOIRE SUR LES CHEMISES BRUNES

LAKELAND— Détroit a battu les Chemises brunes, par 16 à 11, dans une exhibition de balle qui eut lieu ici mercredi.

Hank Greenberg brilla d'un vif éclat au cours de la séance: il tapa son premier circuit de la saison puis un double et deux simples.

Le résultat:—

St-Louis (A) . 002 203 310—11 15 2
Détroit (A) .. 036 034 00x—16 19 0

Batteries: Walkup, Mills, Van Atta, Caldwell et Hemsley, Giuliani; Crowder, Phillips, Sullivan et Cochrane.

CLEVELAND GAGNE

A Pine Bluffen Arkansas:—

New-York .... 000 100 010—2 9 2
Cleveland .... 030 000 00x—3 10 0

Batteries: Smith, Coffman et Mancuso; L. Brown, Lee et Pytlak.

AUTRES PARTIES

A Jacksonville, Flo:

Boston (N) .. 101 202 004—10 11 2
Jacksonville .. 260 000 010— 9 9 2

Batteries: Cantwell, Blanche, Veach et Lopez; Lanning, Kardow et Smith, Rosette.

A Cordele, Georgie:—

Washington (A) 000 403 001—8 15 0
Cincinnati (N) 000 000 000—0 6 0

Batteries: Whitehill, Russell et Bolton, Holbrook; Hollingsworth, Brennan et Peacock.

LIGUE DE BALLE DU PACIFIQUE

Los Angeles 001 010 000— 2 10 2
Oakland ... 001 005 10x— 7 9 1

Batteries: Casey, Gabler et Bottarini; Conland, Olds et Hartje.

Seattle .... 000 100 202— 5 6 0
San Diego . 201 005 20x—10 17 1

Batteries: Craghead, Lucas, Pickerel, McDougall et Bassler, Spindel; Shellenback et Desautels.

San Francisco 100 000 000— 1 4 0
Sacramento 000 308 00x—11 15 1

Batteries: Stutz et Monzo; Ward et Head.

Portland ... 011 020 221— 9 18 4
Missions ... 403 110 21x—12 16 2

Batteries: Larkin, Flynn, Ulrich et Brucker; Stewart, Stitzel et Outen.

TORONTO BAT LES INDIENS

LE MAPLE LEAF MENE UNE VIVE RONDE DANS LES DERNIERES PERIODES.

WAUCHULA en Floride. — Le Maple Leaf de Toronto a battu Indianapolis, par 7 à 4, dans une exhibition de balle qui eut lieu ici mercredi.

Les Leafs s'assurèrent la victoire, grâce à un ralliement de trois points en sixième manche et de trois autres en septième. Indianapolis se fit menaçant en septième, mais les Canadiens lui appliquèrent les freins après que deux hommes eurent croisé la plaque.

Le résultat:—

Toronto ..... 001 003 300—7 10 1
Indianapolis (A.A.) .... 001 100 200—4 8 1

Batteries: Mooty, Murray et T. Heath, Church; Slogan, Hartley et Riddle.

YANKIS BATTUS

A Birmingham:—

New-York .. 002 010 001—4 5 1
Birmingham 100 000 04x—5 11 2

Batteries: Pearson, Broaca et Dickey; Sims, Brown et Pamisano, Horgan.

PIRATES VAINQUEURS

A Longview, Tex.:—

Chicago (A) 010 411 000—7 9 1
Pittsburg (N) 010 400 40x—9 10 1

Batteries: Lyons, Kennedy et Sewell, Shea; Swift, Hoyt et Todd, Padden.

A Sarasota, Flo.

Newark ..... 100 000 101—3 6 1
Boston (A) 000 010 40x—5 5 0

Batteries: Piechota, Spittler et Collins, McCaskill; Walberg, Henry et Berg.

LES COURSES EN MARYLAND

LA SAISON S'OUVRE HIER SOUS D'HEUREUX AUSPICES.—PLUSIEURS VIVES SURPRISES.

BOWIE. — Voici les résultats des courses de mercredi au parc Prince-Georges:—

PREMIERE COURSE

1—My Elsie, Maicro, $7.60, 4.50, 3.10. 2—Trina, Arcaro, $6.60, 4.20. 3—Lady Day, Ray, $6.30. Temps, 49 secondes pour quatre furlongs.

DEUXIEME COURSE

1—Eudes, Coucci, $24.20, 8.20, 5.50. 2—The Singer, Ray, $3.90, 3.20. 3—Fogarty, Green, $5.70. Temps, 1'50" 4-5 pour un mille 1-16.

TROISIEME COURSE

1—Portden, Westrope, $14.60, 5.20, 3.70. 2—Dogmata, Bejshak, $3.90, $3. 3—Peter Pumpkin, Pichon, $17.30. Temps, 1'14" 4-5 pour six furlongs.

QUATRIEME COURSE

1—Beth Bon, Bryson, $28.60, 13.10, 10.20. 2—Patsey Begone, C. Hanford, $14, $7.20. 3—Galmica, Mauro, $7.30. Temps, 1'8" pour les cinq furlongs et demi du prix Eastport.

CINQUIEME COURSE

1—Singing Wood, 128, Richards, $8.20, 6.50, 6.10. 2—Stubbs, 109, Westrope, $7.20, 4.60. 3—New Deal, 109, Ray, $9.60. Temps, 1'7" 1-5 pour les cinq furlongs et demi du handicap Inaugural. Ont aussi couru:— Billy Bee, Sailor Beware, The Bailiff, Bright Haven, Vote Boy, Purple Knight, Swashbuckler, Good Harvest, Galloglass et Bright Light.

SIXIEME COURSE

1—Cachalot, Coucci, $8.90, 5.50, 3.90. 2—The Mauler, Shelhamer, $18.20, 7.70. 3—War Pledge, Anderson, $4.70. Temps, 1'48" 1-5 pour un mille et 70 verges.

SEPTIEME COURSE

1—Playmore, Palumbo, $31.70, 10.80, 6.30. 2—Dancing Cloud, G. Watson, $5.90, 4.70. 3—Jamul, Horn, $5.60. Temps, 1'51" 2-5 pour un mille 1-16.

NOTE— Le pari double que portaient My Elsie et Portden a remboursé $56.10.

Voir page 9

LES RIDERS SE PRÉPARENT À LA CAMPAGNE

L'HABILE DEMI AMERICAIN PORTERA ENCORE NOS COULEURS DANS LA LIGUE INTERPROVINCIALE.

Stan O'Neil, rapide demi du club de rugby des Rough Riders, portera encore à l'automne les couleurs de la troupe locale, dans la ligue Interprovinciale.

O'Neil a écrit à la direction des Riders pour lui demander s'il y a pour lui une place au sein de la troupe et réponse lui sera faite qu'il sera le bienvenue dans nos parages. Stan a déjà fait du rugby à Ohio State et à Pittsburg.

Quoique rien d'officiel n'ait été annoncé à ce sujet, on croit comprendre que le nombre de joueurs américains dans le "Big Four" sera très restreint en 1936. Les difficultés de la saison dernière ont porté les magnats à changer l'air de leur flûte.

Le clan local se mettra sous peu à l'oeuvre pour préparer la campagne prochaine. La direction attend toutefois la décision de l'Union amateur au sujet de ses membres avant de convoquer l'assemblée annuelle. Il se peut que de grands changements soient faits au sein du conseil d'administration, car beaucoup de sportsmen sont en faveur d'y introduire du sang nouveau.

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaitre.

par Gil-O. JULIEN

L'ANNUAIRE catholique fixe à 2.335.890 âmes la population catholique romaine de l'Angleterre et des Indes.

* * *

LE roi d'Italie paie un impôt au gouvernement de la république française pour sa propriété à Hautecombe sur le lac de Bourget.

* * *

LA Fédération ouvrière des Etats-Unis annonce qu'il y avait en février 12.550.000 chômeurs aux Etats-Unis.

* * *

D'APRES les savants de l'université Harvard, il y a dans l'espace 125.000 univers connus et distincts du nôtre. Le relevé n'est cependant que pour le tiers du firmament.

* * *

IL y a au Canada 5008 païens et 21.071 personnes qui ne reconnaissent aucune religion.

* * *

LE soleil qui nous éclaire finira, dit-on, par exploser, mais il n'y a pas de danger immédiat. Quoiqu'âgé de 2.000.000.000 d'années, il lui reste encore 1.500.000.000 d'années à vivre.

* * *

LE duc de Norfolk, qui est le premier duc danc l'ordre de la noblesse britannique, est foncièrement catholique. C'est lui qui est chargé de voir à toutes les processions d'Etat, aux mariages royaux et aux funérailles royales.

CLEOPATRE était appelé par ses contemporains le "serpent du Nil", non pas à cause de ses charmes séducteurs, mais parce que le serpent symbolisait l'antique royauté d'Egypte.

* * *

LE SECRET DE PLAIRE

* * *

C'est Schopenhauer qui a dit:
—Un moyen de plaire, c'est de laisser chacun parler de soi!

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

Si vous voulez passer pour sage
Et rester toujours à la page,
Sans souci de la vérité,
Parlez de la Prospérité!
Promettez son retour
Peut-être en moins d'un jour!
Et l'on vous dira grand
Tout en vous encensant!!
—Jul Ien.

* * *

LE 2 AVRIL

* * *

1786—Organisation à Montréal d'un corps de volontaire pour combattre les incendies.

* * *

1798—Allan MacNab, plus tard premier ministre de la province du Canada, s'évade de la prison d'York. Il y était incarcéré pour dettes.

* * *

1835—Richard Ten Broeck, sportif américain, gagne en paris 75.000 dollars, lorsque Lexington bat Le Comte sur la piste de la Nouvelle-Orléans.

* * *

1836—Charles Dickens, écrivain anglais, épouse Catherine Hogarth.

* * *

1838—John Montgomery est condamné à mort pour avoir participé à la rebellion de 1837-38.

* * *

1871—Le Canada entreprend son premier recensement. La population est de 3.689.257 âmes.

* * *

1872—Décès de Samuel-Finley-Breese Morse, inventeur américain du code télégraphique international.

* * *

1911—Lester Patrick vient à Ottawa dans le but d'enrôler le cerbère Percy Lesueur et l'avant Marty Walsh, as du club de hockey de la Capitale.

1917—Harry Greb met Young Ahearn hors de combat au premier assaut d'un match qui a lieu à Pittsburg.

* * *

1921—Tippity Witchet gagne le handicap Inaugural au champ de Bowie en Maryland.

* * *

1927—Lou Moskowitz bat Pierre de Caluwe, champion poids-plume de Belgique, dans un match de dix assauts qui a lieu à New-York.

* * *

1927—Bruce Flowers, champion poids-léger noir du monde, bat Joey Celmars, dans un match de six assauts qui a lieu à Brooklyn.

* * *

1928—Camillien Houde l'emporte sur Médéric Martin dans l'élection à la mairie de Montréal.

* * *

1931—Des milliers de personnes se pressent à la gare de Chicago pour s'incliner sur le cercueil de Knute Rockne, tué dans un accident d'aviation. L'inhumation du célèbre instructeur de l'université Notre-Dame a lieu à South Bend.

* * *

1933—Le feu détruit l'église paroissiale de Clark-City, en bas de Québec.

* * *

1936—Le soleil se lève à 5 h. 54 à Halifax, à 5 h. 34 à Montréal, 5 h. 43 à Ottawa, 6 h. 8 à Winnipeg, 5 h. 52 à Vancouver—Il se couche à 6 h. 42 à Halifax, 6 h. 2 à Montréal, 6 h. 31 à Ottawa, 6 h. 56 à Winnipeg, 6 h. 40 à Vancouver.—La lune se couche à Ottawa à 3 h. 33 du matin.

Les Entrepreneurs prennent la tête en série finale

Patinoire de $100.000 pour Cornwall, Ont.

[illegible]ssurés de $25.000 des indus[illegible]es et compagnies d'utilité pu[illegible]lique de l'endroit, les sportifs [illegible]e Cornwall, Ontario, vont sous[illegible]ire $75.000 pour la construc[illegible]on d'une patinoire avec glace [illegible]rtificielle. On vendra des parts [illegible] $10 chacune. Si la chose est [illegible]ossible, on construira aussi une [illegible]atinoire pour le "curling", 85 [illegible]r 185 pieds et pouvant accom[illegible]oder 3,000 personnes.

Hockey mercredi

COUPE ALLAN
[illegible]dbury, 5; Brockville, 0.

DETAIL INTERNATIONAL
SEMI-FINALE
[illegible]ndsor, 2; Buffalo, 1.

CANADO-AMERICAINE
Providence, 4; Springfield, 2.
Providence gagne la mi-finale.

ASSOCIATION AMERICAINE
St-Louis, 2; St-Paul, 1.

C. Bradley réussit l'excellent total de 889, avec des séries de 337 et 303. L. Wood contribue un total des Pharmaciens.

LA CONCLUSION CE SOIR A ST-FRANCOIS

La clique de Proulx a pris sur la Pharmacie Victoria une avance de 77 points dans la série qui décide du championnat de la deuxième demie dans la ligue de quilles Commerciale de l'Ouest d'Ottawa. Les clubs ont joué trois parties mardi soir et, ce soir, en la salle St-François, ils en rouleront trois autres pour bâcler les affaires.

Le résultat fut de 3500 à 3423. Et il se fit du travail enlevant de part et d'autre.

C. Bradley, as de Proulx, décrocha les honneurs de la séance en plantant un total de 889, formée des séres suivantes: 337,303,249. L. Wood, pilier du Victoria, a roulé 856, avec une série de 314. Aldoria Pilon s'est fait valoir avec un total de 718 et F. Hupp a contribué 698. Si l'on excepte le vénérable Frédo Poirier, qui dut se contenter de 528, personne ne roula en dessous de 600.

Voici le résultat officiel:—

LE CLUB A.-A. PROULX				
P. Juneau	230	168	265—	66
J. Verdon	160	259	192—	611
E. Jetté	225	199	217—	641
C. Bradley	397	303	249—	889
F. Hupp	218	280	200—	698
Totaux	1170	1207	[illegible]	—3500
LA PHARMACIE VICTORIA				
A. Pilon	235	267	216—	718
S. Craig	208	267	214—	689
A. Poirier	175	171	182—	528
A. Astri	241	201	190—	632
L. Wood	251	291	314—	856
Totaux	1110	1197	1116	—3423

A.-A. Proulx prend une avance de 77 points.

LOUIS PLACÉ AU 2e RANG

L'ASSOCIATION NATIONALE PUBLIE SON CLASSEMENT TRIMESTRIEL

YPSILANTE— Voici les classements officiels de l'Association de boxe Nationale au 1er avril:—

Poids-lourd:— 1— James Braddock, champion; 2— Joë Louis; 3— Max Schmeling; 4— Abe Feldman; 5— Al Ettore; 6— Leroy Haynes; 7— Primo Carnera; 8— Ray Impellitière; 9— Buddy Baer; 10— Phil Brubaker.

Poids mi-lourd:— 1— John-Henry Lewis, champion; 2— Jock McAvoy; 3—Al McCoy; 4— Ambrose Palmer; 5— Emilio Martinez; 6— Tony Shucco; 7— Al Gainer; 8— Bob Olin; 9— Joë Knight; 10— Len Harvey.

Poids-moyen:— 1— Eddie "Babe" Risko, champion; 2— Lou Brouillard; 3— Freddie Steele; 4— Ken Overlin; 5— Jack Gibbons; 6— Frank Battaglia; 7— Oscar Rankins; 8— Joë Rossi; 9— Fred Henneberry; 10— Solly Kreiger.

Poids-welter:— 1— Barney Ross, champion; 2— Jack Carroll; 3— James McLarnin; 4— Gus Eder; 5— Bep Van Klavern; 6— Chuck Woods; 7— Kid Azteca; 8— Jimmy Leto; 9— Cleto Locatelli; 10— Jack Portney.

Poids-léger:— 1— Tony Canzoneri champion; 2— Wesley Ramey; 3— Lou Ambers; 4— Leonard Del Genio; 5— Pedro Montanez; 6— Laurie Stevens; 7— Ralph Hurtado; 8— Al Roth; 9— Charley Gomer; 10— Lew Feldman.

Poids-plume: 1— Freddie Miller, champion; 2— Baby Arizmendi; 3— Young Casanova; 4— Maurice Holtzer; 5— Mike Belloise; 6— Petey Sarron; 7— Midget Wolgast; 8— Johnny Pena; 9— Petey Hayes; 10— Nel Tarleton.

Poids-coq:— 1— Sixto Escobar, champion; 2— Balcasar Sangchili; 3— Small Montana; 4— Louis Salica; 5— Pablo Dano; 6— Little Pancho; 1— "K. O." Morgan; 8— Bobby Levyvas; 9— Joë Archibald; 10— Henry Uhooks.

Poids-mouche (titre vacants):— 1— Benny Lynch; 2— Val Angelmann; 3— Maurice Huguenin; 4— Jackie Brown; 5— Bob McGee; 6— Joë Mendiola; 7— Tommy Pardoe; 8— Tuffy Pierpont; 9— James Campbell; 10— Young Siki.

LES AS DU CLAN INTERNATIONAL

1re équipe	Position	2e équipe
Wood (Buffalo)	but	Robertson (Windosr)
Foster (Détroit)	défense	Blake (Syracuse)
Berlett (Buffalo)	défense	Williams (Détroit)
Pettinger (London)	centre	W. Hudson (Pittsburgh)
Markle (Syracuse)	aile	Doraty (Cleveland)
Shill (Syracuse)	aile	Moffatt (Windsor)
Nighbor (Buffalo)	Instructeur	Powers (Syracuse)

Pourquoi pas?
Les Cigarettes
GRADS
Très Douces
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX
Fabriquées par
L.-O. GROTHÉ
LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé, seuls et véritables propriétaires.

Golf au Gatineau
Basses cotisations de membres
Splendide parcours
de 18 trous

Ne manquez pas de faire partie, cette année, du Gatineau Country Club. Idéalement situé pour permettre aux hommes d'affaires d'Ottawa de profiter des avantages de ce club très bien aménagé. 5.000 nouveaux arbres plantés. Le parcours sera dans un splendide état le 15 avril.

HOMMES $30.00
DAMES $25.00
HOMME ET EPOUSE $50.00

Rabais spécial si les cotisations sont acquittées le 1er juin.
Téléphonez maintenant pour avoir de plus amples renseignements.

Gatineau Country Club
Chemin Aylmer Inc. Sherwood 5132

LE THEATRE

The Wind and The Rain de Merton Hodge

Le cinquième spectacle présenté par le Drama League, au Little Theatre, cette saison.

L'Ottawa Drama League a donné hier soir, au Little Theatre, la première représentation de son cinquième spectacle de la saison, The **Wind and The Rain** de Merton Hodge, pièce en trois actes et six tableaux. Ce spectacle est sous la direction de Mme Dorothy White.

The Wind and The Rain est une pièce très moderne qui, jusqu'à maintenant, a été jouée, dit-on, plus de 900 fois à Londres. C'est une comédie sentimentale écrite avec talent et d'une fantaisie bien charmante. Les trois actes se passent dans la pièce d'une maison de pension d'une cité universitaire de l'Ecosse qui sert à la fois de cabinet d'étude et de salon aux étudiants qui habitent la pension. Cinq années s'écoulent entre le premier et le dernier tableau, c'est-à-dire le nombre d'années d'un cours de médecine. La pièce raconte, en effet, la vie de trois étudiants en médecine. Pourquoi sont-ce des étudiants en médecine plutôt que des étudiants en génie civil que l'auteur a voulu mettre en scène? La pièce ne nous l'apprend pas. Cela d'ailleurs n'a aucune espèce d'importance. Il suffit que ces trois jeunes hommes soient des étudiants. Cela montre déjà le caractère assez superficiel de la pièce. Celle-ci doit sans doute son succès à son style aimable qui unit habilement le réalisme et le romanesque, ou pour mieux dire, le sentimental. Compte tenu des exigences élémentaires de la scène, le dialogue et les gestes des personnes sont le dialogue et les gestes du quotidien. **The Wind and The Rain**, à mon sens, serait de beaucoup plus intéressant au cinéma, qui, lui, est soumis au réalisme de l'extérieur. Le style du théâtre doit être plus concis et plus en profondeur.

Le personnage principal de la pièce est un étudiant du nom de Charles Tritton que l'on voit, au premier tableau, arrivant à la pension qu'il habitera pendant tout le temps de ses études. C'est un jeune homme tranquille, sérieux, un peu timide, qui aime bien sa mère qu'il a laissée à Londres; qui est à demi fiancé avec une amie d'enfance qu'il a aussi laissés à Londres et pour qui il éprouve beaucoup d'amitié; qui est doué d'une sensibilité très fraiche, très pure, et, enfin, dont le coeur inexpérimenté est tout prêt à glisser dans une aventure sentimentale. M. Edward Devlin, qui joue ce rôle, n'est malheureusement pas très à l'aise sur la scène, du moins c'est l'impression qu'il donnait hier soir. Il a cependant joué son personnage avec beaucoup de vérité. C'était bien là le type de l'étudiant peu brillant, mais sain, travailleur, sensible et sympathique qu'on rencontre dans toutes les universités.

Charles Tritton a deux camarades de pension qui représentent chacun un autre type d'étudiant. L'un d'eux représente le parfait noceur, jeune dandy exubérant qui ne se refuse aucun plaisir et qui a la fortune nécessaire pour se permettre de tripler chacune des années de son cours. M. George Browne a joué ce personnage de façon un peu trop juvénile peut-être, mais avec tout le brillant, l'aisance, l'insouciance et l'exaltation alternées que le rôle comporte. Son jeu a été plus égal que celui de M. Devlin, qui a été assez faible au dernier acte. Le deuxième camarade de Charles Tritton est plus terne. C'est l'étudiant sans personnalité bien définie qui passe ses examens et s'amuse raisonnablement. Il tire son intérêt du milieu dans lequel il se trouve. Rôle de moindre importance que M. John Wynn a joué avec simplicité.

Dans la même pension, habite une jeune fille venue de la Nouvelle-Zélande en Ecosse pour étudier la sculpture. C'est une jeune fille posée, sensible, intelligente et suffisamment cultivée. Mlle Norah Hughes a donné de la densité à ce personnage, qui, je ne sais si telle était l'intention de l'auteur, nous a paru le plus intéressant. Sa présence sur la scène donnait à l'atmosphère une certaine gravité reposante.

Que se passe-t-il? Oh! rien de bien original. Charles Tritton rencontre cette jeune fille peu après son arrivée à la pension. Les deux jeunes gens se découvrent des goûts communs. Une amitié nait entre eux qui bientôt se transforme en amour. Le jeune homme n'oublie cependant pas tout à fait son amie d'enfance. Sa mère a décidé qu'il l'épousera et il ne songe pas à s'opposer à la volonté de sa mère. Bien entendu, cela l'ennuie. D'autant plus que cette jeune fille est venue le voir à la pension et Charles a pu voir combien elle était inférieure à la jeune étudiante et son coeur n'hésite pas entre les deux.

Les cinq année se succèdent ainsi dans un bonheur précaire. Les derniers examens arrivent et Charles est reçu. Charles et son amie se disent adieu. Ils ne devront plus se voir. Le jeune homme obeira à sa mère et la jeune fille retournera chez elle. Malheureusement la pièce ne se termine pas ainsi. La mère de Charles Tritton succombe au moment opportun à une opération et, n'ayant plus maintenant à contrecarrer ses volontés, Charles retrouve la jeune fille qu'il aime. Ils vont s'épouser. Et le dernier tableau, c'est la vie qui continue. On voit arriver une nouvelle figure, un jeune homme qui vient prendre à la pension la chambre que Charles occupait. Ce jeune homme doit commencer bientôt ses études de médecine. Franchement, cette piece serait infiniment plus intéressante au cinéma!

Mlles Lillias Cameron et Betty Low jouent l'une et l'autre avec naturel les rôles de la maitresse de pension et de la demi-fiancée. M. Dale Macdonald interprète avec sobriété le personnage d'un jeune professeur français et MM. Michael Meiklejohn et Richard White jouent convenablement des rôles secondaires.

G. D.

Ne punissez pas votre enfant

Voici un moyen facile de corriger les erreurs de votre enfant.

Les enfants ne doivent pas être punis pour avoir trempé leurs couvertures de lit. Ce delit est dû à une faiblesse du rein et de la vessie. Les mères trouveront notre "traitement à la maison" d'une grande et rapide assistance pour leurs petits. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez aujourd'hui et demandez un TRAITEMENT D'ESSAI gratuit. Il vous donnera la preuve. Les adultes souffrant de troubles urinaires qui dérangent le sommeil recevront également notre traitement d'une valeur étonnante.

VANDERHOOF & CO., LTD.,
Windsor, Ont.

Boite 247. Département 62 D-2

◆

UN EMETTEUR DANS LES RUES DE NEW-YORK

UN EMETTEUR RADIOPHONIQUE COMPLET, PORTATIF, ET ABSOLUMENT INVISIBLE.—UN MICRO CACHE DANS LA PAUME DE LA MAIN.

(Presse Canadienne)

NEW-YORK, 2.—Le dimanche de Pâques, un annonceur portant un haut de forme électrisé, c'est-à-dire un haut de forme contenant un minuscule transmetteur radiophonique, se promènera à travers les rues de New-York, au milieu des foules, décrira les nouvelles toilettes des dames et écoutera les conversations sans que personne ne s'en aperçoive.

L'on a appris aujourd'hui que l'on projetait ce petit truc. L'annonceur pourra porter un poste complet d'émission sans que personne ne le remarque. Le rayon de diffusion du transmetteur du haut de forme est environ d'un quart de mille.

Une automobile spécialement construite se tiendra toujours à peu de distance de l'annonceur afin de pouvoir capter les ondes, qu'il émettra à son tour jusqu'à l'émetteur immobile du poste qui servira à les émettre à travers tout le pays.

L'énergie nécessaire au minuscule transmetteur sera fournie par une batterie de plusieurs petites piles qui seront contenues dans une cartouchière que l'annonceur portera sous son veston. Une autre batterie électrisera le micro portatif qui est asez petit pour être caché dans la paume de la main.

Afin de ne pas se faire remarquer, il suffit que l'annonceur parle doucement en faisant le geste de se gratter le nez ou de se frapper le menton.

◆

CIRCULATION ACCELEREE

PAR SUITE DE LA MISE EN VIGUEUR DE NOUVEAUX REGLEMENTS, HIER APRES-MIDI.

L'inspecteur F.-B. Lishman, du service municipal du trafic, a exprimé sa satisfaction de ce que la circulation s'était accélérée sur les rues Bank et Sparks, hier après-midi, entre 4 heures 30 et 5 heures 30, par suite de l'application des nouveaux règlements de stationnement mis en vigueur hier pour en faire l'expérience pendant un mois.

"Pour une première journée d'essai, a-t-il dit, les règlements ont été très bien observés. Si cela continue, ce sera magnifique." Personne ne les a violés, à sa connaissance.

Pendant la plus grosse heure de presse de l'après-midi, il est défendu de parquer sur le côté nord de la rue Sparks, entre les rues Elgin et Bank, et sur le côté ouest de la rue Bank, entre les rues Sparks et Somerset. Sur les côtés opposés des mêmes rues, le parquement était antérieurement defendu entre 8 h. 30 et 9 h. 30 du matin.

Six officiers en motocyclette et les policiers réguliers en service dans les rues virent à ce que les règlements prohibant de parquer fussent suivis. Le département du trafic espère que les automobilistes d'Ottawa s'habitueront vite au changement et lui donneront toute leur coopération pendant la période d'essai. Hier matin, on a mis de nouvelles enseignes de trafic sur les deux rues mentionnées.

Le département a accepté le changement sur recommandation du comité municipal du trafic.

◆

Carnet du cinéma

JEUDI, LE 2 AVRIL 1936

C'est une étude de moeurs croquée sur le vif que le film "Touche-à-tout", ce soir au Laurier.

De très intelligents artistes, Fernand Gravey, Jules Berrey, Suzy Vernon et Colette Darfeuil, défendent si bien toute l'action que le public la suit avec plaisir. Il se prend vite de sympathie pour ce petit instituteur devenu subitement riche et qui, dans sa naïveté, croit que tous les hommes sont bons et que la reconnaissance est encore de ce monde. Nécessairement il aura maintes occasions d'être désillusionné, le palace qu'il habite sur la Côte d'Azur étant le rendez-vous de plusieurs catégories d'escrocs de tous calibres. Une seule personne, une femme de chambre, a constaté combien le jeune instituteur était berné, et elle a pris les moyens de le sauver de lui-même en faisant rater plusieurs complots contre celui pour lequel elle s'est prise d'amitié. L'identité de la jeune fille révélée, l'instituteur découvrira en elle non seulement une conseillère avisée mais aussi une charmante compagne.

Ce film agréable, d'un intérêt soutenu, plait au public par ses qualités de philosophie, de satire et de gaieté de bon aloi.

DÉBAT DE TROIS H. AU SÉNAT SUR LE TRAITÉ

La chambre ratifiera aujourd'hui le traité de réciprocité. A propos des avantages.

LES ALCOOLS

L'accord commercial du Canada et des Etats-Unis a provoqué hier un débat de trois heures au sénat. On prévoit que l'accord sera accepté aujourd'hui par la haute assemblée. Le nombre des sénateurs désirant participer au débat n'a pas permis au leader du gouvernement d'en demander hier la mise aux voix.

L'honorable Rufus H. Pope, conservateur de Cookshire, a déclaré que l'abattement des droits sur le porc canadien est insuffisant. Il ajouta que les concessions obtenues des Etats-Unis sur nos bois de charpentes ne constituent pas un avantage appréciable pour notre industrie forestière.

L'honorable W. A. Buchanan, libéral de Lethbridge, prétendit démontrer que l'accord au contraire est très favorable au Canada. Il prit argument du développement très sensible du mouvement commercial entre les deux pays depuis janvier que l'accord a commencé de jouer.

"Nos exportations de janvier et de février accusent sur les mois correspondants du précédent exercice une augmentation de $8,000,000 alors que nos importations n'ont augmenté que de $5,600,000.

M. BEAUBIEN

L'honorable C.-P. Beaubien, qui lui succéda déclara que tous les avantages que nous confère l'accord seront bientôt dénoncés, par exemple celui qu'il accorde à nos alcools. "Mais, répliqua le sénateur Turgeon, libéral de Gloucester, déjà le traité donne à notre commerce l'impulsion la plus heureuse." L'honorable F.-B. Smith, conservateur de Carleton-Victoria, signala à la haute assemblée que le traité en ouvrant notre marché à la pomme de terres des Etats-Unis expose les cultivateurs de pommes de terre à la plus dangereuse concurrence.

Le sénateur fit observer que les avantages que nous accordons aux Etats-Unis ont été signalés par le secrétaire de l'agriculture de Washington. Il conclut une longue et sérieuse analyse du traité en déclarant, vous allez chasser du marché canadien, nos propres éleveurs de porcs. De quel droit le faites-vous? Une seule chose me console: ce traité ne durera pas toujours. Le dernier traité de commerce que nous conclûmes avec les Etats-Unis fut dénoncé par eux, dès la fin de la guerre civile, pour la raison qu'ils n'avaient plus besoin de nos produits et pouvaient exporter ailleurs que chez nous. Les Américains sont des gens avec lesquels il est difficile de faire des affaires, dit-il, j'en ai la preuve, j'ai voulu exporter du bois chez eux à la suite de la réduction des droits, il y a quelques années. Leur marché ne nous fut pas ouvert longtemps. L'abattement des droits fut annulé. La concession sur les droits qui frappent nos bois ne profitera qu'à une seule scierie de la Colombie-Britannique. Encore-dois-je dire qu'elle est la propriété d'Américains.

Le sénateur Beaubien posa cette question: "Est-il possible, du moins théoriquement, de négocier avec les Etats-Unis un traité de commerce dans lequel les avantages seraient équilibrés? Dans celui qui nous occupe ils ne le sont certainement pas. Pour s'en rendre compte il suffit de mettre en regard les avantages que nous concédons et ceux que nous recevons. A peine recevons-nous la moitié de ce que nous donnons. Et encore les avantages que l'on nous donne n'offrent-ils aucune garantie de stabilité.

LES ALCOOLS

Nos exportations d'alcools peuvent du jour au lendemain pour ainsi dire être soumises à un régime nouveau qui les rendront impossibles. La loi américaine ne stipule pas que les alcools doivent avoir vieilli quatre ans en entrepôt avant d'être vendus aux consommateurs. Les Américains nous achèterons donc la quantité d'alcool qu'ils voudront et se procureront chez eux un alcool moins bon, mais meilleur marché, car il n'aura pas subi la majoration qu'entraine l'entrepôt. Les Etats-Unis admettent sans droits notre papier-journal, notre bois à pâte et certains minerais pour la simple raison qu'ils en ont besoin. Ce n'est pas pour nous, mais pour eux qu'ils consentent ces réductions. Le sénateur Beaubien qualifia de dangereux pour notre industrie le traitement de la nation la plus favorisée que nous accordons aux Américains. Avant 1930 notre balance commerciale avec les Etats-Unis nous était défavorable de 400 millions. Les deux tiers de notre importation des Etats-Unis portait sur des produits ouvrés. Cette balance défavorable en ces dernières années de sage protection douanière a été réduite à 44 millions Je crains que par le jeu du traité cette balance défavorable ne reparaisse.

Le bill à l'effet de préciser les termes de la loi régissant les commissaires du port de Toronto subit sa troisième lecture.

Le sénat siègera de nouveau aujourd'hui.

◆

LES CHIENS ET LA CHASSE AU CHEVREUIL

GALERIE DE LA PRESSE, TORONTO, 2. — M. D. J. Taylor, sous-ministre du département de la pêche, a annoncé, hier, en comité que l'on mitigerait les restrictions actuellement imposées en ce qui regarde la chasse au chevreuil au moyen de chiens.

En vertu de règlements adoptés l'an dernier, il fut décidé d'interdire l'usage des chiens de chasse pour traquer le chevreuil, à moins que les chasseurs ne soient au nombre de quatre ou plus. On permettrait à l'avenir l'usage des chiens pour deux chasseurs, de deux pour quatre, ainsi de suite.

LES REVENDEURS

On amenderait aussi la loi de la pêche de façon à ce que les revendeurs de poisson soient obligés d'obtenir des permis.

LES REVENUS DU MARCHÉ AUGMENTENT

Avec moins de crédit, le marché d'Ottawa rapporte $8.721 de plus qu'en 1932.

RAPPORT ANNUEL

Dans son rapport annuel au maire et au conseil municipal, M. D. Rice, surintendant du marché d'Ottawa, note avec plaisir les progrès accomplis depuis quatre ans dans l'administration et les revenus du marché. En 1935, avec une réduction de $9.701,89 dans les déboursés, les revenus ont augmenté de $8.721,81 en comparant les chiffres de l'an dernier à ceux de 1932.

"En soumettant ce rapport, écrit M. Rice, je tiens à signaler que le marché municipal a de nouveau complété une année des plus heureuse."

Les crédits pour 1935 étaient de $34.852,86 et les déboursés ne furent que de $33.100,58, soit une économie de $1.751,28.

Les honoraires du marché se chiffraient à $3.677,65 l'an dernier bien que l'assistance générale fut moindre que celle des années précédentes. Les kiosques ou compartiments du marché rapportèrent $10.535,60, soit $257,15 de moins qu'en 1934. Avant le 31 décembre dernier, plusieurs des emplacements les plus dispendieux pour les étalages de fleurs n'avaient pas été loués.

La perception des loyers du marché en général dans le nouvel immeuble du marché s'est améliorée au cours de l'année écoulée. En effet, on a perçu $9.799,20 pour une augmentation de $711.67 sur 1934. Depuis deux ans, l'amélioration dans l'immeuble en général a été de $2.425,20 sous le rapport de la perception, sans doute à cause des nouvelles portes sur le côté de l'édifice qui devient ainsi plus accessible.

Le vieux "marché de pierre" a rapporté les meilleurs revenus. Cette vieille bâtisse, immortalisée dans maintes magnifiques toiles sur le marché d'Ottawa, a rapporté $3.862,65 en loyers de ses cinq locataires, soit $56,55 sur les loyers de 1934. Les déboursés en réparation ne furent que de $148 laissant un profit net de $3.614,61. "Je considère cela une splendide source de recettes," commente M. Rice.

Le vieil immeuble du marché du quartier Wellington a rapporté $618,45 en loyer, soit $110,33 de plus que pour 1934.

LE COMBUSTIBLE

Sur les pesées municipales, en 1935, on a pesé 191.573 charges de charbon et de coke, pour un revenu de $16.337,05. C'est une augmentation nette de $1.117,63 sur l'année précédente.

Le marché de l'Ouest de la ville continue d'accuser sa perte ordinaire pour les sept mois qu'il a fonctionné. On a perçu $106,45 en honoraires et 7.58 en pesage. Vingt emplacements furent loués pour $100 en tout. Les recettes totales de la saison furent de $214,03 et les frais d'exploitation de $633,50.

◆

LA CONVERSION DE LA DETTE...

(Suite de la 1ère page)

DETTE DE $160,000,000

La dette publique de l'Alberta est d'environ $160,000,000.

D'après les prévisions de ce projet té par les billets qu'ils détiennent. conseil a le pouvoir d'entamer des pourparlers avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir la garantie de n'importe quelle affaire financière que la province désire entreprendre.

Tous ceux qui détenaient des billets des deux émissions faites par l'Alberta en 1916 reçurent hier, jour de l'échéance, leurs intérêts dont le total s'élevaient à $140,000 environ. Le principal, qu'ils n'ont pas reçu, demeure cependant représenter par les billets qu'ils détiennent. C'est la première fois qu'une province canadienne se voit dans l'impossibilité de rembourser ses obligations.

Le gouvernement du crédit social se trouva dans l'impossibilité d'en venir à une entente avec le gouvernement fédéral au sujet d'un emprunt de $2,650,000 que l'Alberta voulait faire afin de pouvoir rembourser ses émissions de $3,200,00. La province avait déjà $550,000 préposé à ce remboursement.

Cette impossibilité où s'est trouvé le gouvernement provincial n'eut aucune réaction immédiate dans les prix d'obligations. L'on ne savait pas encore quels moyens la province adopterait pour se tirer de ce pétrin. Le premier ministre Aberhart déclara cependant que le fait d'avoir payé les intérêts était une preuve de la bonne foi de la province.

Devant l'impossibilité du remboursement, le premier ministre ajouta que la conversion de toute la dette publique et l'adoption d'un taux d'intérêt moins élevé était absolument indispensable. Un bill actuellement à l'étude par la législature permet le remboursement de toute ou d'une partie de la dette de $160,000,000 à un taux d'intérêt qui ne peut être moins de 2.5 pour cent.

M. Aberhart affirme que certains changements seront apportés à la législation de la conversion et ces changements sont exposés dans le projet de loi dont nous publions ci-dessous la substance.

PROJET DE CONVERSION

Le projet de loi pour la conversion de la dette provinciale comporte sept articles.

Le premier ministre déclare que la loi peut être appelée la loi du remboursement des emprunts provinciaux.

Dans le deuxième article l'on explique que le terme obligation comprend toutes les obligations, billets du trésor, certificats d'épargnes et autres titres émis par la province d'après quelque loi provinciale que ce soit.

Le troisième article donne au lieutenant-gouverneur-en-conseil l'autorisation de s'aboucher avec le fédéral dans le but d'obtenir des garanties fédérals pour les paiements provinciaux de principal et d'intérêts ou simplement d'intérêts à fonds perdus.

C'est dans le quatrième article que l'on trouve les explications au sujet des obligations perpétuelles qui ne sont en somme que des emprunts à fonds perdus et que l'on nommera "les obligations perpétuelles de l'Alberta. Le taux minimum d'intérêt sera 2.5 pour cent. Et de temps à autre, le lieutenant-gouverneur-en-conseil pourra créer de nouveaux titres d'obligations perpétuelles afin de trouver l'argent nécessaire.

Toutes ces obligations ne seront remboursables qu'après 35 ans et seulement sur avis du lieutenant-gouverneur-en-conseil. La destination de l'argent ainsi acquis par ces obligations perpétuelles est très vaguement défini dans l'article quatre.

Le cinquième article permet au lieutenant-gouverneur-en-conseil d'avancer l'échéance des obligations provinciales.

Le dernier article affirme que cette loi sera mise en vigueur aussitôt que proclamée. La date de proclamation sera fixée par le lieutenant-gouverneur-en-conseil.

SUGGESTIONS DE L'U.U.C.

Comment faciliter dans le Québec l'application du prêt agsicole fédéral.

QUEBEC, 2 avril, (D.N.C.) — L'Union catholique des Cultivateurs s'est présentée ce matin devant le conseil des ministres, pour lui demander de rendre plus facile l'application du système de prêt fédéral agricole dans la province, sinon, de créer un crédit provincial.

M. Albert Rioux, président de l'Union, a dit que les cultivateurs de Québec ne bénéficient pas comme ils le devraient du système de prêt agricole à cause des lenteurs de l'administration fédérale. Il y a, paraît-il, un fonctionnaire qui ne connait pas notre langue qui préside au prêt et les choses ne vont pas comme elles devraient aller. De plus, il y a chez nous des tas de privilèges particuliers qui affectent les propriétés québécoises et sont un obstacle au prêt. Il faudrait faire quelque chose pour faire disparaitre ces privilèges.

Le premier ministre Taschereau a répondu à la délégation que le gouvernement est fort bien disposé. Pour le moment, il se propose de rendre plus facile, par toutes sortes de moyens, dont quelques-uns ont déjà été indiqués, l'application du prêt fédéral.

Le gouvernement ne veut pas créer un prêt provincial avant d'être absolument convaincu qu'il vaudrait mieux, qu'il offrirait plus d'avantages à la classe agricole que le prêt fédéral. Il est prêt à recevoir toutes les suggestions que l'on voudra bien lui faire et à les étudier à fond.

LA RADIATION DES HYPOTHEQUES

M. Albert Marion, de l'U. C. C., voit un moyen radical de rendre l'application du prêt fédéral plus facile, ce serait la radiation des hypothèques, privilèges, etc., qui existent parfois depuis un demi-siècle sur les propriétés.

Là-dessus, M. T.-D. Bouchard, ministre du Commerce, de l'Industrie, et des Affaires municipales, a dit que c'était là son propre système. Il proposerait de radier toutes les hypothèques qui ne seraient pas enregistrées de nouveau d'ici deux ans. Par la suite, pour que les hypothèques restent en vigueur, il faudrait un enregistrement décennal.

LES CAISSES POPULAIRES

Le premier ministre a aussi mis les membres de l'U. C. C. en garde contre un projet de crédit provincial qui nuirait aux Caisses populaires. Les Caisses populaires vont bien. L'an dernier, elles ont prêté près de $8,000,000 aux cultivateurs.

Si on fait un prêt fédéral qui fait concurrence aux caisses, qu'arrivera-t-il?

Evidemment, il ne faut pas procéder à la légère, on risquerait de casser des vitres.

M. GODBOUT

M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a pris une large part à la discussion.

On a fait remarquer que le gouvernement central a actuellement deux organismes sur pied pour s'occuper des prêts aux cultivateurs et des règlements en cas de faillite ou d'incapacité de payer des cultivateurs. Il parlait de la loi fédérale de prêt aux cultivateurs et de la loi du concordat agricole. Conséquemment, il se demande si le gouvernement provincial pourrait faire mieux.

M. DAVID

De son côté, M. David, secrétaire de la province, a dit qu'actuellement, le fonctionnarisme nécessaire à l'administration du prêt est payé par Ottawa. En créant un système de prêt provincial, l'argent payé aux fonctionnaires nécessaires à l'administration du prêt ne serait pas payé aux cultivateurs.

M. Rioux a suggéré que le gouvernement pourrait aider les caisses populaires en payant tout excédant en intérêt sur les prêts consentis aux caisses lorsque le tarif dépasserait trois pour cent. M. Bouchard remarque que le gouvernement n'aurait pas la même garantie qu'il a actuellement.

Présentement, les gouvernements central et provincial s'appuient sur le crédit l'un de l'autre et leur crédit est solide. Il n'en irait plus de même avec des garanties d'un créancier ordinaire. Tous les prêts des caisses populaires sont payables à demande. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier.

◆

Les honoraires de ces avocats

M. Pelletier, député du crédit social de la Rivière--la-Paix, demande au gouvernement combien MM. Newton W. Rowell, W. N. Tilley, Aimé Geoffrion et R. L. Calder ont reçu chacun et chaque année depuis 1922, de tous les gouvernements, pour frais légaox et dépenses de voyages. Il demande également quels sont les conditions et le montant du compte des avocats qui ont récemment plaidé les causes de législation sociale devant la Cour Suprême.

◆

JEUX OLYMPIQUES

M. Church, député conservateur de Toronto, s'inquiète de notre participation aux Jeux Olympiques cette année. Il demande si le Canada continuera à y prendre part et s'il a conseillé de cesser cette participation.

LE BILL CONTRE LE SOLOTRAM A ÉTÉ DÉFAIT

M. Croll suggère deux amendements. M. Acres veut le billet à cinq sous.

LA DROITE

(De notre correspondant)

Galerie de la presse, Toronto, 2.— Toronto ni aucune autre ville d'Ontario ne se débarrasseront du solotram cette année. Le bill présenté par M. T.-A. Murphy, député conservateur de Toronto-Beaches, demandant que l'on place un garde-moteur et un receveur de billets sur tous les tramways dans la province a été défait, hier après-midi, à sa seconde lecture en Chambre.

Quand le proposeur se leva pour demander l'adoption de cette législation, le ministre des affaires municipales expliqua que ce projet de loi n'aurait pas l'approbation du gouvernement à moins qu'on ne l'amende considérablement en comité.

AMENDEMENTS SUGGERES

M. Croll: "Je proposerai deux amendements à ce bill, lorsqu'il viendra en comite. Premièrement je ferai insérer une clause pour qu'il ne s'applique qu'aux villes de 200.000 âmes et plus. Deuxièmement, l'approbation des conseils municipaux devra être donnée à cette législation avant que le parlement provincial ne l'adopte."

M. Nesbitt: "Le bill n'atteindra plus son but avec ces deux modifications, puisqu'il n'affectera plus que Toronto et seulement si le bureau des commissaires y consent. Il n'y a aucune raison pour qu'une loi de ce genre ne s'applique pas à Windsor aussi bien qu'à Hamilton.

DES BILLETS A CINQ SOUS ?

M. Acres: "Je suis complètement pour ce bill. Je voudrais qu'il s'applique à la cité d'Ottawa où la population sera en faveur, 90 pour cent. Il serait absolument nécessaire d'avoir un garde-moteur et un receveur de billets sur chaque tramway. On devrait, de plus, réduire à cinq sous le prix du passage. Cela augmenterait tellement le nombre des passagers, que les compagnies seraient bientôt remboursées. Je dirai aussi en passant que le solotram est une véritable plaie. J'ai vu sur ce genre de tramways à Toronto des garde-moteurs qui sont de véritables ruines physiques. Un homme use sa santé en moins de vingt ans à un travail aussi intense."

MM. W.-A. Baird, député conservateur de Toronto-High Park, et Sam Lawrence, député C.C.F. de Hamilton-Est, se sont aussi prononcés en faveur de cette législation.

LA DROITE CONTRE LE BILL

Toutefois les protestations de la droite contre le bill ont immédiatement surgi.

M. Roberts: "Je suis opposé à ce projet de loi, parce que, s'il était mis en vigueur dans toute la province, cela signifierait qu'un service de tramways qui transporte des ouvriers à six milles en dehors de Sault-Sainte-Marie devrait être discontinué."

M. Clark: "Je ne vois pas pourquoi on a mis ce bill devant la Chambre. La mesure actuellement devant nous est absolument du ressort des conseils municipaux. L'honorable député (W. Murphy) aurait dû laisser tout d'abord le conseil de ville de Toronto décider de la chose".

M. Croll: "On n'a nullement le droit d'obliger les députés à résoudre un probleme que les conseils de villes n'osent pas aborder".

M. J.-J. Glass, député libéral de Toronto-Saint-André, protesta aussi contre cette législation.

Le bill du solotram fut finalement battu à une forte majorité.

◆

L'administration des pensions aux vétérans de 1914

LE BRIGADIER GENERAL A. ROSS DISCUTE DE LA QUESTION DEVANT LE COMITE PARLEMENTAIRE.

La Légion Canadienne ne favorise pas les changements profonds dans la loi des pensions, mais croit plutôt que la plupart des difficultés sont imputables à une administration défectueuse déclara le Brigadier Général Alexandre Ross, président fédéral de la Légion Canadienne, devant le comité parlementaire des affaires des vétérans.

Plusieurs des difficultés ressortant d'une administration et d'un personnel défectueux ont cependant été remédiées, ajouta le brigadier général, par la nomination du Colonel Fawcett-G. Taylor à la présidence de la commission des pensions.

Au cours des dernières années, il s'est développé chez les vétérans une sorte de mentalité qui les pousse à croire que l'on ne les traite pas avec justice. Les causes de cette mentalité particulière sont les difficultés administratives.

"Nous n'avons nullement l'intention de vous demander ce qui ne nous revient pas en toute justice", déclara M. Ross. "Au contraire nous ne désirons rien tant que de travailler la main dans la main avec le gouvernement afin d'en arriver à une solution satisfaisante pour tous tout en causant le moins de frictions possibles".

Le comité étudia ensuite les propositions de J.-R. Bowler, secrétaire général de la Légion, au sujet des corrections à apporter à la loi. L'un des points chatouilleux de cette loi, est l'article qui empêche de recevoir la pension, tous les vétérans qui se sont "blessés eux-mêmes". M. Bowler fit remarquer qu'il est certains cas où les vétérans se sont "blessés eux-mêmes" involontairement.

L'on discuta longuement de plusieurs autres questions: entre autres la question des pensions aux veuves des vétérans et aux ménagères qui ont été engagées après le 1er mai, 1933.

La beauté et la romance du vieux du droit d'auteur

M. RICHARD FINNIE EXPOSE HIER SOIR A UN NOMBREUX AUDITOIRE SES IMPRESSIONS DE VOYAGE. — SON FILM.

La beauté et la romance des régions rurales de la province de Québec de même que l'indépendance ancrée de ses habitants sont très bien illustrées dans le film qu'a tourné M. Richard Finnie: "Promenade à travers le Canada Français", qui fut montré hier soir à un auditoire considérable à la salle des conférences du Musée Victoria. La projection du film sur l'écran fut acompagnée d'une causerie de M. Finnie, causerie d'un caractère choisi qui complétait très bien cette périgrination d'endroit en endroit.

Le film n'es pas un ramassis de photographies toutes placées sans tenir compte du lieu ou du temps à la suite des autres, mais bien l'histoire d'un voyage au cours des vacances dans les endroits les moins populeux de la province de Québec. Les scènes ont été choisies et photographiées telles qu'est véritablement la vie du pionnier canadien-français et selon l'intérêt qu'elle représentait. Comme résultat, le film contient des scènes d'une grande conception artistique et d'un intérêt captivant.

Les plus beles scènes représentées furent particulièrement celles de l'Ile d'Orléans, la Baie St-Paul, Gaspé l'Ile Bonaventure et les plus extraordinaires, celles de l'Ile d'Anticosti. Les photographies en général sont bien équilibrées. Il est notable de constater l'harmonie et le contraste qui ont présidé à la photographie. Les personnes qu'on y voit évoluer sont toujours prises au naturel et on voit que rien n'a été répété ou pratiqué. Le film se termine par une sréie de photographies qui font ressortir la beauté du paysage.

M. Finnie déclara que les Canadiens français dans les plus vieilles parties de la région, où la France planta autrefois son drapeau fleurdelisé, sont tel un peuple à part. M. Finnie ajoute que par son film il a essayé de représenter la vie de la province de Québec que le touriste ne connait pas de même qu'il s'est efforcé d'éviter les centres industriels. Comme résultat de son voyage, qui dura entre cinq et six mos, M. Finnie affirma qu'il en était venu à la conclusion que les Canadiens français de la campagne étaient certes des Canadiens, mais dont le caractère est tout à fait particulier, ils sont Français tout en n'étant pas totalement Canadiens et Canadiens tout en n'étant pas totalement Français. C'est un peuple, dit le conférencier, qui conserve ses traditions anciennes qui font partie d'un monde bien différent du leur.

Des sanctuaires, de vieux manoirs qui rappelaient à son auditoire les jours des seigneuries féodales, sont montrés dans le film de M. Finnie, de même que des svènes représentant le vieux rouet familial, les vieilles fermes canadiennes.

Avant la conférence, des chansons tout à fait dans la tradition du Canada français, furent jouées sur un phonographe, muni d'un haut-parleur.

M. Clyde Patch, du personnel du Musée, présidait et rappela à son auditoire que la causerie de M. Finnie serait répétée ce soir.

Les affections mentales dans la province

PLUS DE LA MOITIE DES LITS DES HOPITAUX SONT OCCUPES PAR DES GENS SOUFFRANT D'AFFECTIONS MENTALES.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 2. — Plus de la moitié des lits d'hôpitaux en Ontario sont occupés par des patients souffrant d'affections mentales, declarent les autorités du ministère de l'hygiène. En 1932, sur 17.944 lits d'hôpitaux de la province, y compris les hôpitaux publics, privés et des anciens combattants, 11.050 étaient occupés par des patients souffrant d'affections mentales.

◆

La qualité du charbon galois

LLe député libéral de Trinity, Toronto, M. H.-J. Plaxton, demande si le gouvernement a reçu des plaintes au sujet de la qualité inférieure de charbon gallois importé au Canada, s ion a analysé les cargaisons reçues, si le charbon allemand importé en 1935 a eté vendu comme venant de l'empire britannique. Il semble d'après les questions de M. Plaxton qu'on a des doutes sur les manipulations qui ont eu lieu dans la vente du charbon.

Voici les questions de M. Plaxton:

1. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes au sujet de la qualité inférieure du charbon gallois importé au Canada?

2. Le gouvernement fait-il analyser chaque cargaison d'anthracite importé pour s'assurer de la qualite et de la classe, et aussi pour découvrir et prévenir les pratiques frauduleuses?

3. L'importateur fournit-il à quelque ministère fédéral une déclaration faite sous serment montrant de quelles mines provient la cargaison?

4. (1) Le gouvernement sait-il de quelle façon on a disposé, ou l'on dispose des 205.000 tonnes d'anthracite allemand importées au Canada en 1935?

(2) Le gouvernement peut-il faire une enqute et savoir.

(a) Si ce charbon est annoncé et vendu comme charbon allemand;

(b) S'il est mêlé avec du charbon gallois, annoncé et vendu comme un vrai produit de l'empire britannique?

(c) Le gouvernement poursuivra-t-il les auteurs des fausses représentations sur lesquelles son attention sera attirée?

5. Le gouvernement fera-t-il une enqute sur un incendie récent dans un tas de charon clasifié comme anthracite sur la bordure du lac à Toronto, afin de savoir

(a) Si c'était vraiment de l'anthracite?

(b) S'il y avait du charbon qui n'était pas de provenance britannique, et si oui, quel autre charbon?

(c Sous quel nom et dans quelle classe ce charon était vendu au public?

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rideau 514.

Allèchantes Occasions en Aubaines Économiques

BEURRE de Crémerie SILVERBROOK Première qualité. 2 livres pour 49c
RINSO pour obtenir une prompte mousse. Gros paquet 20c
SAVON P & G Naptha blanc 10 morceaux 33c
CAFE Red Circle Riche et plein de corps. La livre 17c
SARDINES Crossed Fish 2 boites 25c
FARINE Sunnyfield 5's 14c 24's 63c
PRUNEAUX 70-80 3 lvs 20c
Savon de Toilette 'Filtered Sunshine' Woodbury 3 morc. 25c
BISCUITS SANDWICH La livre 10c
Biscuits au Chocolat Christie. Le paquet 10c
Biscuits à Vanille Christie. Le pqt A. P. 10c
Biscuits au Lait Figues au Chocolat. La livre 21c
Eau de Javelle Parisienne. La bouteille 9c
Papier ciré Cut-Rite. Le rouleau 10c
Farine Five Roses, sac de 7 lvs 29c

VIANDE DE QUALITÉ A & P

FESSES DE VEAU nourri au lait, de choix. Entières ou moitiés. La livre 15c
ROTIS DE VEAU, roulés, désossés. La livre 14c
ROTIS DE BOEUF, paleron. La livre 10c
GROS HARENGS DE MER 3 livres 25c
MAQUEREAU FRAIS 3 livres 25c
SAUMON SILVERBRIGHT. La livre 15c
BROCHET FRAIS. La livre 15c

FRUITS ET LÉGUMES

ORANGES NAVEL. Grosses, la douz. 23c Moyennes 2 douz. 35c
PAMPLEMOUSSES, gros, sans pépins 4 pour 19c
LAITUE ICEBERG, gros pieds fermes. Chacun 5c
TOMATES, grosses, fermes 2 livres 25c
Nouvelles CAROTTES, extra gros paquets. Chacun 5c
Nouvelles BETTERAVES, gros paquets. Chacun 5c
Nouveaux CHOUX, fermes, verts. La livre 4c

MAGASINS A&P
The Great ATLANTIC & PACIFIC Tea Company, Limited

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

LA DEMANDE EST BONNE À LA BOURSE DE MONTRÉAL QUELQUE PEU APRÈS MIDI

Les valeurs du papier-journal sont particulièrement en vedette sous la direction de St. Lawrence Corporation "A". — Sur le curb de Montréal, l'atmosphère était à la confiance. — A Toronto, sur le marché des mines, les prix plus hauts sont assez généralement distribués sur tout le tableau.

MONTREAL, 2 — (P. C.) — Les valeurs étaient en bonne demande à la bourse de Montréal aujourd'hui et des gains récents étaient généralement continués.

Les achats étaient assez général, mais les valeurs du papier-journal étaient particulièrement en vedette sous la direction de St. Lawrence Corporation "A" qui montait de 7-8 à 11, son plus haut niveau depuis 1934, tandis que la valeur commune ne changeait pas à 2 1-2. St. Lawrence Paper préféré atteignait son plus haut sommet depuis 1931 à 28 7-8, mais tombait ensuite à 29 3-4, un gain de 3-8.

Bathurst 'A' montait d'un point à 14 1-2. Nickel atteignait 50 1-4 puis réagissait à 49 3-4, une perte de 1-8 en comparaison de la fermeture d'hier. Noranda continuait son avance, atteignant un nouveau sommet, son plus haut depuis 1929, à 53 3-4, un gain de 3-4. Smelters était régulier en petits lots.

Dans le groupe des valeurs hydrauliques, Montreal Power montait de 1-4 et Shawinigan était sans changement.

LE CURB DE MONTREAL (midi)

(Presse canadienne)

MONTREAL, 2 avril. — Une atmosphère rassurante prédominait aujourd'hui sur le curb de Montréal au cours des transactions de bonne heure. Les fluctuations des prix se confinaient à des limites peu considérables.

Les valeurs du papier-journal rapportaient de légers gains chez Fraser, Abitibi préféré, Abitibi commun, Price Brothers et Consolidated Papers.

Imperial Oil, British American et International Pete s'affermissaient dans cette section tandis que Home Oil n'apparaissait pas sur la liste. Les valeurs du groupe des liqueurs ne changeaient pas sauf pour ce qui concerne Hiram Walker qui faisait un gain de 1¾ points.

Au nombre du groupe des mines Consolidated Chibougamau continuait son allure perdant 10 sous à 1.60. Falconbridge s'affermissait de 25 sous et des gains d'environ cinq sous chacun étaient enregistrés par Perron Gold, Siscoe, Wright Hargreave et Quebec Gold.

LE MARCHE DES MINES (midi)

(Presse Canadienne)

TORONTO, 2. — Le marché des mines commençait aujourd'hui ses transactions avec une poussée de vitesse, mettant en vedette encore une fois les valeurs du district de Red Lake et des prix beaucoup plus hauts étaient encore en évidence sur le tableau. L'enthousiasme se refroidissait cependant quelque peu avant midi et quelques-uns des gains de la matinée étaient effacés mais le niveau moyen était bien en avance vers midi. L'activité se manifestait surtout dans le groupe des ors.

McKenzie Red Lake était l'une des valeurs qui effectuaient le plus de transactions et atteignait un nouveau sommet de 1.68 avant de retomber à 1.61, effectuant un gain net de 2 sous. Red Lake Gold Shore changeait aussi de mains en quantité mais le prix demeurait autour du niveau de fermeture mercredi. Les autres valeurs actives et à la hausse de quelques sous étaient Central Patricia, Coniarum, Sylvanite et Pamour. Dans le groupe des valeurs sénior de l'or de légers gains étaient en évidence pour Dome, Hollinger, McIntyre et Wright Hargreaves. Pickle Crow ouvrait de 15 sous plus haut mais négligeait de se maintenir tandis que Little Long Lac faisait aussi un léger gain.

En tête des fondamentaux Noranda montait à 53 3-4, enregistrant un gain de 3-4 et Falconbridge montait de 10 sous. Sudbury Basin montait de 30 sous à 4.30 tandis que Sherritt et Ventures étaient réguliers ou plus forts. Les valeurs du groupe de l'argent n'étaient pas en évidence et les transactions dans le groupe des huiles se confinaient à Texas-Canadian, se maintenant régulière à 4.20.

Dans la section des valeurs penny des prix plus hauts se révélaient chez Howey, Hard Rock, Ritchie et Lebel.

LES PRIX DU BLÉ SE SONT REPRIS HIER

Winnipeg et Chicago sont plus forts et reprennent une partie des pertes subies mardi.

BONNES EXPORTATIONS

(Presse canadienne)

WINNIPEG, 2 avril. — Une demande étrangère soutenue pour le blé canadien maintenait les prix des options aujourd'hui pendant la tranquille journée à la bourse de Winnipeg, recouvrant en partie les pertes faites mardi.

Des avances de ⅜ à ¼ sous, net, étaient enregistrées à la fermeture, mai à 81¾, juillet à 82¾ et octobre à 83¼ sous.

Faisant monter les ventes étrangères à approximativement 2.000.000 de boisseaux en deux jours, on évaluait que 400.000 boisseaux de blé canadien avaient été vendus pour exportation aujourd'hui.

Les exportations voyaient à l'absorption de quelques ventes qui avaient lieu sur la place de la bourse ici et là et les prix à la fermeture étaient près de leurs meilleurs niveaux de la journée.

Les tendances de prix sur les marchés de l'extérieur n'avaient que peu d'effet sur la place locale. Chicago était fractionnairement plus haut, tandis qu'une tendance irrégulière prévalait à Liverpool.

Le recul du blé nord canadien numéro 2 fut aussi analysé comme une action constructive pour exportation en mai à trois sous plus bas que le niveau de la même qualité de blé australien.

Les transactions étaient sans intérêt dans les sections des grains communs ou au comptant.

Les prix au comptant:—

Blé:— N° 1 dur, 81¾; n° 1 nord, 80¾; n° 2 nord, 78¼; n° 3 nord, 74; n° 4 nord, 70¾; blé n° 5, 63; blé n° 6, 52¾; picotin, 45¾; n° 1 garnet, 76¼; n° 2 garnet, 73¼; durum, 74; sur voie, 81⅛.

Avoine:— N° 2 c.w., 33½; n° 3 c.w., 29½; picotin ex. 1, 29¼; picotin n° 1 26¼; picotin n° 2, 24; picotin n° 3, 22; sur voie, 32½.

Seigle:— N° 3 c.w., 37¾; n° 4 c.w., 36½; n° 5 c.w., 34½; n° 6 c.w., 33; sur voie, 38.

Lin:— N° 1 c.w., 1.48; n° 2 c.w., 1.44; n° 3 c.w., 1.34; n° 4 c.w., 1.25; sur voie, 1.48.

Seigle:— N° 2 c.w., 41⅜.

Les options:—

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	81¾-⅝	81¾
Juillet	82⅝-¾	82⅝
Oct.	83⅛-¼	83¼
Avoine:—		
Mai	31¼	31½
Juillet	31⅝	31¾
Oct.	....	30¾
Orge:—		
Mai	38½	38½
Juillet	39-39⅛	39
Lin:—		
Mai	152	149
Juillet	147	146⅝
Seigle:—		
Mai	42½	42¼
Juillet	43½-⅜	43¼
Oct.	....	44⅞

LES PRIX DES PRODUITS SONT STATIONNAIRES

Les prix ne changent pas sauf les oeufs et le sirop d'érable.

Il y avait ce matin un marché satisfaisant sur la place locale du marché et les arrivages étaient assez considérables. Les prix ne changeaient pas sauf les oeufs qui baissaient légèrement et le prix du sirop d'érable qui se haussait de 25 sous.

Dans les autres sections aucun changement ne se produisait.

OEUFS, BEURRE

A-gros	22 à 24c
A-poulettes	12 à 17c
A-moyens	18 à 20c
Crème	40 à 50 sous la pinte
Beurre	24 à 26 sous la livre

VIANDES

Agneau	
Agneau, Carcasse	14 à 15
Quartier de derrière	15 à 16
Quartier de devant	11 à 13
Mouton:—	
Carcasse	6-7
Quartier de devant	4-5
Quartier de derrière	7 à 8c
Boeuf:—	
Carcasse	6 à 8c
Quartier de devant	6 à 7c
Quartier de derrière	8½ à 10c
Porc léger —	
Carcasse	12 à 12½c
Quartier de devant	9 à 10c
Quartier de derrière	14 à 15c
Veau —	
Carcasse	7 à 8
Quartier de devant	5 à 7c.
Quartier de derrière	10 à 11c.

VOLAILLES

Poules	13 à 16c
Poulets	22 à 25 sous
Dindes	23 à 25c

GRAINS

Foin	$7 à $8
Avoine	35c le boisseau
Paille	$7.00 la tonne

SIROP

Sirop d'érable, le gal	$1.75 à $2.00

LEGUMES

Betteraves, gallon	10c
Carottes, gal., 10c; poche	$1.00
Choux	4c.
Céleri, paquet	10c
Fèves, pinte	10c
Laitue, 3 paquets	.05c
Navet	2 pour 5c
Pois à soupe, pinte	0.10
Oignons, gal., 15c; poche	$1.50
Panais	15c.
Patates 2 gallons pour 25 cents.	
la poche	$1.10
Asperges, paquet	10c

TABACS

Obourg, la livre	20-40c
Belgique, extra, la liv.	20-40c
Champlain, la liv.	20-40c
Havane, la liv.	20-40c
Petit canadien la liv.	30-60c
Parfum d'Italie la lv	50 à 70c
Quesnel la liv	30 à 60c
Rouge, la liv	15-30c
Bleu, la liv	15-30c

LA CHASSE AU RAT MUSQUE

M. Georges-S. Leach, garde-chasse et de pêche du comté de Carleton, a appris ce matin que la saison de chasse au rat-musqué qui devait se clore demain dans le comté, a été prolongée jusqu'au 25 avril.

Il annonce en même temps que la pêche au doré et au brochet est maintenant fermée jusqu'au 15 mai.

LE BEURRE ET LE FROMAGE À LA HAUSSE

Les arrivages sont plus forts que l'an dernier à ce temps-ci mais moins forts que le mois précédent.

LES PRIX

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 2. — Les stocks de produits locaux, avec comparaison étaient annoncés hier de la façon suivante à la chambre de commerce:—

	1er avr. 1936 Bts	1er mars 1936 Bts	1er avr. 1935 Bts
Beurre de crémerie	54.205	102.024	33.553
Beurre de laiterie	32	161	2.210
Fromage	88.136	108.551	52.564
Oeufs frais	1.418	250	3.208
Oeufs	105	250	1.208

Les arrivages de la journée étaient inscrits à la Chambre de Commerce de la façon suivante: 1.328 caisses d'oeufs; 207 boites de beurre et 120 boites de fromage.

LE BEURRE

Le beurre au wagon ou en lots partiels se vendait de 22 1-4 à 22 3-4 cents pour le No 1

Le beurre en lots partiels aux détaillant de 23 1-2 à 24c, pour le beurre solide et de 24 à 24 1-2 pour le beurre en moules.

LE FROMAGE

Le prix du fromage No 1 coloré de l'Ontario, de 11 à 11 1-4.

LES OEUFS

Les prix du gros, au wagon ou en lots partiels: A-gros, 21 à 21 1-2 cts; A-moyens, 20c; A-poulettes, 19c; C, 18c.

A-1 gros	28 à 31c
A-1 moyens	26 à 28c
A-gros	25c
A-moyens	24c
A-poulettes ou B	23c
C	22c

LES PATATES

Les patates Montagne de Québec No 2 étaient de 90 à 95c le sac de 80 livres; No 1, $1.00 à $1.05.

LES GRAINS

Blé Nord Nord N° 1	98c
Blé Nord N° 2	96c
Picotin N° 1	37c
Orge N° 3 C.W.	44c
Orge N° 5	41c
Farine de blé du printemps:	
1ère marque	$5.80
2ième marque	$5.40
Au baril	$5.30

En sacs de jute, livraison en divers endroits de la régions moins 5 cents par sac pour commandes au comptant.

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix en lots partiels au baril	$3.80
Qualité de choix en lots divers, baril	$4.10
Farine de maïs blanc par barils livraison faite	$4.60
Engrais:—	
Son	$20.25
Gru Rouge	$21.25
Gru Blanc	$18.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant: Grains, sacs pour brasserie, $22 la tonne, au gros: $24 la tonne au détail.

Avoine roulée sac de 90 livres taxes de ventes à $2.90.

Foin N° 2 extra	$10.00
Foin en balles:	
Foin N° 2 extra	$9.00
Foin N° 3	$7.00

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour livraison faite et y compris les volailles plumées.)

	Qualité "A"
Volailles à rôtir	21 à 23c
Poulets de choix	28 à 30c
Dindes	28 à 30c
Oies	16 à 18c
Canetons domestiques	21 à 23c

Le marché des produits

MONTREAL, 2. (P.C.) — Le beurre de Québec, 22 1-2 à 22 3-4 la livre.

Le fromage colore d'Ontario de 11 à 11 1-4 cents. Le fromage blanc de Québec de 11 à 11 1-4 cents.

Les oeufs de l'Ontario. A-gros, de 21 à 21 1-2 cents la douz.; A-moyens 19 1-2 cents la douzaine; A-poulettes, de 18 1-2 à 19 cents la douzaine.

TORONTO, 2 avril. (P.C.) — Les prix de gros des produits, fournis par la Coopérative des Fermiers-Unis, étaient aujourd'hui.

Les oeufs A-gros, 18 cents la douzaine; A-moyens, 16 cents la douzaine; B, 15 cents la douzaine; C, 14 cents la douzaine.

Le beurre solide No 1, 23 1-2 sous la livre; N° 2 solide, 23 cents la la livre.

La crème à fouetter N° 1, 22 cents la livre; N° 2, 20 cents la livre.

Les pommes de terre d'Ontario, $1.30 le sac; du Nouveau-Brunswick $1.45; de l'Ile-du-Prince-Edouard $1.55

Le niveau du marché

	30 Ind.	15 Ferr.	15 S.p.
Mercredi	84.4	36.3	48.1
Mardi	82.9	35.6	47.7
Il y a un mois	82.0	38.2	50.1
Il y a un an	50.6	18.9	24.5
Haut 1936	84.4	39.7	50.8
Bas 1936	73.4	30.2	45.0
Haut 1935	76.3	31.2	44.7
Bas 1935	49.5	18.5	21.6
Les fluctuations des dernières années:			
Bas 1932	17.5	8.7	23.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3
Bas 1927	51.6	95.3	61.8

UN NOUVEAU PLEBISCITE À ROCKCLIFFE

Au sujet de l'agrandissement de l'école publique du village.

LE 24 AVRIL

Les contribuables du village du parc Rockcliffe, qui votèrent par plébiscite l'an dernier contre un agrandissement de $30.000 à leur école, seront invités à reconsidérer leur décision dans un nouveau plébiscite qui leur sera soumis le 24 avril. On leur posera la question suivante:

"Etes-vous en faveur de l'adoption d'un règlement par le conseil du village du parc Rockcliffe à l'effet d'emprunter la somme de $20.000 en émettant et en vendant des obligations dans le but, entre autres, de faire de modifications et un agrandissement à l'école publique du village, et d'acheter aussi le mobilier nécessaire?"

Cette question d'agrandir l'école se discute beaucoup depuis un certain temps chez les résidants du village. Quand le referendum de juin dernier décida dans la négative, les commissaires informèrent le conseil qu'il fallait aboslument plus d'espace et du nouveau mobilier pour l'enseignement. En décembre 1935, la commission scolaire résigna en bloc, déclarant que la défaite du règlement était une expression de non confiance en ses membres.

UNE ASSEMBLEE

Le président, M. F.-W. Berry, a dit hier soir n'avoir aucun commentaire à faire, ajoutant que la commission ferait une déclaration sous peu. On conçait cependant qu'avant de soumettre le nouveau pléiscite il y aura une assemblée des contribuables sous les auspices de la commission, et l'on discutera alors la situation.

Le vote se prendre de 10 h. a.m. à 6 heures p.m. le 24 avril, à l'école même, chemin Springfield. Le colonel J. Houliston, secrétaire du village, agira comme officier-rapporteur.

Dans son 14e rapport annuel, la commission parle de la situation comme suit: "L'un des plus urgents problèmes du village dans le moment, c'est celui de pourvoir les écoliers d'une maison d'enseignement plus appropriée aux besoins et en tout accommodante. La prévision de la commission, en ce qui se rapporte à la fréquentation scolaire de février 1936, fut encore trop conservatrice. Quiconque doute du sérieux de la situation devrait visiter l'école au temps des classes, pour se rendre ainsi compte de visu des conditions qui y existeront si l'augmentation actuelle de la fréquentation se continue.

Accordera-t-on un autre sursis à B.-R. Hauptmann ?

LA CHOSE SEMBLE TRES POSSIBLE, SURTOUT SI LE GRAND JURY RETARDE SA DECISION.

TRENTON, N.-J., 2. — B.-R. Hauptmann échappera-t-il à la chaise électrique pour la quatrième fois demain? Le grand jury du comté de Mercer discute dans le moment la question de savoir s'il mettra en accusation Paul-H. Wendel pour le même crime.

Le gouverneur Harold Hoffman pourrait aussi trouver le moyen, inconnu jusqu'ici, de surseoir à l'exécution. Il se tient au courant de tous les développements, surtout de la décision que prendra le grand jury au sujet de Wendel. On croit que cette décision sera prise avant huit heures demain soir, heure de l'exécution. Si aucune décision n'a été prise à ce temps, le colonel Kimberling, proviseur de la prison, a l'intention de retarder de nouveau l'exécution et de se servir autant que possible du pouvoir dont il dispose de faire exécuter Hauptmann dans la semaine du 30 mars mais aussi tard que possible. On ne sait cependant si le sursis se prolongera jusqu'à minuit samedi ou minuit dimanche. Il est possible qu'il demande aux autorités à quel temps finit la semaine du 30 mars.

D. Wilentz, procureur général, croit, dit-on, que le grand jury mettra Wendel en accusation. Ce jury se compose de 12 républicains, de neuf démocrates et de deux indépendants.

ARRESTATION IMMINENTE

TRENTON, 2. — Un personnage officiel a déclaré aujourd'hui qu'on s'attendait sous peu à l'arrestation d'un membre du groupe qui arracha une confession à Paul-H. Wendel, au sujet de l'enlèvement du jeune Lindbergh. Il est possible, dit-on, que cette arrestation se fasse aujourd'hui, par suite de renseignements et de descriptions fournies hier soir par Wendel aux autorités du New-York et du New-Jersey. Wendel a été interrogé hier soir dans sa cellule, à la prison du comté de Mercer, par le procureur adjoint W. McGuinness, de Brooklyn. On croit que l'arrestation se fera à Brooklyn.

LE CHANGE

MONTREAL — Livre sterling 4.97 3-4; dollar américain, 1.00 3-8; franc, 6.62 1-2

NEW-YORK — Livre sterling 4.95 7-8; dollar canadien, 99 5-8; franc, 6.59 3-4.

PARIS — Livre sterling, 75.17 fr; dollar américain, 15.15 3-4 fr; dollar canadien, 15.10 fr.

UN LIBERAL APPLAUDI PAR L'OPPOSITION

QUEBEC, 2 avril (P.C.) — M. Thomas Lapointe, député libéral du comté de Wolfe, a été applaudi par l'opposition, hier.

Entrant en hâte à la Chambre, M. Lapointe, par distraction, se dirigea vers la gauche du président, du côté de l'opposition. M. Maucice Duplessis et plusieurs députés de l'Opposition se mirent alors à applaudir.

M. Lapointe, surpris s'arrêta un moment puis retourna du côté du gouvernement.

LE POISSON D'AVRIL EST EN RETARD

La "Mère Nature", en retard d'un jour, nous a envoyé son poisson d'avril sous la forme d'une neige fondante. Le météorologiste nous dit que nous pouvons peut-être avoir encore encore de la neige.

Si la neige n'avait pas fondu presque sur le coup nous enaurions eu un pouce et demi. Comme c'est là, nous avons eu environ .15 de pluie depuis le commencement de la précipitation.

Le thermomètre marquait 29 degrés au dessus de zéro à 7 h. 30 ce matin, son minimum depuis le 34 degrés d'hier, et il marquait 32 à 2 h. 30 cet après-midi.

BANDITS AU LARGE DEPUIS UNE SEMAINE

La police continue ses recherches difficiles pour les appréhender.

RECOMPENSE

Au large depuis exactement une semaine, à midi et demie aujourd'hui, les deux cambrioleurs de la banque de Nova Scotia, succursale de la rue Elgin, angle de la rue Frank, ne donnent pas signe de vie malgré la vigilence de la sûreté d'Ottawa avec le concours des corps policiers de tout le pays.

"Les signalements qu'on nous a fournis sont si minces, dit le sergent-détective Aubrey Macdonald, que les recherches sont très difficiles."

Mais les limiers de la police sont engagés sur toutes les pistes, quelques petites et peu encourageantes qu'elles semblent être.

Il suffit d'une indiscrétion quelconque pour révéler l'endroit où se trouve l'un ou l'autre des bandits, qui ont volé $2.250 de la banque de la rue Elgin, après avoir tenu le gérant et quatre employés à la pointe du revolver.

L'auto du vol semble avoir été retrouvé depuis jeudi dernier.

RECOMPENSES

L'association des banquiers canadiens a avisé les sûretés municipales du pays, y compris celle d'Ottawa, qu'elle récompensera toute personne fournissant des renseignements conduisant à l'arrestation des cambrioleurs de banques, depuis le 1er janvier, 1931. Toute réclamation pour la récompense doit être inscrite, par écrit, chez le secrétaire de l'association, à Toronto.

On sait que de janvier 1924 au 27 juillet, 1934, l'association a payé $110.000 en récompense de cette sorte.

M. GERALD RICHARDS REORGANISERAIT LA MAISON DE COURTAGE

La réorganisation de la maison de courtage J.-T. Richards, récemment déclarée en faillite sera peut-être autorisée par les créanciers à une assemblée vendredi soir prochain au Château Laurier. M. Gérald Richards, vice-président de la Cie en faillite et fils de M. J.-T. Richards en fera probablement la demande et serait prêt à prendre charge de la nouvele compagnie. Des avis convoquant l'assemblée ont été privilégiés par M. Alex. McKechnie, envoyés à tous les créanciers non fidéi-commis de la faillite. Ce dernier n'a pas voulu se prononcer quant à la rumeur. Une telle décision ne serait pas rendue publique avant d'être soumise aux créanciers qui statueront de sa mise à exécution ou non.

D'après ce qu'on peut voir bien que rien d'officiel ou de défini ait été dit à ce sujet, on croit que M. Gerald Richards est d'opinion que les créanciers recevraient, s'ils acceptaient son offre, un règlement beaucoup plus satisfaisant de leurs créances. On assure en outre que de fortes sommes additionnelles permettraient à M. Richards de remettre la compagnie sur pieds et solidement.

Le bill des SS. Grises approuvé

(Spécial au Droit)

TORONTO, 2: — Le comité des bills privés a approuvé aujourd'hui le bill des Soeurs de la Charité, maintenant les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, les autorisant à acheter occuper ou vendre du tersain.

M. W.-A. Baird, député conservateur de Toronto High-Park s'y est opposé parce qu'il empêche les municipalités d'exproprier les sites occupés par la congrégation.

Le ministre du Bien-Etre, Croll, a dit que cette question pourrait être incorporée à un amendement, qui sera présenté à la prochaine session.

Avec le consentement unanime de tous les membres du cominé on a remis aux religieuses les honoraires qui accompagnaient leur requête.

L'hon. H. Authier à Ottawa demain

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 2. — L'honorable Hector Authier, ministre de la Colonisation dans le cabinet Taschereau, et son sous-ministre M. L. A. Richard partent aujourd'hui pour Ottawa, où ils doivent conférer demain avec l'honorable Noorman Rogers au sujet de la colonisation et de ses problèmes.

IL SUBIRA SON PROCES

MONTREAL, 2. — Léo Poitras, 32 ans condamné aujourd'hui par le juge Jules Desmarais à subir son procès, sous acusation d'avoir assailli et maltraité Jeannine Desjardins, 16 ans, vendeuse de journaux. La jeune fille passa un mois à l'hôpital.

LES ÉMISSIONS POLITIQUES À RADIO-CANADA

M. Charlesworth témoigne sur ce point. Le programme de M. Sage.

DANS QUEBEC

En répnose aux questions de M. C.-B. Howard, député libéral de Sherbrooke, M. Hector Charlesworth, président de Radio-Canada, a affirma ce matin, dans son témoignage au comité parlementaire chargé d'enquêter sur la radiodiffusion, qu'aucune modification de règlements n'avaient été faite dans la province de Québec à la suite de la récente campagne électroale dans cette province. Au cours de la campagne, conformément aux règlements existant déjà, l'opérateur du poste censurait les discours politiques. "Si, par exemple, un orateur disait que M. Taschereau était un serpent, on lui coupait le fil."

M. Slaght, député de Parry Sound, chargé de faire l'interrogatoire, questionna M. Charlesworth à propos de ce qu'il appelle des "political skits".

—Faites-vous allusion au programme de M. Sage, demande le témoin. Lorsque j'ai appris la nature de cette émission, j'ordonnai qu'on la supprime."

PROGRAMME "SAGE"

Il produit alors une copie des manuscrits des émissions de M. Sage. On sait que ces émissions étaient données par les propagandistes du parti conservateur.

—Le parti conservateur a-t- vraiment été le patron de ces programmes? demande M. Slaght.

M. Charlesworth répond qu'au début il ne l'était point mais qu'il avait lui-même forcé les consarvateurs à s'en rendre responsables.

—Vous dites que votre action força le parti conservateur à prendre la responsabilité de ces programmes?

—Oui.

M. Cahan, conservateur de Saint-Laurent-Saint-Georges, s'objecte à cette manière de procéder. Si l'on doit enquêter sur le programme de M. Sage, il faut aussi enquêter sur le programme de tous les partis. Il dit que le président n'a pas qualité pour témoigner sur ce point.

M. Denton Massey, conservateur de Toronto-Greenwood, suggère que si l'on enquêtait sur le programme de M. Sage, on devrait en faire autant pour les autres programmes discutables durant la dernière campagne électorale fédérale. Il fait allusion à certaines émissions de la CCF, qui, dit-il, furent un véritable poison.

Le comité convint qu'il faudrait apporter des preuves relativement à tous les programmes condamnables.

M. THOMAS MAHER

Au début de la séance du comté, M. Charlesworth produisit une foule de contrats entre Radio-Canada et des compagnies de téléphonie. Interrogé sur un rapport préparé par la commission pour le comité parlementaire de 1934, M. Charlesworth dit que lui-même et le colonel Steel avaient seuls signé ce rapport parce que le troisième commissaire, qui démissionna plus tard, n'étaient pas en faveur. M. Maher prépara un rapport indépendant. M. Charlesworth dit qu'il avertit M. Maher que s'il soumettait son rapport minoritaire au comité parlementaire, il en démontrerait l'illogisme patent. Le comité ordonna à M. Charlesworth de produire une copie du rapport Maher. On donna ensuite lecture du rapport Charlesworth et Steel. Ce rapport suggérait que la commission eût droit d'engager elle-même son personnel de techniciens et de bureau en dehors du fonctionnarisme, de signer et d'émettre les chèques. Il demandait que Radio-Canada fût libérée de l'obligation de soumettre un budget annuel. Il ne fut pas adopté par le comité. M. Charlesworth dit qu'il ferait encore les mêmes suggestions.

LES SALAIRES

Les détails des salaires et compensations payés aux artistes ne devraient pas être dévoilés au public, dit le président de la Commission, parce que cela pourrait créer des rivalités. "Nous payons aussi bien que le permettent nos ressources, dit-il. M. Vincent Dupuis, libéral de Chambly-Rouville, suggère qu'on jette quelque lumière sur certaines plaintes voulant que les studios fussent des "boutiques de peine".

M. Charlesworth dit que la commission n'a pas de contrôle sur les salaires payés par les postes privés. Il dit que le salaire des instrumentalistes est contrôlé par les unions. Radio-Canada fait des contrats avec celles-ci. On n'a pas de préjugés contre les amateurs. Si un amateur a des qualités qui plaisent au public, on lui donne la même chance de se produire que le professionnel. Les artistes ne veulent pas qu'on fasse connaitre au public leur rémunération. Certains s'offrent même pour peu de chose ou rien afin de se faire une réputation.

Pour ce qui est des discours, les gérants de postes usent de leur jugement pour décider s'ils doivent demander d'avance les manuscrits. avait annoncé qu'il ferait un discours sur le fait que le gouverne- Tim Buck le droit de parler en Saskatchewan parce que Tim Buck Il rappelle qu'un gérant refusa à ment avait failli dans sa tentative pour l'assassiner....

Bureau d'appel du droit d'auteur

Le gouvernement a l'intention d'instituer un bureau d'appel du droit d'auteur, s'il faut en croire un avis de résolution donné par le secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret: "Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi modifiant la loi modificative du droit d'auteur, 1931, relativement aux honoraires, redevances et tantièmes qui peuvent être perçus, et prescrivant l'institution d'un Bureau d'appel du droit d'auteur et les dépenses de voyage et de subsistance des membres qui le composeront, et la rémunération et les dépenses de voyage et de subsistance des personnes qui comparaitront devant le bureau pour être consultées."

IL FAUT RENSEIGNER LE PUBLIC SUR L'URGENCE DU SERVICE D'ALARMES

"Il faudra renseigner le public sur l'urgence d'un nouveau service central d'avertisseurs contre les incendies," déclarait le chef Sameul-E. Blackler, du servic edes incendies d'Ottawa, au cours d'une entrevue qu'il accordait aujourd'hui au "Droit". Le chef trouve étrange que la Dominion Fire Underwriters Association n'ait pas appuyé le bill d'Ottawa à cette fin quand il fut soumis au comité des bills privés de la Législature.

"Les assureurs-feu ont crié sur tous les toits que le nouveau service d'alarmes s'imposait à Ottawa, continue M. Blackler, mais au moment psychologique, ils ont brillé par leur absence. Il faudra donc faire une campagne d'éducation parmi les propriétaires pour les convaincre non seulement de l'opportunité mais de la nécessité de la nouvelle centrale d'avertissement au coût d'environ $150.000. En définitive, ce sont eux qui bénéficieront de l'amélioration dans leurs taux d'assurance-feu. Si le service actuel est la cause qu'un incendie fasse des dégâts de $200.000 ou plus, ce sera un tolle général. Pourquoi ne pas prévenir ce danger. En l'occurence, un incendie désastreux ferait augmenter les taux d'assurance - feu à Ottawa."

LE NOUVEAU SURINTENDANT

La nomination de M. John McCann, surintendant provisoire du service des alarmes depuis la grave maladie qui conduisit le surintendant Wilfrid-J. Lalonde au tombeau, a été bien accueillie dans les cercles municipaux et par le grand public. M. McCann, disent-ils, méritait cette promotion.

Il n'a actuellement qu'un assistant. Le plus compétent des deux hommes sera ensuite appelé à succéder à M. McCann comme surintendant-adjoint.

Une enquête sur les instruments aratoires can.

LE COMITE PARLEMENTAIRE DE L'AGRICULTURE VEUT SAVOIR SI LES PRIX DE VENTE AU XFERMIERS SONT TROP ELEVES.

Une enquête sérieuse dans l'industrie des accessoires de culture fut proposée aujourd'hui au comité parlementaire sur l'agriculture par Roy-T. Graham, de Swift Current, conseiller du comité. Le président W.-G. Weir, libéral de MacDonald, proposa d'envoyer des questionnaires aux fabricants d'accessoires. Et lorsque les quetsionnaires seraient tous remplis d'appeler les représentants des compagnies pour développer les réponses.

Le parlement demanda au comité de faire une enquête au sujet des prix des instruments aratoires que les fabricants ont haussé malgré la baisse du tarif entre le Canada et les Etats-Unis. L'on espère que le questionnaire sera prêt avant Pâques.

Au cours de cette enquête l'on étudiera soigneusement les prix des matériaux bruts, le coût de fabrication, le coût du travail, le degré d'efficacité des machines employées dans la fabrication, l'effet du tarif sur l'industrie, les relations entre les usines canadiennes et étrangères, la distribution des coûts, l'intérêt imposé aux fermiers, les taux de transport et les taux d'échange de vieux instruments.

L'on se propose également d'étudier la question des exportations afin de voir quels prix reçoivent les exportateurs canadiens à l'étranger. Il s'agit d'établir si oui ou non les fermiers canadiens doivent payer plus cher pour leurs instruments que les cultivateurs des autres pays. Il s'agit surtout d'établir si les prix des instruments aratoires sont trop élevés au Canada.

Le comité ne se réunira maintenant qu'après les fêtes de Pâques.

Les comptables diplômés et les ingénieurs

PLUSIEURS QUESTIONS DE M. J.-F. POULIOT

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, demande de nombreux renseignements au sujet tout d'abord des comptables diplômés dans les services administratifs de l'Etat et ensuite au sujet des ingénieurs.

LES COMPTABLES

1. En 1930, quel était le nombre total (a) des comptables diplômés, (b) et des membres de leur personnel dans chaque département ?
2. La même année, quel était le montant total des traitements versés (a) à ces comptables, (b) aux membres de leur personnel ?
3. Quel est le nombre total (a) des comptables diplômés, (b) et des membres de leur personnel qui travaillent maintenant sous la juridiction du Contrôleur du Trésor dans chaque département?
4. Quel est le montant total des traitements versés à chaque classe des fonctionnaires mentionnés dans le paragraphe précédent ?

LES INGENIEURS

1. Combien d'anciens fonctionnaires permanents du ministère de l'Intérieur sont inscrits sur la liste d'éligibles de la Commission du service civil et peuvent être classés comme ingénieurs maintenant sans emploi ?
2. Combien d'entre eux sont des hydrauliciens, des ingénieurs en hydrométrie de chutes ou en hydrométrie, ou des ingénieurs assistants ou junior, qui sont-ils, quel est leur âge, quelle est leur allocation de retraite et quel est leur ancien traitement ?
3. Ont-ils tous reçu avis de l'emploi vacant d'ingénieur junior pour la construction de la digue de Hog's Back?
4. Sinon, pourquoi, et lesquels d'entre eux ont reçu l'avis?
5. La Commission du service civil a-t-elle reçu la demande de quelques-uns d'entre eux?
6. Si oui, la Commission du service civil a-t-elle pris cette demande en considération, et qui a fait le classement?
7. Qui a été nommé et à quel salaire?
8. Le titulaire a-t-il l'expérience de l'administration, et quelle est son expérience dans la construction des digues?
9. Qui l'avait proposé?
10. Quel est son âge?

ILS SERONT CONDAMNES ICI DEMAIN

Trouvés coupables de tentative d'effraction au magasin d'Oscar Leclair, Limitée, sur le marché By, hier soir, Frank McGillicudy, 28 ans, sans domicile fixe, et Henry Reid, 26 ans, 264 1-2, rue Rideau, seront condamnés demain matin en cour du magistrat.

Ils furent arrêtés par le détective Duncan MacDonell à 11 h. 12 hier soir. MacDonell était accompagné des détectives Ubald Sauvé et Edgar Kedey, et du constable Walter Hudson. La porte d'avant du magasin avait été enfoncée.

la parade des automobilistes se continue ici

MAIS ELLE SE FAIT AU REFRAIN DE "3 ET 2" ET "10 ET 2" EN COUR DU MAGISTRAT.

Et la parade des automobilistes se continue en cour du magistrat municipal.

Ce matin le magistrat-adjoint O'Connor a condamné Christopher Thomas à $3 et $2 de frais pour violation du règlement de stationnement; François Laderoute à $3 et $2 pour violation du règlement de la circulation et Robert-M. Donaldson, à $10 et $2 pour vitesse excessive.

Hier après-midi, en cour de circulation, le magistrat Strike a acquitté Pierre Bance pour imprudence au volant sur une formalité mais il a condamné William Cardill à $10 et $2 pour mauvaises plaques d'auto, le Dr Harry Mount à $5 et $2 pour vitesse. Gerald Schwerdfager à $1 et $2 pour n'avoir pas arrêté convenale à une intersection. Deux autres automobilistes furent condamnés à $3 et $2 pour stationnement illégal.

Hier avant-midi, il condamna William Saunders à $10 et $2 pour avoir conduit sans permis. Walter Broom eut le même sort. Edward-J. Dooley, Maurice-L. Major et J.-A. Verdon, condamnés à $3 et $2 chacun pour violation des lumières de la circulation; Reuen Mullen, Hull, et Oliver Shouldice, $3 et $2 chacun pour obstruction de la circulation.

ESSAI SATISFAISANT

Les agents de la circulation disent que l'essai d'un mois interdisant le stationnement du côté nord de la rue Sparks et du côté ouest de al rue Bank, durant l'heure la plus passante de la journée, donne jusqu'ici d'heureux résultats. Il reste encore 28 jours.

M. E. LEMIRE RECOUVRERA SES $2.700

En août 1935, MM. E.-E. Lemire, Donat Philippe et J.-B. Brûlé, tous trois du canton de Gloucester, s'étaient associés verbalement en vue de la construction d'un dépôt de gazoline et d'huile qui devaient opérer sous le nom de l'Economie Gas and Service Company. Il avait été entendu que le capital investi serait de $2.700 et que MM. Philippe et Brûlé, qui n'avaient pas d'argeant, emprunteraient chacun 900 à M. Lemire. Celui-ci déposa donc en banque au nom de la compagnie la somme de $2.700. Sur cette somme on prit $400 pour acheter un terrain à Billings' Bridge, sur lequel devait être construit la station d'essence. M. Brûlé suscita alors des difficultés et une querelle surgit entre les trois associés. Désirant recouvrer les $2.700 qu'il avait avancés, M. Lemire, auquel se joignit M. D. Philippe, fit émettre contre M. Brûlé demandant la dissolution de l'enregistrement de la compagnie, le droit de retirer son argent et de garder le terrain acheté au nom de la compagnie. Son Honneur le juge McTagg entendit la cause en novembre dernier et remit l'affaire entre les mains du greffier du comté, M. Magee. Ce dernier a ordonné hier que les $2.300 qui n'ont pas été dépensés soient remis à M. Lemire, que le terrain soit inscrit à son nom et déclara que la compagnie n'existe pas étant donné qu'il n'y eut entre MM. Lemire, Philippe et Brûlé aucun contrat signé.

Mtre Lorenzo Lafleur occupait pour MM Lemire et Philippe et Mtre H. Herron, pour M. Brûlé.

LES ELECTIONS

Une suggestion à l'effet de prohiber l'usage des drapeaux et des cris de klaxon d'autos huit jours avant les élections n'a pas été adoptée par le comité parlementaire sur les élections, aujourd'hui. On a décidé cependant de prohiber cet usage le jour même du scrutin. Puis, l'on a aussi décidé de défendre les discours à la radio le jour du vote. On permettra cependant aux candidats heureux, le soir des élections de remercier leurs électeurs.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours des changes entre banques fourni par le Service des Relations Etrangères de la Banque Canadienne Nationale, Montréal.

FERMETURE DU 1er AVRIL 1936

Câble Monnaie	N.-Yak	Mont.
New-York, dollar	11/32% pr.	
Angleterre, livre, câble	4.96¼	4.98
Angleterre, livre, chèque	4.96⅛	4.97⅞
France, franc	.0660⅛	.0662⅜
Belgique, franc	.0338⅞	.0340
Belgique, belga	.1694⅜	.17
Italie, lire	....	....
Espagne, peseta	.1367	.1372
Suisse, franc	.3258	.3269
Hollande, florin	.6793	.6816
Norvège, couronne	.2490	.2499
Danemark, couronne	.2212	.2220
Suède, couronne	.2555	.2564
Allemagne, reichsmark	.4021	.4035
Tchécoslovaquie, couronne	.0414½	.0416
Grèce, drachme	.0096	.0096¾
Brésil, milreis	.0575	.0577
Finlande, mark	.0221	.0221¾
Chine, dollar H. K.	.3280	.3291
Pologne, zloty	.1891	.1897
Yougoslavie, dinar	.0231	.0231¾
Japon, yen	.2880	.2890
Autriche, schilling	.1830	.1886
Roumanie, lei	.0079⅛	.0079³
Indes, roupie	.3754	.3767

Pour louer rapidement vos logements, servez-vous des "annonces classées"

MEDECINS

DR PHILIPPE BELANGER, 188 Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultation 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R.468.

DR J.-R. BELISLE, 15 Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité: Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires. Sur rendez-vous. S. 3696

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le **DR A. SABETTA.** Assistant professeur de DERMATOLOGIE et SIPHILIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous.
188 Cooper. Queen 924.

DR DE HAITRE, des hôpitaux de Paris. 161 Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultation. 2 à 4 heures 30 et 7 à 8 heures 30 p.m. R. 63.

DR DELANEY, maladies genito-urinaires, maladies du sang 551, rue Somerset. Q. 2891. Par engagements

DR A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation. 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR ROLAND GAGNE, 433, rue Rideau. Tél. R. 245. Médecine et Maternité.

DR J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie Rayon-X. Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sher. 5411.

DR J.-L. LAMY, 211 Stewart. Spécialité. Chirurgie. Consultation 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Rideau 1818.

DR E. PERRAS, 166 Champlain, Hull. Tél. Sher. 3741. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultation, 1 à 4 p.m., et de 7 à 8 p.m.

DR J.-L. PICHETTE, des Hôpitaux de Paris, 126 Hôtel-de-Ville. Hull. Chirurgie-Médecine. Consultations: 1 à 3 et 7

Dr R.-F. VALIN, 165 Ave Laurier Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations—1 à 3 p.m., et sur Rendez-Vous.

DR HORACE VIAU, 473 rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultation 1 à 4; 7 à 8. Tél. Rideau 489.

AVOCATS

CHEVRIER ET LACOURCIERE; avocats pour Ontario, Québec, Saskatchewan. Edifice Plaza, Ottawa.

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec 18 rue Rideau. Queen 240.

Arpenteurs

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 280, rue Montcalm, Hull. Tél. Sh. 3466.

Maison à vendre 26

MAISON à deux logis jumeaux, 4 chambres à coucher chacun, lambrissée de brique, sise près de l'église Saint-JeanBaptiste—4.000 dollars: 700 dollars comptant. Une hypothèque sera acceptée pour le solde. Pour tous renseignements et visite de la propriété, téléphoner à M. C.-W. Ross, Queen 7020. 26-81

FERMES A VENDRE
DANS ONTARIO
Quelques bonnes propriétés à des prix équitables.
Partie comptant et conditions par versements pour le solde à 4% d'intérêt.
Mentionnez vos besoins et écrivez pour détails au
Commissaire de Prêts Agricoles
Edifices du Parlement, Toronto, Ont.
ou à son représentant,
M. Adélard Génier, St-Albert, Ont.

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Q. 2380
Nous donnons un prompt service.

Décès 6

AUCLAIR — Décédée subitement à l'hôpital mercredi, le 1er avril 1936, Laurentia Brisson, épouse bien-aimée de Francis Auclair (Dépt de la Défense Nationale), de 243, rue Russell, à l'âge de 34 ans. Funérailles vendredi, le 3 avril, à 8 h. 45, a.m., de la demeure de ses parents, M. et Mme Delphis Brisson, 289, rue Nelson. Service à l'Eglise du Sacré-Coeur à 9 heures, et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 334-6-78

FRASER. — Décédée à un hôpital mercredi, le 1er avril 1936, Stella Fraser, à l'âge de 60 ans. Funérailles samedi, le 4 avril, à 6 h. 45, a.m., de l'Hospice St-Charles, rue Cathcart, Service à la Basilique, à 7 heures, de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 340-6-79

GRAVELLE — Madame Veuve F.-X. Gravelle, née Joséphine D'Aoust, décédée le 1er avril 1936, à l'âge de 78 ans et 8 mois. Funérailles vendredi matin à 8 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre de la résidence de sa fille, Mme P.-M. Guay, 113, rue St-Patrice, à 7 heures 50. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 328-6-78

LECLAIR. — Décédé à un hôpital local, mercredi, le 1er avril 1936, Alfred Leclair, époux de Délima Parisien, à l'âge de 62 ans. Funérailles des Salons Racine, 127, rue Georges, vendredi, le 3 avril, à 6 heures 45, pour se rendre à la Basilique où le service sera chanté à 7 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 341-6-78

MOREAU — A sa demeure, 19, rue Murray, mercredi, le 1er avril 1936, David Moreau, époux bien-aimé de Solomée Gascon, à l'âge de 63 ans. Funérailles de l'adresse ci-haut mentionnée, samedi, le 4 avril, à 7 h. 50 pour se rendre à la Basilique où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière de la Pointe-Gatineau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 325-6-79

SOEUR ST-LONGIN. — Rév. Soeur St-Longin (née Emélina Leduc, de Bourget, Ont.), de la Communauté des RR. SS. Grises de la Croix, décédée à l'Hôpital de la rue Water, le 2 avril 1936, à l'âge de 44 ans. La dépouille mortelle est exposée à l'Hospice St-Charles, rue Water. Funérailles samedi matin à 9 heures, à l'Hospice St-Charles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 342-6-78

Monuments

MONUMENTS de qualité, adressez-vous, J.-P. Laurin, 95 George. R. 612.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127 Georges. Ottawa. R. 650.

McEVOY BROTHERS, funérailles de distinction. **Q. 8600-8601. Prix** modérés.

Amusement 13a

THEATRE FRANÇAIS. — Jeudi, Vendredi et samedi. Programme double. Bob Steel dans "Kid Courageous". Aussi Edmund Lowe dans "Thunder in the Night". 13a

THEATRE RIDEAU. — Jeudi jusqu'à samedi. Lily Pons dans "I Dream Too Much". Aussi Lionel Barrymore dans "The Return of Peter Grimm". Mlle Berthe Madore, 210, rue Principale. 13a

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193 Sparks, Ch. 201. 14

VENDEURS pour les produits "Paula". Bonne commission aux vendeurs actifs pour Hull et Ottawa, Sh. 7471J. 14

Servantes demandées 15

SERVANTE générale avec expérience. Références exigées. S'adresser à 101, rue Creighton. 335-15-79

SERVANTE générale. Références exigées. S'adresser, 47, rue Primrose. 338-15-78

Femmes, filles demandées

FEMME 30—45, pas d'expérience requise. Bons revenus pour une personne désirant travailler. Emploie régulier. Se présenter, 190, r. Queen. 16

A vendre 25

POUR "MAUX DE TETES" rhumes, névralgie, rhumatisme et la grippe, INSISTEZ pour avoir la capsule "PHENAGRIP", elle est tres efficace. En vente dans toutes les pharmacies. 25

GLACIERE électrique Norge. Capacité 6 pieds cube. En parfait ordre. Prix régulier, $375.00. Réduit à $125.00. S'adresser à 91, rue Wellington. 25

NOMBRE limité de bons radios électriques à $25, $1 par semaine. Orme, Limitée, 175, r. Sparks. 25

PIANOS droits usagés à louer avec faculté d'achat de $45 et plus. Conditions faciles. Orme limitée, 175, r. Sparks. 25

POELE à gaz. Emaillé gris et blanc. En superbe condition. N'a que peu servi. — R. 5984-W—250, r. Bolton. 331-25-jno

BICYCLE à gasoline. "Harley Davidson — 45 — 1931". S'adresser après 7 heures, R. 1230. 0569-25-79

TAPISSERIE — Immense choix de tapisserie pour toutes les pièces de votre maison. Peinture, vernis, pour toute utilité. Papier à couvertures, 1, 2 et 3 plis. O. Archambault, 75, r. Clarence, Rideau 1224. 25

BARDEAUX, $2.50 le mille; lattes $2 le mille; papier de toiture et de construction, bois de parqueterie; bois de construction, de scierie ou de démolition; Ten-Test; ouvrage de scierie et d'atelier. Nous réduirons vos frais. M. Zagerman Co. Ltd., Bayview Road, Sher. 5204. 25

DEUX belles chaloupes neuves, en cèdre, pour rames ou moteur. S'adresser R. 2207. 0694-25-78

CHAUFFERETTE électrique pour eau chaude. Sher. 1633-W. 4486-25-83

"EXPRESS", attelage, charrue, harnse. S'adresser, T. Riel, 16 Shakespeare, Eastview, Ont. 0701-25-80

MOBILIER Chesterfield de 18 pièces. $67.50. F. Slover Limited, 61, rue York. 25

Procureur de brevets 37

VICTOR BELANGER. Procureur licencié de brevets d'invention. Renseignements gratis, 130, rue Osgoode, Ottawa. Tél. R. 20W. 37

A louer 38

LOGIS en brique, 8 pièces, 134, blvd St-Joseph, Wrightville. Tél. Sh. 1513. 283-38-79

BON poste de commerce, avec accessoires. S'adresser, 144, r. Hôtel-de-Ville, Sh. 1336. 323-38-73

APPARTEMENTS. Aussi articles de ménage à vendre. S'adresser, 46, rue Langevin, Sh. 5907. 332-38-79

Appartements à louer 39

59, avenue Laurier-E.	26. à 30.00
527, rue Bank	25. à 30.00
153, rue Nepean, Duplex	38.00
149, avenue Henderson	32.00
128, rue Stewart, Duplex	37.00
Meublé	45.00
83, rue Clarence	23.00
95, avenue Dupont, Hull, à partir de	25.00

Capital Trust Corporation Ltd.
10, rue Metcalfe.
Transactions immobilières et administration
Perception de loyers

APPARTEMENT chauffé, 7 pièces solarium. S'adresser Couture et frères, 105, r. Champlain, Hull. 39-j.n.o.

APPARTEMENT chauffé, belle localité, rue Laurier Hull. Tél. Sh. 220. 317-39-80

APPARTEMENTS de 4 et 6 pièces. Loyer raisonnable. S'adresser, 116, rue Clarence. 0530-39-78

5 PIECES, chambre de bain, balcon, garage. 27, rue Heney, R. 1594. 325-39-79

DEUX appartements, 4 et 6 pièces. Planchers bois dur. Modernes. 131, r. Wright. 39-j.n.o.

PETITS appartements meublés chauffés et éclairés. A. Laroche, 61, rue Frontenac, Hull, Sh. 5814. 39

DUPLEX; chauffé, 6 pièces, 30, rue Verchères, Hull. 2e étage. $30. Sh. 4176-W.

GRAND appartement moderne, à l'épreuve du feu. 8 pièces, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, grand balcon, très central. Prix raisonnable. S'adresser au gérant, Le Droit. 339-39-j.n.o.

BONS AUTOS USAGES A VENDRE BONS AUTOS USAGES A VENDRE

Ce ne sont PAS les mots! — mais les PRIX qui vous intéressent dans notre
Grande Vente
en plein air
Campbellized CARS
aux endroits suivants

SUR TOUS LES AUTOS CAMPBELLISES
une
Garantie absolue de 30 jours
Garantie de remboursement d'argent de 3 jours
Plus nos 30 réputées caractéristiques.

Angle de la rue Rideau et de l'ave King Edward
265, avenue Laurier Ouest
Angle des rues Bank et Nepean

QUELQUES SPECIAUX AUJOURD'HUI SEULEMENT
1935 COACH FORD $629
1933 SEDAN FORD V-8 $497
1932 VICTORIA CHEVROLET $469
1932 ROUTIERE V-8 FORD $359
1930 SEDAN CHEVROLET $289
1929 COACH PONTIAC $229

Campbell Motors
OTTAWA LIMITED
265, ouest, AVENUE LAURIER.

CIMENT REFRACTAIRE GARNITURE D'AMIANTE
BRIQUE RÉFRACTAIRE
Ecossaise de haute qualité.
INSULATION PRODUCTS
355, rue Sparks C. HIND, prop. Queen 1148

AUTOS A VENDRE AUTOS A VENDRE
BONS AUTOS USAGÉS
SEDAN PONTIAC 1934
Modèle 1934. Comme neuf. Etat garanti $725
Waverley Motors Limited
146, RUE ALBERT Tél: Queen 1860

Docteur J.-M. RAVARY
SPECIALISTE:—Yeux, Nez, Oreilles, Gorge.
433, rue Rideau, Ottawa, Ont.
Tél. R. 1435 Consultations:—1 à 3 et 7 à 8.30

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203 Queen.

J.-M. HILL, machines à écrire toutes marques, location et réparations; machines à calculer. 45, r. Queen. Tél. Queen 982.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURE DE CHARBON

Des soumissions adressées au bureau des commissaires et portant la suscription "Soumission pour fourniture de charbon" seront reçues par le secrétaire du bureau des commissaires jusqu'à mardi, le 28ème jour d'avril, 1936, à midi, heure d'été, pour la fourniture du charbon requis par la corporation de la ville d'Ottawa pour l'année commençant le 1er juin, 1936.

Devis et formules de soumission pourront être obtenus du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

NORMAN-H.-H. LETT,
greffier de la ville.

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS

C.C.B. Electric Works. 378 Bank, Q. 858; soir. Q. 8388. C. 799.

On demande à acheter

CAISSES enregistreuses, dactylographes, chaises de barbiers, vitrines, installations de bouchers, meubles. Nous payons comptant. Queen 2586.

Radios 81

APPELEZ Zenith Radio Service, lorsque votre radio est défectueux. Toutes les réparations, $3.00. Sh. 931.

PRÊTS DE $50 à $500
Aux taux prescrits par Loi Spéciale du Gouvernement Fédéral
Prêts sur Meubles, sur Automobiles et Prêts Personnels
Remboursables mensuellement. Confidentiels.
La Cie des Prêts et Finance Industrielle
E.-L. DUPLESSIS, gérant
Ch. 102, 48, rue Rideau Rideau 3700

Maison à louer 41

43, avenue Delaware	$60.00
173, avenue Sunnyside	38.00
153, rue Nepean	45.00
246, rue Cambridge (garage double)	33.00
88, avenue Ross	32.00
90, avenue Sweetland	32.00
152, Chemin de Montréal	30.00
27, rue Lett	22.00
448, rue Lisgar	22.50
127, rue Preston	26.00
139, avenue Henderson	40.00

Capital Trust Corporation Ltd.
10, rue Metcalfe.
Transactions immobilières et administration
Perception de loyers

MAISON à louer. S'adresser, 31, rue Châteauguay, Hull. Sher. 4173-M. 336-41-79

MAISON, 103, rue Cathcart. S'adresser, 283, rue St-André, R. 4967-W. 0654-41-79

2 MAISONS modernes, rue Martineau, Ottawa. S'adresser Rideau 5484-W. 326-41-79

Combustible 74

SLABS bois franc et mou mélanges, 4 pieds, $6.50 la corde. Même bois, voyage coupé, $2.00. W. Arvisais, 258 r. Maisonneuve, Hull, Sh. 6062. 74

BLOCS bois mou et franc, mélangés, $2.00 le voyage. Slabs bois franc et mou mélangés, $6.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve. Sh. 2476. 74

MIDLAND lump, $11; stove, $10. C. 409. 74

CHARBON JASPER, $11.50; stove, $10.50. C. 409. 74

COKE LASALLE, $12.25; 5 poches, $2. C. 409. 74

BOIS franc et mou, à la corde ou au voyage—bas prix. Charbon, Coke LaSalle. Huile combustible. HULL Coal Co. Sh. 192-193. 74

BOIS franc sec, 4 pieds, $8.25. Bois mou, $5.50. Sh. 2110. 74

BOIS mou, 4 pieds, $5.75. Pin coupé, $1.75. $3.00 le voyage. A. Amyot, 275, blvd St-Joseph, Sh. 2525. 74

BOIS franc. Bois mou, $5.25. A. Vadeboncoeur, 2, r. Cartier, Hull. Sh. 3440. 74

ANTHRACITE américain. Stove, $14.75; Nut, $14.50; Buckwheat N° 1, $10; Coke La Salle, $12.50; dur Jasper d'Alberta, $12.25; Mutual Lump, $10.75. Meilleur bois franc. Prix comptant. McAuliffe-Grimes Lumber Co., Ltd., 161 Echo Drive. C. 5500. 74

Occasion de la Journée
Ford Coach
De Luxe, modèle 1934
$545.00
Ottawa Motor Sales
Limited
Bank et Somerset — Queen 5103

Matériaux de construction

BOIS de construction à vendre, seconde main, portes, châssis, etc. Léo Gratton, Parc Flora, Hull. Sh. 1081J.

Magasin à louer 42

MAGASIN à louer, central, possession immédiate. S'adresser, Gatineau Bus Co., Sher. 40. 4486-42-83

Bicycles 52

BICYCLES. — Bicycle Crescent, 34.00; Valves, 5c; Caps de Valve, 5c; Broche à roue, 12½c la douzaine; Ciment, 2 pour 15c. Toutes marchandises à bas prix. H. Lafleur, 99, rue Laurier, Hull.

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'auto. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12 Chamberlain. C. 548. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros, 3, rue Duke. Sher. 411. 54

Fourrures 58

ENTREPOT de fourrures. Taux raisonnable. Maurice Bédard, 137 r. Wright, Sh. 1637. 58

Personnel 75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75

PERMANENT à l'huile, $1.00. Aussi pineapple, $1.00. Salon de Beauté GIRARD, 277, rue Dalhousie. Rid. 3290. 75

PERMANENTS à l'huile. 2 pour $1.50. Garantis. 390, r. Champlain. Sh. 2980. 75

PERMANENTS à l'huile, garantis. $1.00. Parisian Beauty Salon, 292, rue Dalhousie. Rideau 1675. 5589-75-53

APPRENEZ à vous rappeler les noms. Le nôtre est synonyme de qualité. Ottawa Sanitary Laundry Co. Ltd., C. 3100 75

SPORT

LES COURSES AU P. TROPICAL

BROWN FEATHERS L'EMPORTE PAR UN NEZ SUR BIRD FLOWER DANS LE HANDICAP DES JOURNALISTES.

CORAL GABLES. — Voici les résultats des courses de mercredi au champ local:—

Première Course

1—Count Ten, J. Renick, $4,50, 2,70, 2,20. 2—Miss Aline, Fallon, $7,70, 3,70. 3—Byrdrye, Malley, $2,50. Temps, 1'13" pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Amqui, Ira Hanford, $4,60, 3,50, 2,40. 2—Brother Newt, Maschek, $6,60, 4,20. 3—Ned's Affinity, Dabson, $3,30. Temps, 1'12" 2-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Say Do, Ira Hanford, $3,30, 2,80, 2,40. 2—Natapeake, Dabson, $12,20, 5,70. 3—Morlute, Renick, $3,90. Temps, 1'11" 1-5 pour six furlongs.

NOTE—Le pari double que portaient Count Ten et Say Do a remboursé $10,60.

Quatrième Course

1—Old Reb, Pollard, $27,90, 9,50, 4,60. 2—Rebekah, Seabo, $3,80, 2,90. 3—St-Moritz, Fisher, $3,20. Temps, 1'4" 4-5 pour cinq furlongs et demi.

Cinquième Course

1—Proph, J. Renick, $11,90, 8,30, 5,40. 2—Monon Lad, Dabson, $11,10, 6,20. 3—Maestrom, Greer, $5,80. Temps, 49 secondes 3-5 pour les quatre furlongs du prix Sevogia.

Sixième Course

1—Brown Feathers, Steffen, $4, $2,40, $2,20. 2—Bird Flower, J. Renick, $5,40, 3,50. 3—Chasar, Litzenberger, $2,20. Temps, 1'45" 1-5 pour le mille 1-16 du handicap des journalistes.

Septième Course

1—Crinoline, Ira Hanford, $3, 2,20. 2—Min Ormont, Fallon, $4,90, 2,50. 3—Jaber, Roser, $2,40. Temps, 1'46" pour un mille 1-16.

Huitième Course

1—Boocap, Fallon, $4,60, 3,40, 2,40. 2—Flag of War, Kastner, $7, $5,10. 3—Mixed Party, Ira Hanford, $3,70. Temps, 1'45" 2-5 pour un mille 1-16.

LÉON CHAGNON SE FAIT ROULER

ROCHESTER L'EMPORTE SUR LES ROYAUX. UNE VIVE FUSILLADE. CRABTREE SE DEMENE.

ORLANDO — Un assaut terrible sur Léon Chagnon a permis à Rochester de prendre la mesure du Royal, au pointage de 8 à 4, dans une exhibition de balle qui eut lieu ici mercredi. Crabtree fut le rude cogneur des Ailes avec quatre simples et une passe à son crédit. Frank Doljack tapa deux triples.

Les Royaux ne réussirent pas à frapper en temps opportun.

Voici le résultat officiel:—

ROCHESTER

	ab.	r.	h.	po.	a.
Bush, 2b.	5	2	2	1	0
Crabtree, cc.	4	8	4	3	0
Rothrock, cd.	5	6	1	0	0
Doljack, cg.	5	1	3	2	1
Sturdy, 3b.	3	0	0	0	2
Brown, 3b.	1	0	0	1	1
Schuble, c.-a.	3	0	0	5	4
Barton, 1b.	4	0	1	11	0
O'Farrell, rec.	2	1	1	1	0
Poland, rec.	1	0	1	3	0
Munns, lanc.	2	1	1	0	2
Kaufmann, lanc.	2	0	0	0	1
Totaux	37	8	14	27	11

MONTREAL

	ab.	r.	h.	po.	a.
Seeds, cg.	4	1	1	5	0
Thompson, 3b.	4	1	1	1	0
King, 2b.	3	1	2	5	2
Dugas, cd.	5	0	1	2	0
Bissonette, 1b.	5	0	1	5	1
Mizarek, cc.	3	1	1	2	0
Sankey, c.-a.	4	0	0	3	4
Myatt, rec.	4	0	2	4	3
Chagnon, lanc.	2	0	0	0	0
Hensleck, lanc.	1	0	0	0	1
a-C. Wilson	1	0	0	0	0
Smith, lanc.	0	0	0	0	0
b-Howard	1	0	0	0	0
Totaux	37	4	9	27	11

a—frappe pour Tensiek à la 8e.
b—frappe pour Mizarek à la 9e.

Rochester	103	200	101—	8
Montréal	201	000	001—	4

LE RESUME

Erreurs: Munns, 2; Schuble. Points sur coups: de Doljack, Bissonette, Sturdy, Myatt, Bush, Howard, Crabtree. Trois bases: Doljack, 2. Base volée: Crabtree. Doubles-joux, Schuble à Barton; Doljack à O'Farrell; Sankey à King à Bissonette. Bases sur balles: de Chagnon, 3; Munns, 3; Kaufmann, 3. Retiré par: Hensiek 4; Kaufmann, 2. Coups sur: Chagnon, 7 en 4; Hensiek, 4 en 4. Frappé par: Hensiek (Sturdy). Mauvais services: Munns, Chagnon, Smith. Lanceur gagnant: Munns. Perdant: Chagnon. Arbitres: Eggleton et Foroster. Durée: 3 h. 8.

◆

BALLON ANGLAIS

1re DIVISION

Arsenal, 1; Bolton Wanderers, 1.

West-Bromwich Albion, 0; Aston Villa, 3.

2e DIVISION

Bradford-City, 3; Newcastle-United, 2.

Fulham, 2; Manchester-United, 2.

3e DIVISION

Bristol, 2; Watford, 2.

◆

ET SUR LE PIANO

Everett "Dunk" Doran, étoile des Roitelets de la Forêt de Pembroke, au centre, jouera à la radio cette semaine à Ottawa. Au cours de la série Pembroke-Moncton, "Dunk" joua du piano trois fois au poste de radio de l'endroit.

◆

WILB. ALLISON EST NOMME CAPITAINE

HOUSTON, Texas, 2. — Wilmer Allison, qui eut de la misère avec Arthur Hendrix de Lakeland, Floride, hier, a été nommé capitaine de l'équipe de tennis des Etats-Unis dans le tournoi de tennis pour la coupe Davis cette année.

Allison a dit que l'équipe se composera de Donald Budge, Oakland, Californie; Bryan Grant, Atlanta; John Van Ryn, Philadelphie et de lui-même.

◆

HERMAN A FAIM

Floyd "Babe" Herman, l'étoile-voltigeur des Rouges de Cincinnati, a déclaré qu'il abandonnerait le baseball si ses patrons n'augmentaient pas son salaire.

FEUILLETON DU "DROIT"

L'Ombre de Ludovic

Par AMEDEE ACHARD

No 18.

—Non; votre fermier coupera le bois si bon lui semble.

—Et on s'arrangera plus tard pour le fonds... C'est ce que j'ai toujours dit au bonhomme Gaucher.

Charles toussa; M. de Lesparetz repoussa le carton dans sa case et regarda le jeune homme par-dessus ses lunettes.

—J'ai, dit enfin Charles, une somme importante à vous verser le 30 de ce mois.

M. de Lesparetz ouvrit un agenda qu'il avait toujours sous la main.

—Oui, dit-il, trois cent cinquante mille francs en écus ou en bonnes valeurs au cours du jour. C'est aujourd'hui le 28, c'est donc dans deux jours.

—C'est bien cela... Malheureusement, je doute que je puisse remplir cet engagement.

—S'il ne s'agit que d'un délai, parlez, vous faut-il une semaine ou deux? Cela n'est rien.

—La difficulté ne provient pas de l'époque, mais de la somme même.

—Ah!

—L'arrivée de mon frère, qui nous a tous comblés de joie...

—Ah! qui le sait mieux que moi? s'écria M. de Lesparetz en serrant la main de Charles.

Cette arrivée me met dans l'impossibilité de disposer de ces trois cent cinquante mille francs. Les titres de propriété et les valeurs qui dépendaient de la succession de Ludovic sont, vous le savez, déposés chez le notaire de la famille, et mon frère a été remis en possession.

—Sans doute; mais votre avoir personnel ne représente-t-il pas une somme au moins égale?

—Certainement; mais, pour la rendre liquide, il faut procéder à la vente de biens qui sont indivis entre Ludovic et moi; si nous nous hâtons, on peut vendre à bas prix; si nous attendons un acquéreur, les délais seront peut-être interminables.

—Mais, en supposant la chose faite, que vous restera-t-il en dehors de la somme que vous devez me compter?

—Cent et quelques mille francs à peu près. Je ne vous ai pas caché qu'à la suite d'une affaire imprudente, dont autrefois l'intervention de Ludovic m'a tiré, ma fortune personnelle a subi un grave échec, tandis que la sienne s'est accrue sensiblement.

M. de Lesparetz prit un couteau d'ivoire et battit le bureau à petits coups.

—Voilà qui me contrarie beaucoup, reprit-il; cela me gêne même plus que je ne saurais le dire. Comptant sur votre promesse, j'avais pris moi-même des engagements qui arrivent à échéance le 1er du mois prochain, et dont le remboursement, privé que je suis de votre versement, va me créer de sérieux embarras.

—Vous faut-il ma signature? prenez hypothèque sur mes biens! s'écria Charles.

—Non, répondit M. de Lesparetz; je reconnais votre coeur à cet élan; je pourvoirai à tout avec mes seules ressources.

Il jeta le couteau d'ivoire et prit un papier dans un tiroir particulier du bureau.

Charles suivait avec anxiété tous les mouvements du maître de forges, qui paraissait lire ce papier avec une grande attention. A chaque ligne il hochait la tête et poussait de petites exclamations. Quand il eut terminé la lecture, il posa le papier sur le bureau, et appuyant un doigt dessus:

—Voilà notre acte d'association, poursuivit-il; je l'ai examiné dans toutes ses parties, et je m'aperçois malheureusement qu'il devient nul de plein droit; j'en déplore d'autant plus la non-exécution, que cela me met dans l'absolue nécessité de chercher un autre associé. Vous connaissez les raisons qui m'y décident.

—Mais Emilie? demanda Charles d'une voix étranglée.

—Mademoiselle de Lesparetz? répondit le député. Vous comprenez, mon jeune ami, que le contrat étant nul dans l'une de ses parties, est nul dans son ensemble. Ecartons, s'il vous plaît, la question de sentiment, qui m'afflige autant que vous, croyez-le, et voyons les choses en hommes sérieux. Je me suis imposé la règle, dès l'époque déjà lointaine de sa naissance, de n'accorder la main de ma fille qu'à un homme qui pourrait être mon associé en même temps que mon gendre. Or, jamais je n'ai manqué à aucun de mes engagements; ceux que je prends envers moi-même ne sont pas moins sacrés que les autres. Vous le voyez, je vous parle franchement, et, comme on dit, le coeur sur la main. De votre côté sont toutes mes sympathies, et je vous choisirais certainement si je n'écoutais que la voix de ma sincère amitié; mais la voix de la raison parle plus haut. Je dois à ma qualité de père de famille de m'y soumettre. Ne pensez plus à mademoiselle de Lesparetz, et donnez-moi la main. Je vous sais un homme d'honneur; ma maison ne cessera pas de vous être ouverte.

M. de Lesparetz se leva. L'entretien était fini.

XI

Avant de commencer l'entretien qu'il avait eu avec son voisin, et aussitôt que Charles eut paru dans son cabinet, le maître de forges savait à n'en pas douter, le motif qui l'amenait chez lui, et de quelle nature était la communication qu'il avait à lui faire; mais il entrait dans sa politique de ne pas laisser voir qu'il en avait même le soupçon. L'ouverture faite et la question entamée, il montra une douceur parfaite, avec un mélange de regret de bonne compagnie, où l'on ne sentait en rien la mauvaise humeur: c'était le langage poli d'un homme du monde qui dégage sa parole et s'afflige de voir qu'on ne l'a pas mis en mesure de la tenir. M. de Lesparetz agissait en toutes choses un peu comme une machine dont une huile onctueuse a poli les rouages d'acier; mais, avec le silence du métal, il en avait la dureté et la précision. Tout en reconduisant M. de Courseulles jusqu'au bout de l'Allier, il lui donna de bons conseils et parla fort éloquemment des devoirs de l'homme dans une société civilisée. L'honorabilité était, disait-il, la grande loi de la vie. A cette honorabilité sacrée il fallait sacrifier tout, jusqu'aux inclinations de son coeur.

Charles ne l'écoutait plus. En rentrant pâle et triste à la Gravelotte, il trouva Augustine qui cachait ses larmes dans le sein de madame de Champeau. Une lettre était par terre tout ouverte; elle était du baron Monestiers, et annonçait, en style administratif, que la faveur du ministre appelait Adolphe en Orient, ou les devoirs d'une mission confidentielle le retiendraient quelques mois.

—C'est une rupture, ne le vois-tu pas? murmura-t-elle.

—Hélas! dit Charles, je perds Emilie comme tu perds Adolphe.

Le frère et la soeur se regardèrent.

—Ah! nous étions bien heureux il y a deux mois, dirent-ils en tombant dans les bras l'un de l'autre.

Ludovic, on le sait, avait quitté Paris pour rejoindre mademoiselle d'Ervilliers. La route lui parut éternelle. L'impatience le dévorait. Il lui semblait que la locomotive ne marchait pas, qu'elle se traînait. Vingt fois il mit la tête à la portière pour voir l'endroit où l'on était. A Etampes, il interpella l'un des employés.

—Mais on ne marche pas! Que fait-on ici? dit-il.

—Monsieur, c'est un train omnibus, répondit cet homme.

Il y a des circonstances où la plus légère contrariété prend des proportions gigantesques. Ludovic s'imagina que tout était perdu parce qu'il arrivait à Nevers trois ou quatre heures plus tard. Il ferma les yeux ou quatre heures plus tard. Il ferma les yeux et s'efforça de ne plus penser; mais tout à coup un souvenir traversait son coeur comme une flèche et le faisait tressaillir. Il voyait l'expression du visage de Léon Dubreuil; il entendait ses paroles. Le doute n'était plus possible. Cependant le journaliste s'était peut-être trompé. Il avait mal compris Frédéric; un bruit faux court si vite!

Enfin on atteignit le Guétin; bientôt on fut à Nevers. Ludovic prit un cabriolet et courut à la Gravelotte; malheureusement il y arriva trop tard pour se rendre aux Mignons.

Malgré l'inquiétude qui le dévorait, il lui fut impossible de ne pas remarquer l'abattement et la tristesse qui se faisaient voir sur les visages. Madame de Champeau, assise au coin d'une fenêtre, jetait de longs regards sur sa nièce et portait silencieusement un mouchoir à ses yeux. L'aiguille restait inactive aux mains d'Augustine, qui laissait pendre le canevas sur ses genoux. Charles prenait un livre et le rejetait, se promenait à pas lents dans le salon, et parfois collait son front contre la vitre et regardait la nuit. On ne prononçait pas une parole en un quart d'heure. A l'arrivée imprévue de Ludovic, on s'était levé à demi; le front pâle d'Augustine s'était courbé languissamment à la rencontre de ses lèvres. Vingt fois il voulut interroger son frère et sa soeur; vingt fois sa bouche s'ouvrit, et vingt fois elle se referma sans qu'il pût parler. Pourquoi courir au-devant de la vérité? Ne la saurait-il pas tout entière le lendemain, et telle qu'il maudirait peut-être l'heure où il la découvrirait? Cependant, ce long silence lui pesait. Il comprit que quelque chose qu'il ne savait pas se passait à la Gravelotte

(A suivre)

La Rév. Soeur St-Longin est morte ce matin

LA SUITE D'UNE OPERATION GRAVE. — ELLE FAISAIT PARTIE DU PERSONNEL DE L'HOSPICE ST-CHARLES DEPUIS 6 ANS.

Nous apprenons avec regret la mort de la R. Soeur St-Longin, des RR. Soeurs Grises de la Croix de l'Hospice St-Charles, Ottawa. La R. Soeur, née Emélina Leduc, était âgée de 44 ans et sa mort aujourd'hui vint à la suite d'une opération grave à l'Hôpital Général où elle était depuis un mois. La mort fut précédée d'une longue maladie.

Née à Bourget d'Etienne Leduc et d'Emma Boudreault, tous deux décédés, la R. Soeur St-Longin est religieuse depuis vingt-cinq ans déjà. Elle faisait partie du personnel de l'Hospice depuis 6 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte quatre soeurs, la R. Soeur St-Léon, des RR. Soeurs Grises de la Croix, Mont-Laurier, Qué., Mlle Marie-Luce Leduc, de Bourget, Mme Joseph Denis, des Cèdres, Qué., et Mme Arthur Lucier, de Montréal; un frère, M. Antoine Leduc, de Rockland. La dépouille mortelle est exposée à l'Hospice St-Charles, rue Cathcart. Et les funérailles auront lieu dans la chapelle de l'Hospice samedi matin à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

Les imposantes funérailles de Mme Moïse Groulx

Les imposantes obsèques de Mme Moïse Groulx, née Joséphine Côté, 403 rue Laurier-ouest, ont eu lieu ce matin au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

La défunte était âgée de 67 ans. Née à Québec elle était la fille de feu M. et Mme Joseph Côté. Mme Moïse Groulx demeurait dans la capitale depuis 40 ans.

Paroissienne bien connue et hautement estimée de la paroisse St-Jean-Baptiste, elle comptait un cercle nombreux d'amis.

Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Rogers et Cie, rue Elgin à 7 h. 30 a.m. pour se rendre à l'église pour service à 8 heures et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa pour inhumation.

Le R. P. Massé, O.P., curé, a fait la levée du corps et a aussi chanté le service.

La chorale paroissiale fit les frais du chant sous la direction de M. Eugène Leduc. Mlle Gabrielle Bourque touchait l'orgue. A la sortie elle joua une marche funèbre.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Noé et Moïse Groulx, tous deux d'Ottawa; ses gendres, MM. H. Charron, W. Grundy et Aimé Bélair; petits-fils, MM. Royal Charron, Lucien Charron.

Reconnus dans le cortège funèbre: MM. Ralph Viau, W. Langevin, Henri Rhéaume, M. Bazinet, R. Bordeleau et plusieurs autres.

ST-ALBERT

2 avril.

BAPTEME— M. et Mme Narcisse Demers sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 29 mars, sous les noms de Joseph-Armand-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Demers, grands-parents de l'enfant.

DIVERS— M. Alphonse Leroux et M. Théodule Laflèche sont de passage à L'Orignal, cette semaine.

Mme R. McDonald était de passage à Montréal, récemment.

Pour Vendredi, 3 Avril
NOTRE CHEF DE CUISINE
recommande son
SAUMON ROUGE GRILLE
à la sauce tartare
40c
Repas complet
KARSON'S
R. 5254 49, rue Rideau

Pas d'Homme Ni Femme

ne saurait manquer de profiter de cette alléchante occasion pour acheter de chics nouveaux vêtements de printemps.

Pas de Paiement à Compte avant le 1er Mai

Songez donc! Cette offre vous permet d'acheter les vêtements dont vous avez besoin pour vous-même et toute la famille, sans être obligé de verser un sou à compte.

Pas d'intérêt Pas de frais de crédit

Si le tout est acquitté suivant l'entente

Un vaste assortiment de vêtements en vogue du printemps est maintenant en étalage et il n'y a pas de raison pour ne pas vous vêtir vous-même et toute votre famille, tandis que ces conditions sont en vigueur.

Entrez nous voir!

Choisissez les vêtements dont vous avez besoin. Rappelez-vous qu'il n'y a rien à payer à compte au temps de l'achat.

L. FINE Limited
183, rue Rideau — Rid. 2662
Tout le crédit est sujet à l'approbation de notre service de crédit.

FAITS-OTTAWA

Le Cercle Universitaire, réuni sous la présidence de M. B.-J. Roberts, a entendu mercredi une conférence sur la science aéronautique par M. J.-J. Greeb, du conseil national des recherches scientifiques. Il fit l'historique des progrès de l'aviation de 1903 à nos jours.

* * *

A la séance mensuelle des commissaires du village d'Ottawa-ouest, hier soir, il fut décidé de tenir la "semaine du nettoyage" du 4 au 10 mai prochain. Le président Charles Robinson était au fauteuil.

* * *

M. Percy-R. Odell, 48 ans, courtier bien connu, est mort subitement mercredi à sa résidence, 67 avenue Powell. Il combattit outre-mer durant la dernière guerre, dans le corps d'artillerie antiaérienne. Il était originaire d'Ottawa. Ses funérailles auront lieu demain. Le défunt laisse ses parents et son beau-frère, le Dr J.-H. Alford.

* * *

LA CONSTRUCTION

En mars, la ville a émis 37 permis de construction au montant de $200.590, comparativement à 34 pour le mois correspondant de 1935 au total de $331.580. Les principaux projets, en voie d'exécution sont:

Prison du comté de Carleton, rue Nicolas, réparations au montant de $4.000.

Henri Blackburn, maison de rapport, rue Somerset-ouest, $100.000.

G.-W. Bannister, deux maisons de rapport, $60.000 en tout.

William Cain, deux résidences en briques et stuc, $6.000.

Shell Oil Co., relai d'essence, $6.000.

George Swain, duplex en brique, $4.000.

J.-A. Van Allen, résidence en brique, $3.000.

J.-E. Goodie, résidence en brique, $3.000.

* * *

RECETTES FEDERALES

Les recettes de l'année financière au "port d'Ottawa" ont augmenté de $74.976.97 malgré la diminution de $5.873.95 durant le mois de mars. C'est ce qui ressort du rapport publié mardi par M. Arthur-M. Saunders, percepteur de la douane et de l'accise ici. Les perceptions totales de l'année écoulée furent de $3.861.613.73, dont $308.322.56 en mars. Il y eut diminution durant quatre mois seulement.

* * *

Les membres du club des 100 ont entendu une intéressante conférence sur les classes spéciales des écoles publiques d'Ottawa mercredi, par Florence Dunlop, M.A., Ph.D., directrice de ces classes. Le commissaire Charles-H. Hulse, des écoles publique présenta Mlle Dunlop. Celle-ci profita de l'occasion pour rendre hommage à l'inspecteur J.-H. Putman.

* * *

La société des débats d'Ashbury College a monté un procès simulé, préparé par le professeur H.-M. Porritt, du cours d'anglais. La représentation remporta un vif succès mercredi.

* * *

La succursale locale de la Fraternité des employés de chemins du Canada, réunie hier soir à la salle Pythias sous la présidence de M. Sam Wolstein, fut d'avis que le gouvernement fédéral empêchera la fermeture de la rotonde des locomotives du Canadien National à Ottawa.

* * *

EN MAUVAIS DRAPS

Le détective Borden Hobbs et le constable W.-P. Thatcher ont arrêté pour la police de Peterboro, Desmond Beament, 40 ans, 26 Nepean, qui sera accusé d'avoir obtenu 10.600 actions de la Maple Mines Ltd. sous faux prétexte d'un résidant de Peterboro.

* * *

Le député J.-H. Blackmore a affirmé hier soir, à la British-Israel Federation, que les gens sont plus religieux maintenant qu'ils ne l'étaient il y a un quart de siècle. Le chef du crédit social aux Communes harangue un auditoire d'une centaine de personnes et fit valoir ses théories politiques et économiques. Mme A.-L. Millward était au fauteuil.

* * *

Le souper-dansant annuel du Public Speaking Club aura lieu le 18 avril sous la direction de MM. G.-B. House et W. Hare. La dernière séance de l'hiver eut lieu hier soir à la bibliothèque municipale sous la présidence de M. Robert Veitch. Portèrent la parole MM. W.-J. Leclair, House, Veitch, W. Guy, D.-R. Thomas, E.-D. Heighton, M. Stevens et J.-J. Freeland.

* * *

L'association municipale de l'ouest d'Ottawa, réunie hier soir, à la succursale de l'avenue Rosemount de la Bibliothèque municipale, a étudié les problèmes des secours, spécialement l'obligation dans laquelle les sans-travail se trouvent de se rapporter deux fois par jour aux autorités de l'assistance-publique. Cela prend environ quatre heures par jour pour les résidants éloignés de la Knox Church. M. Herman - H. Bradley, le président, occupait le fauteuil.

On se plaignit de la livraison de l'épicerie par les garçons en bicyclettes. Souvent, l'épiceries sont dans un mauvais état à cause de ce mode de transport, affirma-t-on.

POISSON D'AVRIL

Un sinistre farceur a failli faire mourir Mme Kenneth Murphy, 172 Kent, hier soir, en rapportant que son fils, Kenney, messager du Canadien National, avait été tué à l'angle des rues Gilmour et Bank. Mme Murphy devait être transportée à l'hôpital ce matin pour maladie grave, quand elle apprit la fausse nouvelle. Il fallut mander le médecin car la femme fut sans connaissance pendant plusieurs heures.

* * *

Le député J. Needham, crédit-socialiste de Battleford, Sask., a fait l'éloge du grand Aberhart et préconisé un nouvel ordre de choses hier soir à la réunion de la ligue pour l'abolition de la pauvreté de Gloucester, à la salle municipale du canton à Billings Bridge. Le président J.-S. McFarlane présenta le parlementaire.

En fonctions

MONTREAL, 2. — J. V. Rechendorff, récemment nommé vice-consul du Danemark à Montréal, est entré en fonctions ici hier. Il est arrivé mardi de New-York, où il était vice-consul.

LA CHAMBRE APPROUVE SON CONSEIL

La C. de Commerce d'Ottawa, réunie en assemblée annuelle, endosse l'attitude prise au sujet des dépenses municipales.

NOUVEL EXECUTIF

Les membres de la Chambre de Commerce d'Ottawa ont approuvé hier soir à leur 79e assemblée annuelle l'action de leur conseil qui avait décidé d'appuyer la manière de voir de l'hon. David Croll, ministre des affaires municipales en Ontario quand celui-ci déclara que les autorités de la capitale ne devraient pas se lancer dans de fortes dépenses sans consulter au préalable les contribuables. La motion à ce sujet fut proposée par le major F.-D. Burpee et secondée par M. David Epstein.

AUCUNE DISPUTE

M. Allan-C. Ross, président sortant de charge, lorsqu'il annonça l'initiative qu'avait prise le conseil de la Chambre termina ses remarques par les paroles suivantes:

"Votre conseil désire vous faire comprendre clairement qu'il ne désire aucunement se disputer avec le maire, le bureau des commissaires ou les échevins, mais simplement faire remarquer qu'étant donné que l'argent dépensé est celui des contribuables, tous les règlements ayant traits à des dépenses municipales devraient être soumis en temps et lieu à l'approbation de ces mêmes contribuables. Nécessairement certaines affaires urgentes peuvent se produire qui nécessitent un recours aux autorités provinciales, et dans ces cas-là la Chambre de Commerce est toujours prête à faire sa part comme par les années passées.

LE BILL D'OTTAWA

Lorsque le bill d'Ottawa fut présenté devant le comité des bills privés de la législature d'Ontario, demandant l'approbation de la province pour l'émission d'un emprunt sur obligations au montant de $786.000, somme qui aurait été affectée à des travaux d'égouts, à des travaux d'arrondissements de certains angles de rues et avenues, à l'établissement d'un nouveau système de signalisation pour les incendies, à la réfection de la chaussée entre les rails sur certaines rues ainsi qu'à l'achat de nouveaux terrains pour le sanatorium Royal Ottawa, M. Croll s'y objecta en disant que les contribuables devraient avoir la chance de se prononcer quant à l'opportunité de ces dépenses. Le conseil de la Chambre de Commerce à une assemblée spéciale félicita M. Croll de son attitude et envoya une lettre à Toronto par livraison spéciale de façon à ce que le ministre des affaires municipales la reçoive avant que le bill ne vienne devant le comité pour sa dernière lecture. La demande de la ville fut refusée, sauf pour ce qui concerne un montant de $25.000 qu'on appliquerait à l'achat de terrain pour le sanatorium Royal Ottawa.

Lorsque la ville apprit que cette lettre avait été envoyée, S. H. le maire Lewis et le bureau des commissaires critiquèrent l'attitude du conseil de la Chambre de Commerce et certaines déclarations à l'effet que les membres de l'exécutif de la Chambre de commerce n'étaient pas assez au fait des besoins de la cité pour les connaître de façon adéquate, furent faites.

L'assemblée fut tenue aux quartiers-généraux de la Chambre dans l'immeuble "Journal". Seule la question des affaires fut étudiée hier soir, alors que l'assemblée s'ajournait, jusqu'à mercredi, le 29 avril, date à laquelle aura lieu le dîner annuel auquel assistera M. Norman-M. Rogers, ministre du Travail, comme orateur invité. M. Ross prononcera son discours présidentiel et M. A.-H. Fitzsimmons, élu hier soir pour lui succéder, prononcera son premier discours à la même occasion.

INAUGURATION

Les officiers de la Chambre inaugurés hier soir sont M. A.-H. Fitzsimmons, président; MM. Fred Honeywell, C.R., et Fred-A. Heney, vice-présidents; Frank-D. Laurie, trésorier honoraire. Tous ces membres de l'exécutif avaient été élus par acclamation il y a déjà quelques semaines.

Les membres de l'exécutif qui ont été élus par bulletins acceptables jusqu'à hier avant l'assemblée annuelle sont le major Fred.-D. Burpee, MM. D.-Roy Campbell, W.-M. Connor, R.-M. Gemmel, Hugh-J. Graham, G.-Scott Murray, réélu et Hugh Carson, J.-Wilfrid D'Amour, J.-Gordon Fleck, W.-Frank Jones, James-P. Kenney et Corlis-G. Keyes, nouveaux membres cette année.

Le résultat du scrutin et l'élection des officiers furent donnés par M. E.-W. Marshall, président du comité des élections. La compagnie J.-B. Watson et fils fut nommée de nouveau vérificatrice.

ETAT FINANCIER

M. H.-K. Carruthers présenta le rapport financier de l'année, qui révèle un revenu de $4.046 et des dépenses de $4.409, ce qui laisse un déficit de $363. M. Carruthers déclara cependant que grâce à une balance de $110 qui était due à la Chambre de Commerce le déficit serait réduit à $253. La chambre est en posession d'obligations du Dominion et de la province du Nouveau-Brunswick au montant de $7.683.76 et l'actif total en comptant les mobiliers etc., se monte à $9.551. Le nombre des membres atteint maintenant 215, 42 nouveaux membres se sont inscrits au cours de l'année dernière, tandis que six démissionnaient.

Dans son discours de présentation du nouveau président, M. Ross souligna l'aide efficace qu'il lui avait apportée au cours de la dernière année. M. Fitzsimmons exprima ses remerciements pour l'honneur qu'on lui faisait en le nommant président et déclara qu'il s'efforcerait de s'acquitter de ses fonctions dans l'intérêt non seulement de la Chambre, mais de la cité tout entière.

L'assemblée annuelle avait réuni environ 25 membres. M. Ross présida jusqu'à l'inauguration de M. Fitzsimmons alors que celui-ci lui succéda le fauteuil présidentiel.

Geldert préconise un propagandiste à Miami

La commission industrielle et publicitaire refuse un octroi de $125 pour le tournoi de natation.

Le Dr G.-M. Geldert a fait d'excellentes vacances en Floride. Et l'on peut s'imaginer que le remuant commissaire a étudié sur place les possibilités de propagande touristique pour Ottawa parmi les milliers de villégiateurs d'hiver.

Aussi s'est-il présenté hier devant la commission industrielle et publicitaire d'Ottawa pour préconiser la nomination d'un propagandiste à Miami. Le président H.-D. Marshall partages son opinion. Mais il y a un "hic". Qui nommera-t-on? Les membres de la commission pourraient tirer au sort pour savoir lequel d'entre eux se chargera du travail, dit en souriant M. Marshall.

OCTROI REFUSE

Le surintendant E.-F. Morgan des terrains de jeux demanda un octroi pour recevoir les nageurs montréalais qui participeront au tournoi de natation à Ottawa. L'échevin J.-A. Forward, appuyé par l'échevin Aristide Bélanger, recommanda un octroi de vingt-cinq dollars. La motion fut battue 3 à 2, au grand désagrément de l'échevin Forward qui refusa ensuite de voter de l'argent pour une annonce dans un journal de New-York. L'échevin Marshall dit que l'octroi des nageurs avait été défait non pas à cause du manque d'argent.

M. LUCIEN BRAULT

La commission songe à faire publier sous forme de fascicule, la conférence donnée récemment sur les sites historiques d'Ottawa par M. Lucien Brault, fonctionnaire aux Archives nationales. Ce fut le major A.-A. Pinard, échevin du quartier St-Georges, qui fit part du projet à la commission.

CASES DE TOURITES

Le commissaire Geldert a préconisé la construction de cases pour les touristes au camp du parc Lansdowne. Autrement, dit le Dr Geldert, on ferait aussi bien fermer boutique. Le major Pinard approuva le commissaire. Les touristes qui ne veulent pas coucher à l'hôtel, iront dans des camps en dehors d'Ottawa si la ville ne leur en offre pas.

La commission a pris à l'étude la demande de l'association du deuxième bataillon, qui veut un octroi à l'occasion de sa réunion annuelle. Le major H.-H. Hester, MM. H. Deslauriers et R.-E. Rapple se firent les porte-paroles de l'association.

M. J.-Clark Reilly, gérant général de la Canadian Construction Association, dans une lettre, avise la commission que le congrès annuel de 1937 aura lieu en janvier prochain dans la capitale.

On étudia d'autres questions. Assistaient à la réunion de mercredi: le président, l'échevin Marshall; les échevins Bélanger, Pinard, Eric Quéry, Georges-S. Sloan et Forward, ainsi que la secrétaire, Mme A.-R. Tilley.

Mlle S. Fraser est décédée à l'âge de 60 ans

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Stella Fraser survenue hier à l'Hospice St-Charles. Mlle Fraser était âgé de 60 ans et sa mort fut précédée d'une maladie de quatre ans environ.

Mlle Fraser naquit à Salmon Falls, New-Hampshire, le 26 avril, 1875, d'Alexis Fraser et d'Henriette Lebel, tous deux décédés. Elle demeura à Ottawa presque toute sa vie, ses parents étant venus s'établir dans la capitale lorsqu'elle était encore toute petite fille. Elle était très jeune lorsqu'elle perdit son père. Et sa mère est décédée depuis 18 ans environ. Pendant 25 ans elle fut employée au département des mandats postes du ministère des postes. En raison d'une santé chancellante, elle se retira du Service Civil il y a quatre ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte un neveu, M. Emile Fraser; une belle-soeur, Mme P.-R.-A. Bélanger et un oncle, le capitaine Georges Lebel de Lévis, Qué.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 7 heures à la cathédrale. Le cortège quittera l'Hospice St-Charles, rue Cathcart, à 6 heures 45 pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame où se fera l'inhumation.

M. J.-A. Martin obtient $4.600

En 1934, la manufacture de portes et de fenêtres de M. Joseph-A. Martin, à Rockland, était détruite par un incendie causé par l'explosion d'une torche à acétylène. La Dibblee Construction Company était alors l'un des locataires de M. Martin et c'est dans l'atelier de cette compagnie que l'explosion de la torche se produisit.

M. Martin, dont l'avocat est Mtre Lorenzo Lafleur, réclama des dommages de la compagnie devant la cour supérieure de l'Ontario. La cause fut entendue en mai 1934 et le juge Kingstone débouta M. Martin de sa poursuite. En mai 1935, M. Martin porta sentence en appel, devant les juges Riddell, Middleton et Fisher. Ces derniers rendirent la compagnie Dibblee responsable de l'incendie et chargèrent le greffier du comté, M. Magee, de déterminer le montant des dommages qu'elle devait payer à M. Martin. M. Magee rendit sa décision en novembre 1935; il avait fixé le montant à $2.990. Jugeant que cette somme était insuffisante, M. Martin eut de nouveau recours à l'appel. Le juge McAvoy entendit la cause le 21 décembre dernier. Il a rendu son jugement hier: la Dibblee Construction Company est condamnée à payer à M. Martin la somme de $4.600 et tous les dépens. L'avocat de M. J.-A. Martin est Mtre Lorenzo Lafleur et Mtres Roy Kennedy et H.-P. Hill occupaient pour la compagnie.

Votre Elégante, Nouvelle
TOILETTE DU PRINTEMPS
vous coûtera moins cher si vous l'achetez chez SLOVER.
F. SLOVER LIMITED
ON BY WARD MARKET

Vient de paraître
LA SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL A OTTAWA
Une superbe brochure, publiée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de fondation de la Conférence Notre-Dame de Bon-Secours.
De l'histoire—Des faits — Des statistiques — 70 pages de texte — 24 gravures. Pour la modique somme de 10 sous.
Adresser sa commande, se rendre soi-même, ou téléphoner à 147, rue St-Patrice, Ottawa, Canada. Téléphone: Rideau 2270.

M. A. LECLAIR DECEDE HIER A L'HOPITAL

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alfred Leclair survenue à l'hôpital à la suite d'une longue maladie. M. Leclair était âgé de 62 ans.

Né à Ottawa de M. et Mme Jean-Baptiste Leclair, tous deux décédés, M. Leclair épousa Délima Parisiens en 1912. Il était briqueteur.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte trois frères, Patrice, Honoré et Joseph d'Ottawa; trois soeurs, Mme Edmond Robillard, née Rosalie, Mme Alfred Côté, née Elisabeth, et Mme Alfred Leclair, née Mélina.

Les funérailles auront lieu à la Basilique vendredi matin à 7 heures. Le cortège quittera les salons mortuaires Racine, à 6 heures 45, pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame où se fera l'inhumation.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". Appelez Rideau 514.

UNE CONFÉRENCE TRÈS PROBABLE AVANT PÂQUES

Sur la question des relations financières du fédéral et des provinces de l'ouest.

ENTREVUE

La question des relations financières entre l'état fédéral et les provinces sera rouverte sous peu, à la suite de la rupture qui s'est produite hier entre le trésor fédéral et l'Alberta sur le projet de conseil de prêts. Le premier ministre T.-D. Pattullo, de Colombie-Britannique, sera à Ottawa avant Pâques, a dit hier dans une entrevue aux journalistes le ministre des Finances, M. Dunning. On croit que les gouvernements de la Saskatchewan, du Manitoba et peut-être aussi de l'Alberta seront également représentés.

Le refus du premier ministre Aberhart de se conformer au projet d'établissement d'un conseil de prêts a eu pour conséquence de renverser les plans du gouvernement fédéral, devisés à trois conférences successives et accepté à l'unanimité par tous les intéressés.

Dans son entrevue, hier après-midi, M. Dunning a dit que si Aberhart quelque autre personnes pouvait avancer une mesure meilleure que le conseil de prêts pour améliorer les relations financières entre le fédéral et les provinces, il était disposé à discuter de cette mesure.

Il croit fermement, cependant, que le conseil de prêts est l'idéal dans les circonstances.

PAS DE POLITIQUE

—Si c'eût été une autre gouvernement que celui d'Alberta, auriez-vous adopté une attitude différente, demande un confrère au ministre.

—Non, répondit M. Dunning, un peu piqué. Il n'y a pas ici de question de politique. Une province libérale aurait reçu le même refus. Je ne veux pas donner le coup de mort au crédit social. Je n'ai jamais encore compris cette théorie. Si c'est la meilleure, elle triomphera avec le temps. Mais je suis ici pour protéger le crédit du pays. Toute la question se résume à ceci: Le gouvernement fédéral ne peut céder le contrôle des prêts ou garanties qu'il consent aux provinces. Il y a peut-être du bon dans l'attitude de M. Aberhart. Mais, quant à moi, j'ai pour tâche de protéger le crédit du pays.

—Pensez-vous que vous pouvez amener ceux qui achètent des obligations du fédéral à séparer dans leur esprit le crédit du Canada de celui des provinces.

—C'est ce que je voudrais, le défaut de l'Alberta, hier, va m'aider à ce faire. Le marché des obligations fédérales n'a pas fléchi à New-York hier. Au Canada, la bourse a ouvert faiblement mais vers midi elle était aussi forte que d'habitude. Quant aux valeurs provinciales de l'ouest, elles n'ont guère fait preuve d'activités depuis des semaines. On adopte le parti d'attendre.

M. Dunning ajoute qu'il serait possible au fédéral d'obtenir l'autorité constitutionnelle nécessaire pour établir le conseil de prêts. D'autre part, il ne voudrait pas, au semble point de vue bon sens, établir ce conseil sans l'assentiment de toutes les provinces.

INTERETS PAYES

M. Dunning fait aussi observer que l'Alberta a payé hier les intérêts sur les obligations de $3.200,00 qu'elle n'a pu rembourser. Il explique que les obligations perpétuelles que le gouvernement albertain se propose de lancer sont des obligations en vertu desquelles le principal n'est jamais remboursable mais simplement l'intérêt.

Un autre principe émis par M. Dunning en faveur de l'établissement d'un conseil de prêts, c'est que désormais on doit organiser les finances du pays sur la base de la capacité de payer et non pas simplement sur la capacité d'emprunter, comme on l'a toujours fait.

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Troisième assemblée annuelle de la Caisse de bienfaisance d'Ottawa.

Toutes les personnes intéressées dans l'oeuvre des Agences fédérées et ceux qui ont souscrit à la Caisse de bienfaisance d'Ottawa sont cordialement invités à une assemblée conjointe de la Fédération protestante, générale et non-confessionnelle et de la Fédération catholique et non-confessionnelle qui aura lieu au Château Laurier, vendredi, 3 avril, 1936, à midi.

Retraites fermées à Pengpu.

PENGPU, (Anhwei, Chine)— Durant les mois de janvier et de février 1936 la chrétienté de Pengpu s'est recueillie en de nombreuses retraites fermées. L'exemple fut donné par les Pères et les Frères Jésuites auxquels est confié le vicariat apostolique, puis ce fut le tour des religieuses Ursulines, des Vierges de la Présentation, congrégation indigène. Les élèves des écoles catholiques et le corps des professeurs firent trois jours de retraite fermée; les jeunes aspirantes et les chrétiens des environs, au nombre de quatre-vingts, ont également eu leurs retraites.

Ces exercices, prêchés selon la méthodes de Saint-Ignace, ont donné d'excellents fruits de ferveur et d'élan à la communauté chrétienne. (Fides)

CHICOUTIMI CELEBRERA Mgr LAPOINTE

A L'OCCASION DE SES NOCES D'OR SACERDOTALES, LA REGION SE PROPOSE DE CELEBRER AVEC ECLAT LES MERITES DE CE PRELAT CANADIEN.

CHICOUTIMI, 2. — La région de Chicoutimi se propose de célébrer avec l'éclat qui convient les noces d'or sacerdotales de Mgr Eugène Lapointe. C'est une manifestation à laquelle, du fond de leur coeur, s'associeront des milliers de gens de l'extérieur. Car c'est au pays tout entier que Mgr Lapointe, a rendu d'éminents services. Et, tout d'abord, il ne serait probablement pas excessif de le qualifier de père du syndicalisme catholique ici, car il a été l'initiateur de la première grande organisation ouvrière à base confessionnelle chez nous. Témoin des ravages que produisait dans la grande industrie la violation du repos dominical, il a été aussi l'un des premiers à les dénoncer, et sa vigilance ne s'est jamais lassée.

Esprit ouvert à tous les besoins du temps, Mgr Lapointe a été encore l'un des hommes qui ont le mieux compris la nécessité d'une presse libre.

Quant à son oeuvre propre, d'éducateur, les anciens de Chicoutimi, dont il a formé plusieurs générations, seront les premiers, les plus ardents, à la louer et à dire tous les services que par là il leur a rendus.

Mgr Lapointe aura soixante-seize ans le 21 avril prochain. Il complétait hier même ses cinquante années de vie sacerdotale. C'est à la fin de mai que ses anciens élèves et ses "pays" lui présenteront leurs hommages.

LA PROTECTION DES PORTS DU ST-LAURENT

QUEBEC, 2 avril. — (P. C.) — M. L.-A. Taschereau a affirmé hier à la Législature que, si l'occasion se présente de le faire, le gouvernement provincial est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts des ports du St-Laurent.

M. William Tremblay, député conservateur de Maisonneuve, s'était levé pour protester contre la centralisation du contrôle des ports à Ottawa. Il est d'avis que les ports du St-Laurent ne jouissent pas de l'attention qu'on devrait leur accorder.

"L'honorable député, dit M. Taschereau, peut être assuré que, lorsque la question surgira et si elle surgit de façon régulière, le gouvernement sera heureux de faire sa part en envoyant à Ottawa une résolution demandant la protection et l'aide nécessaire pour les ports du St-Laurent n'importe quand les députés de cette chambre croiront que cela est opportun."

The RED & WHITE FOOD STORES
The RED & WHITE Food Stores

SUCRE
GRANULE
10 livres
51c

SOUPES aux POIS
Habitant
3 pour 25c

Tomates
Régulières
No 2½'s
3 p. 25c

WHEAT KRISPIES Kellogg . . . 2 pour 21c

Orange Pekoe
Red & White
Bon en tout temps, clair, étincelant et d'une saveur excellente.
Paq. de 1 lv. 59c

TEA
A Flavor to Suit Your Taste

Mélange Crown
Appétissant et d'une bonne force.
Sac de 1 livre, 49c

Allumettes
Red & White
3 p. 21c

CACAO
Fry
Boite ½ lv.,
23c

Fruits et Légumes Frais

ORANGES "Sunkist"— Bonne grosseur, la douzaine		19c
Moyennes, douz., 25c; grosses, douz.		29c
CITRONS "Sunkist". La douzaine		29c
NOUVEAUX CHOUX. La livre		5c
LAITUE ICEBERG. NOUVELLES CAROTTES	2 pour	13c
COEURS DE CELERI. Le paquet		15c
OIGNONS pour cuire	5 lvs	19c
PAMPLEMOUSSES	4 pour	19c

BANANES, POMMES, TOMATES, PATATES

Biscuits
Ritz
Ils sont superbes. Le paquet,
15c

BISCUITS
FIG BAR
McCormick
Ils sont délicieux
2 lvs 25c

CHIPSO
Gros paquet 21c

Cirage à Chaussures
2 dans 1
Noir ou Tan
2 pr 25c

Levure Lallemand
"Pour la santé". Prix, le morceau,
4c

Un magasin dans chaque arrondissement

326, rue St-André	R. 3828
360, rue St-Patrice	R. 4004
314, rue Booth	S. 24
39, rue Hannah, Eastview	R. 4323
91, Chemin de Montréal, Eastview	R. 418
41, Troisième Avenue	C. 1106
23, ave Beechwood	R. 3640
69, rue O'Connor	Q. 2724
44, rue Laval, Hull	S. 2973
175, Blvd St-Joseph, Hull	S. 3785
40, rue Creighton	R. 1663
60, rue Waverley	Q. 5755
51, rue Main	C. 96
740, ave Gladstone	S. 3527
447, rue Cumberland	R. 922
615, rue St-Patrice	R. 2795
124, ave Spadina	S. 2979
51, rue Pinhey	S. 2963
220, rue Dalhousie	R. 708
1125, rue Wellington	S. 780
Mme E.-E. McConnell, AYLMER	
284, rue Elgin	Q. 358

Magasins avec Boucherie

326, rue St-André	R. 3828
39, rue Hannah, Eastview	R. 4223
41, Troisième Avenue	C. 1106
23, ave Beechwod	R. 3640
44, rue Laval, Hull	S. 2973
175, Blvd St-Joseph, Hull	S. 3785
40, rue Creighton	R. 1663
60, rue Waverley	Q. 5755
740, ave Gladstone	S. 3527
447, rue Cumberland	R. 922
124, ave Spadina	S. 2979
51, rue Pinhey	S. 2963
224, rue Elgin	Q. 358

Cire à Parquets Hawes
Boite de 1 livre 43c

Nettoyeur Big Five
La boite
5c

Eau Parisienne
Grosse bout.
9c

BEURRE DE CRÉMERIE
SERVUS.
La livre 25c

FROMAGE
à la Crème
SERVUS
Paquet ½ liv. 15c

PÊCHES
Red & White
Qualité de choix. Sirop épais.
No 2 sqt 21c

Beurre de Pistache
Splendide pour faire des sandwiches appétissantes.
Pot de 25 onces 25c

SAVON MANY FLOWERS
avec Débarbouillette (Savon de Toilette Cold cream) 4 pour 19c